

UNIVERSITÉ DE OUAGADOUGOU
INSTITUT DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES (IN.S.HU.S.)
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BURKINA FASO
La patrie ou la mort, nous vaincrons!

DYNAMIQUE ACTUELLE ET PERSPECTIVES
URBAINES DE BOBO-DIOULASSO

Mémoire de Maîtrise

présenté par : BONKOUNGOU Mahama

Année Universitaire 1990-1991

Sous la Direction de
Marie-Michèle OUEDRAOGO
Docteur d'État.

A mon Père

A ma Mère

A mes frères et sœurs

A mon épouse et à ma fille D. Béida Ghislaine

A tous les Patriotes et à tous les Progressistes qui bâtissent
inlassablement le Burkina Faso.

Avant-propos :

<<La ville peut se définir d'une manière simple par son paysage, par la densité et l'importance de la population et par un ensemble de fonctions liées aux activités des secteurs secondaire et tertiaire mais dont la principale est une fonction de relations.>>

En un siècle et demi, alors que la population mondiale a quadruplé, la population urbaine a été multipliée par 25 ! Il y a en 1986; 1600 villes de plus de 100 000 habitants et 150 villes millionnaires. On compte 13 agglomérations de plus de 10 millions, il y en aura 25 à la fin du siècle dont 19 dans les pays en voie de développement.

La population urbaine dépassera 3 milliards d'habitants en l'an 2000, le double du chiffre actuel.>>

André Bras.

La géographie urbaine se présente donc comme un ensemble de relations complexes entre des citoyens de cultures différentes soumis à des lois administratives plus ou moins contraignantes que certains essaient de contourner.

Cette concentration des hommes dans les villes, exacerbe les enjeux fonciers avec le phénomène contemporain de la spéculation et la terre en milieu urbain au Burkina Faso prend une valeur marchande.

L'étude des phénomènes urbains, malgré son opportunité en ce sens qu'elle permet de cerner les problèmes d'organisation et de développement d'un pays n'est pas chose aisée. En effet, de nombreux paramètres interviennent et doivent être utilisés de façon judicieuse.

Pour ce qui concerne nos travaux, les insuffisances que l'on pourra y déceler relèvent de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- 1°) ceux relatifs au chercheur débutant que nous sommes,
- 2°) ceux qui tiennent de l'ancienneté de certaines données de base notamment les données chiffrées,
- 3°) enfin, l'évolution parfois trop rapide des phénomènes qui font que ce qui se dit aujourd'hui sera caduc demain.

Exemple, les plans élaborés pour les horizons 2000 par le SDAU peuvent subir des modifications profondes à cause du facteur financier ou humain.

Les difficultés qui auraient entravé la bonne marche de nos travaux ont été aplanies dès lors que nous avons rencontré de très bonnes volontés qui se sont manifestées spontanément et auxquelles nous devons témoigner ici toute notre gratitude. Il s'agit de Monsieur EGROT Gérard et des Camarades KIBTONRE Gilbert et OUEDRAOGO Moussa du SDAU qui nous ont toujours permis l'accès à leurs documents mais aussi apporté leur concours dans la confection de nos cartes, croquis et diagrammes.

Mais, de toute évidence, le plus grand mérite revient à notre maître de mémoire, Madame Marie Michèle OUEDRAOGO qui, en dépit de ses multiples occupations, a su supporter nos caprices et accepté de diriger nos recherches surtout après plusieurs années d'éclipse. Les conseils fort enrichissants qu'elle nous a prodigués ont été sans conteste le seul gage de la réussite de ce travail. Qu'elle veuille bien trouver ici, l'expression de nos sincères remerciements et notre très profonde reconnaissance.

Nous sommes également redevables envers tous les Professeurs de Département de Géographie de l'Université de Ouagadougou qui, tout au long de notre formation nous ont appris à donner une rigueur scientifique à nos analyses. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Résumé :

Bobo-Dioulasso est une ville de l'Ouest du Burkina Faso, située à 360 km de Ouagadougou la capitale.

Cette ville a accueilli depuis le VIII^e siècle, les populations d'origine mandé : Bobo-fing, Bobo-Dioula notamment. La population s'est accrue numériquement et le colonisateur français y a installé un poste administratif en 1897. Le tracé des routes entrepris par le colonisateur pour relier la côte à l'hinterland a fait de Bobo-Dioulasso un carrefour où se croisent les routes Niamey-Abidjan - Abidjan-Mopti. Cette position carrefour et la clémence du climat favoriseront les installations industrielles et la ville exerce un grand pouvoir d'attraction sur les populations en quête d'emploi.

Le dynamisme se manifeste par l'urbanisation qui s'accélère et Bobo-Dioulasso passera de 84 ha en 1897 à 400 ha en 1925, 800 ha en 1945, 1170 ha en 1955, 1750 ha en 1965 et 4600 ha en 1985 et il faut prévoir 10 000 ha en l'an 2010. Cette extension s'accompagne de problèmes de viabilisation et d'équipement.

C'est alors que les Fonctions Urbaines prennent de l'importance en se diversifiant pour desservir une population en constante augmentation : 2 500 en 1897, 231 000 en 1985 et il faut prévoir plus de 800 000 en l'an 2010. Parmi les fonctions urbaines; on retiendra les fonctions résidentielle, administrative, commerciale, les services et d'autres fonctions spécialisées.

La structuration de l'espace bobolais reflète l'histoire de son évolution. Aussi, la période coloniale se caractérise par une taille plus petite de l'agglomération qui se montre plus hospitalière en offrant une parcelle à tous ses habitants. La ville attire plus après l'indépendance en 1960 et les opérations de lotissement se ralentissent et sont espacées dans le temps. En réaction à cela, les citadins, nouveaux comme anciens, se sont mis à construire leurs maisons en dehors des quartiers structurés. C'est la naissance des quartiers spontanés.

Les équipements deviennent caducs ou insuffisants devant l'ampleur des besoins. La Révolution d'Août a fait un effort à ce niveau en lotissant 1206,1 ha mais les problèmes demeurent et l'urgence de leurs solutions s'impose. Quelle perspective ?

Mots clés : Burkina Faso - Urbanisation - Dynamique urbaine - Bobo-Dioulasso - Fonctions urbaines - Structuration - Perspectives urbaines

INTRODUCTION

Bobo-Dioulasso est la seconde ville du Burkina Faso. Elle est située à 360 km de Ouagadougou la capitale à laquelle elle est reliée par une ligne de chemin de fer et par un axe bitumé. C'est aussi à Bobo-Dioulasso que se croisent les routes Abidjan - Niamey - Abidjan - Mopti. Cette position de ville carrefour lui a permis de jouer un grand rôle d'attraction et de devenir la métropole de l'Ouest du pays à la différence d'autres villes qui sont des bourgs assoupis à cause de leur enclavement.

L'importante croissance démographique et les mutations économiques reposant sur des disparités régionales sont à la base d'un exode rural qui accélère l'urbanisation au Burkina Faso. De 1960 à 1985, la population urbaine est passé de 140 000 à 936 000 habitants et le nombre de villes est officiellement passé de 3 à 13. Selon les critères de l'I.N.S.D., le nombre des villes est aujourd'hui de 18¹.

A Bobo-Bioulasso, seconde ville du pays, l'évolution frappe l'imagination en dépit des problèmes que rencontrent les citadins.

En effet en plus de sa position carrefour, la région connaît un climat particulièrement favorable à l'installation humaine. Berceau du foyer Bobo, Bobo-Dioulasso est devenue après l'indépendance une ville cosmopolite particularisée par le dynamisme de ses habitants. Sa population est passée de 2500 habitants en 1897 à l'arrivée du colonisateur français à 231 000 habitants au recensement général de la population de 1985. Le taux d'accroissement dépasse 7 % et les migrations vers Bobo-Dioulasso sont fortes.

Durant la période coloniale, l'espace bobolais a connu ses premières opérations de structuration. L'indépendance marquera le début d'une forte demande en espace structuré et l'évolution des besoins devrait bientôt dépasser le rythme de production d'espace habitable et aboutir à des initiatives individuelles devant le manque d'espace aménagé. Ainsi naquirent les quartiers spontanés à la lisière des quartiers lotis qui ont longtemps dominé le paysage urbain. Une telle dynamique intéresse les sciences sociales de cette fin du 20^e siècle. En effet cette dynamique s'appuie sur des équipements collectifs et des relations d'échanges avec les régions satellites mais aussi avec l'extérieur étendant le rayonnement de la ville ; ce qui retient notre attention.

Or l'éloignement de Bobo-Dioulasso par rapport à Ouagadougou qui abrite l'unique Université du pays a fait que les études sur un tel thème sont peu nombreuses par rapport à ce qui s'est fait sur cette dernière ville où on est maintenant passé à des

¹ M. Michèle OUEDRAOGO Urbanisation Organisation de l'Espace et Développement au Burkina Faso Pages 325 à 329 du Tome II UER Géographie Bordeaux III 1989

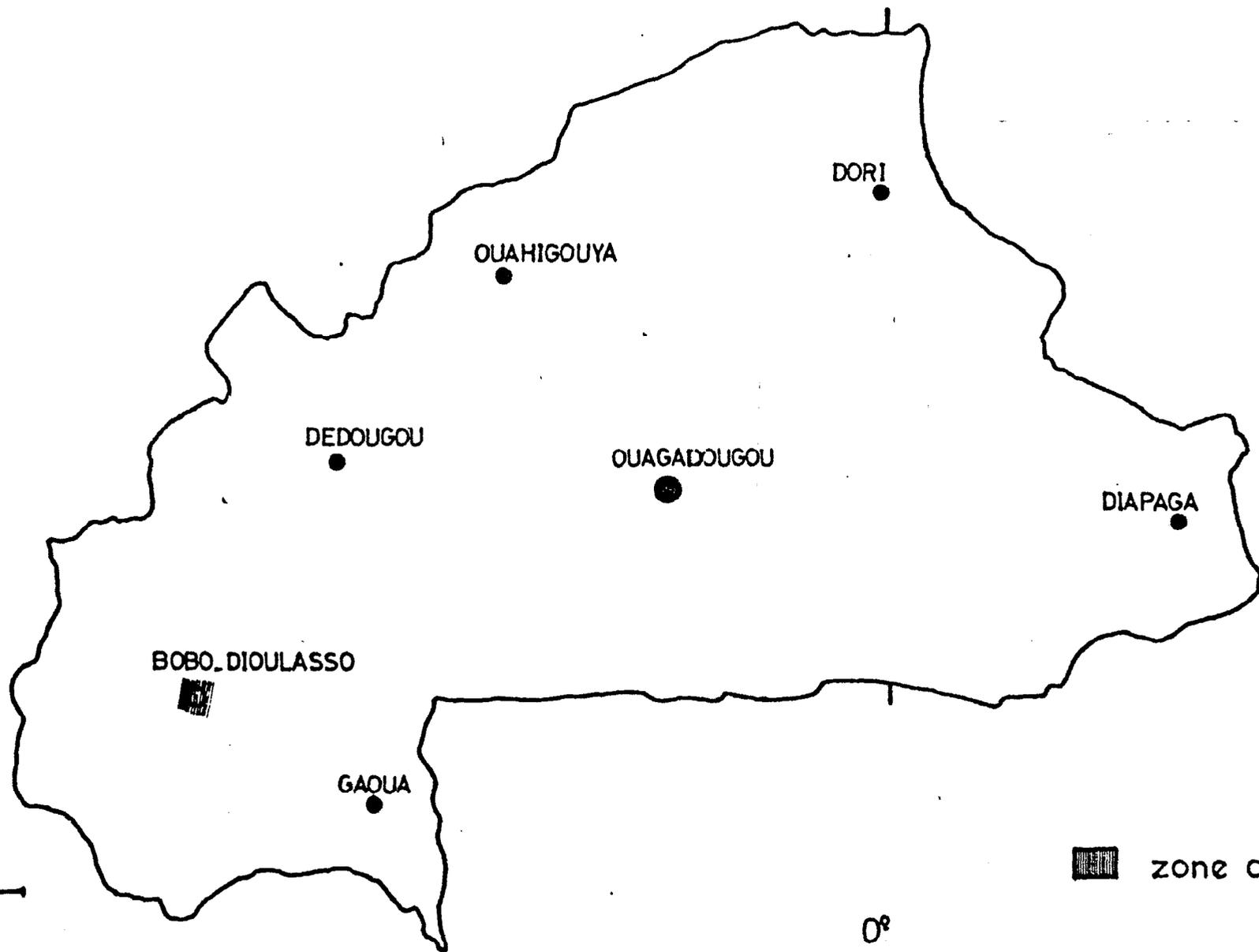
études toujours plus approfondies. Aussi, avons nous choisi de traiter de la Dynamique Urbaine Actuelle de Bobo-Dioulasso et des Perspectives. Il s'agit d'un sujet assez vaste puisque nous traiterons de l'évolution de la population et de ses activités mais aussi de la progression du <<front pionnier urbain>>. L'hétérogénéité des quartiers qui sont d'une part un reflet de l'histoire de la ville avec quartiers anciens et quartiers récents et d'autre part, une expression des clivages sociaux se traduisant par une forte propension au secteur urbain informel dans les activités nous a beaucoup motivé dans le choix de notre sujet d'étude. Nous aurons aussi l'occasion de traiter des Perspectives d'une ville en perpétuelle mutation à l'intérieur de laquelle le souci des habitants est l'amélioration de leur niveau de vie qui suppose une satisfaction des besoins en espace structuré mais aussi une adaptation des équipements divers aux besoins nouveaux.

On le voit bien, le thème touche un domaine assez vaste. C'est le domaine de la dynamique sociale avec les forts taux de natalité et de migrations qui entraîne la dynamique spatiale se manifestant par l'extension des domaines bâtis. Il nous appartient de le circonscrire en courant néanmoins le risque d'avoir des lacunes.

FIGURE 1: SITUATION
BOBO DILOULASSO AU BURKINA FASO

NORD

0°



100 km

0°



zone d'étude

PREMIERE PARTIE

Les conditions générales du développement urbain

Les caractères physiques marquants de l'Ouest Burkinabè se manifestent par la multiplicité des formes et des paysages que l'on y rencontre. Les identifier suppose la connaissance des différents processus qui ont contribué à leur mise en place.

Dans cette partie consacrée essentiellement à la présentation du cadre naturel, nous n'insisterons que sur les éléments qui intéressent le développement urbain, soit parce qu'ils favorisent les interventions publiques à cause de leur particularité, soit parce qu'ils sont favorables au peuplement humain.

Sur le plan humain, nous évoquerons les facteurs historiques qui ont fait très tôt de Bobo-Dioulasso une ville cosmopolite au développement toujours continu, évoluant avec les sollicitations des temps modernes.

Chapitre Ier : Les données du cadre physique.

La lecture de la carte topographique de l'Afrique de l'Ouest à l'échelle 1/200 000 montre que le relief de la région de Bobo-Dioulasso est plus accentué que la moyenne nationale. En effet, alors que le plateau mossi plus à l'Est a une altitude moyenne comprise entre 250 et 300 m. les altitudes autour de Bobo-Dioulasso varient entre 350 et 500 m. Ex : l'aéroport de Bobo-Dioulasso est à 458, 7² m d'altitude et celui de Ouagadougou est à 306 m. 2ème ex : la falaise de Banfora qui borde la ville dans sa partie orientale culmine à 480 m avec une pente orientale très abrupte et une dénivellation d'environ 40 m. Les belles ruptures de pentes sont nombreuses.

Dans l'ensemble, le relief donne à Bobo-Dioulasso un agréable aspect vallonné avec présence de nombreux marigots. Cette configuration du paysage de la région rompt avec la monotonie d'ensemble du pays. Quant à l'érosion différentielle, elle est à l'origine de reliefs ruiniformes de type Mali. Mauritanie et donne à la zone un attrait touristique et des sites défensifs. Mais à côté du pittoresque, bien d'éléments du caractère physique réveillent davantage les particularités :

I - Les conditions climatiques :

Bobo-Dioulasso est sous l'influence d'un climat tropical semi-humide appartenant à la limite Nord du climat soudano-guinéen. Deux saisons se partagent l'année. Une saison humide allant de fin Avril - début Mai à fin Septembre - mi-October et une saison sèche de

² Carte topo 2° édit 1965 IGN

mi-October à fin Avril. Mais de toute évidence, les températures sont un facteur déterminant du climat.

1 - Les températures :

Plusieurs stations de relevés de températures existent : Station de recherche agronomique de FARAKO-BA à 10 km au Sud de Bobo-Dioulasso; sur la route de Banfora, la Station de l'aéroport de Bobo-Dioulasso et la Station de la Vallée du Kou à 20 km de Bobo-Dioulasso sur la route de Ségou. Quelques relevés de températures au niveau de l'aéroport donnent les résultats suivants :

Tableau N° I : Les températures sous abri

Années Mois	1960		1965		1970		1975		1980		1985		1990	
	Min	Max	Mi	Ma										
Janvier	18,2	32,4	13,0	35,6	16,4	36,4	13,0	34,1	17,6	36,6	16,0	36,2	15,0	36,3
Février	24,4	35,2	18,2	38,4	17,7	38,1	16,5	37,5	19,4	37,0	16,8	37,2	17,0	37,6
Mars	22,2	25,8	20,2	38,4	21,3	38,4	19,2	38,6	20,7	39,4	20,3	39,0	20,8	39,5
Avril	24,6	36,2	19,2	38,6	21,1	39,0	22,7	38,8	22,6	40,0	22,1	39,0	21,0	39,4
Mai	24,2	34,0	20,0	38,2	18,0	36,8	20,8	37,2	25,4	34,5	19,4	38,2	20,0	38,6
Juin	24,8	32,8	18,1	35,0	18,4	34,6	17,0	37,5	28,9	34,2	18,5	35,6	18,0	36,0
Juillet	24,0	30,4	18,0	31,8	18,9	32,6	18,4	31,6	19,0	31,7	18,5	31,5	18,5	32,5
Août	24,6	31,6	18,9	31,8	19,2	31,4	18,6	31,4	19,4	31,6	18,8	32,3	18,8	33,0
Septembre	24,4	28,6	19,8	33,8	18,4	33,6	19,2	33,6	19,5	35,3	18,5	34,0	18,4	33,2
October	20,6	31,2	19,8	35,5	18,6	35,6	19,2	35,1	19,5	35,5	19,4	35,5	19,0	36,2
November	16,8	31,2	17,4	36,0	16,5	35,4	15,8	35,1	17,4	35,5	17,5	36,6	18,5	36,0
Décembre.	23,8	32,2	15,1	35,0	15,4	35,1	19,0	34,8	12,3	35,6	12,5	35,4	16,0	36,5

Source : Service de la Météorologie Bobo-Dioulasso

C. Quant à l'amplitude thermique moyenne, elle est de 5° C. Les mois les plus chauds à Bobo-Dioulasso sont Mars, Avril Mai, Février et Novembre. Les mois les plus frais sont Août, Septembre, Juillet, Décembre et Janvier. L'écart diurne passe de 7,8° C en Août à 14,4° en Janvier³.

A Ouagadougou, la moyenne annuelle de températures atteint 28,1° C et l'amplitude thermique moyenne atteint 7° C⁴

Au Nord du Burkina et plus précisément à Dori, la moyenne annuelle est de 29,2° et l'amplitude moyenne 10,5°⁵

³ Géographie Générale de la Haute-Volta, Avril 1978

 Ginette Pallier Maître Assistant de Géographie

 Publication de l'U.E.R. des lettres et Sciences Humaines de Limoge P 25

⁴ idem

⁵ idem

Une comparaison des températures des trois villes nous permet de dire que Bobo-Dioulasso a un régime des températures beaucoup plus clément.

Ce régime des températures ne peut se comprendre sans référence au système de circulation atmosphérique général.

2 - Les vents :

Comme pour l'ensemble du Burkina, la région de Bobo-Dioulasso est soumise à l'influence de deux grands types de vents.

Durant les mois de Novembre, Décembre, Janvier, Février, le F.I.T (front intertropical) est à sa position la plus méridionale du Golfe de Guinée. Le Burkina dans sa totalité est soumis à l'harmattan, venu de la haute pression saharienne.

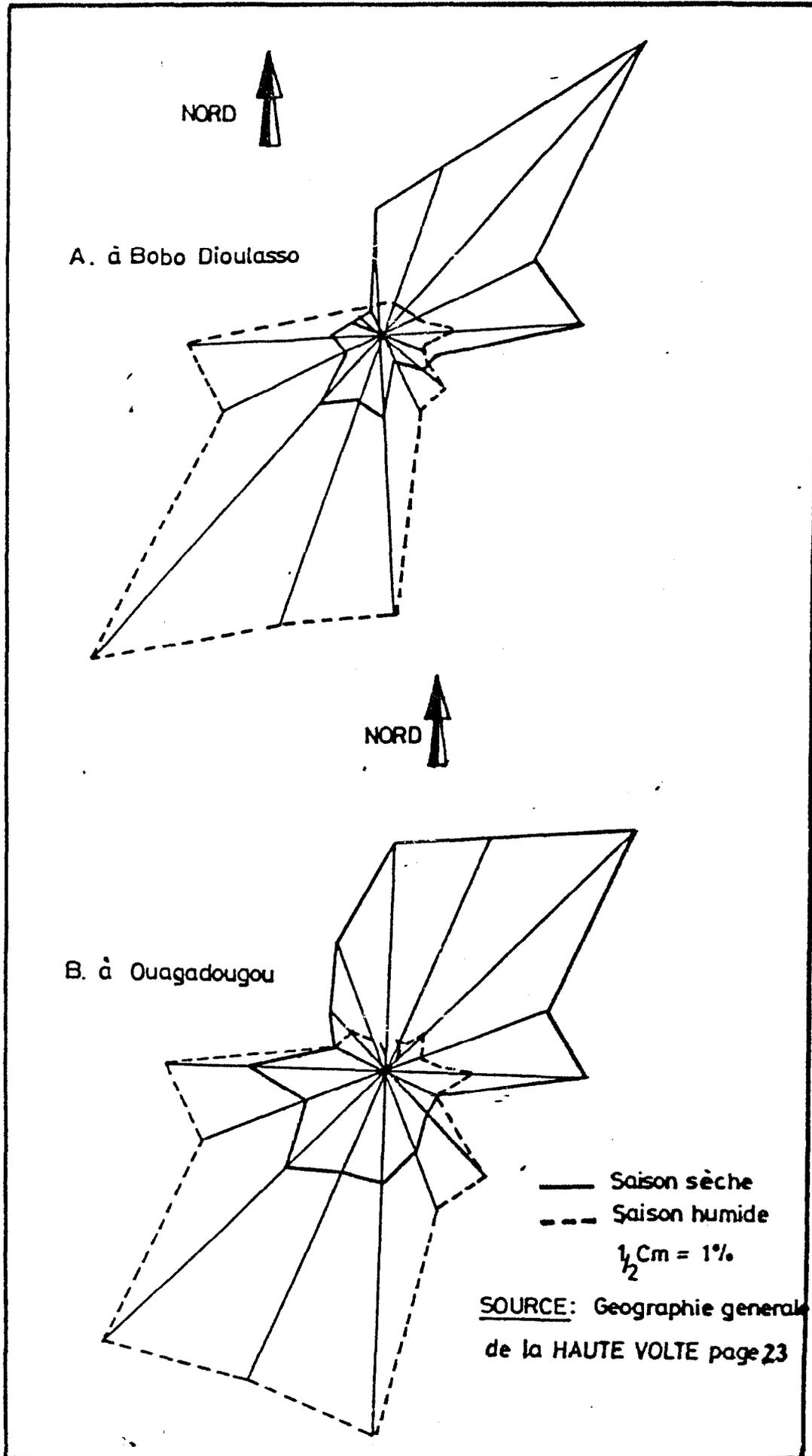
Selon les services de météorologie à Bobo-Dioulasso, à cette période de l'année, le vent se lève vers 7h-8h de direction Nord-est, souffle jusqu'à 20-25 km/h, parfois 30 km/h dans l'après midi et faiblit vers 17h-18h pour être calme la nuit (5-10 km/h).

Selon les agronomes, ce vent est desséchant et a une influence certaine, sur les besoins en eau des plantes.

Aux mois de Mars, Avril, le F.I.T est au Sud du Burkina. Alors, l'harmattan disparaît progressivement au profit de la mousson guinéenne en provenance de l'anticyclone de Ste Hélène dans l'Atlantique. Bobo-Dioulasso connaît un régime transitoire avec invasion de la mousson de direction Sud-Ouest. Les vents sont violents surtout en temps de tornade sèche (100 à 120 km/h). Tout se passe comme si chaque mois de l'année est caractérisé par une direction de vent qu'on représente par une rose à 18 directions.

LA REPARTITION DES VENTS AU SOL

FIGURE 2



En saison des pluies, on constate trois régimes des vents :

- vent de Sud-Ouest de 10 à 20 km/h par période de mousson avec des accalmies,

- vent de Nord-Est à Est 35 à 55 km/h avec des rafales atteignant 55 à 77 km/h lors du passage de grains,

- vent variable par pluie continue.

Cette région est la mieux balayée par les influences océaniques ce qui nous amène à étudier la capacité hygrométrique de l'air.

3 - Hygrométrie :

Le taux d'humidité de l'air varie avec le mois mais aussi avec l'heure à cause de l'échauffement en zone tropicale. Le matin ce taux est élevé mais au couché du soleil, il atteint son niveau le plus bas.

Tableau N°II : Hygrométrie moyenne en % minima et maxima

Années Mois	1960		1965		1970		1975		1980		1985		1990	
	Min	Max	Mi	Ma										
Janvier	9,0	33	18	53	10,2	42,4	11,1	30,4	17,6	48,1	14,6	33,5	14,5	37
Février	7,0	28	9,5	41,2	10,4	32,4	8,7	28,9	12	33,9	8,3	24,4	10,1	31,4
Mars	13	48	10,1	42,6	15,1	51,3	20,6	53,1	14,3	48,3	15,7	46,6	8,7	26,1
Avril	28	79	21	62	24,6	65,8	27,6	72,0	25,4	68,1	22,6	67,9	30,2	69,9
Mai	36	85	38,5	82,8	47,3	91,2	39,8	85,2	36,5	80	39,1	84,8	41,9	85
Juin	55	94	52,5	93,7	48,4	91,1	49,0	90,8	56	92,8	53,8	91,9	56,4	91,2
Juillet	62	97	58,5	95,5	59,7	96,4	59,7	96,8	63	97,3	63,6	97,1	62	95,3
Août	62	97	62,8	97,3	63,7	97,8	60,6	97	66,1	98	61,5	98,2	64,9	95,7
Septembre	60	97	56,5	96,3	59,5	97,1	58,0	97	59	96,8	59,2	97,8	57,8	94,4
Octobre	46	92	41	89,2	36,7	91,4	42,6	91	47,4	94,6	41,2	90,8	42,3	88,1
Novembre	29	69	15,2	55,5	22,9	65,9	21,7	60,9	30,4	77,3	25,8	71,5	26,7	74,4
Décembre.	17	47	62	34,1	13,7	40,8	15,8	45,4	16,9	47,1	16,7	42,3	16,2	47,3

Source : Service de la Météorologie Bobo-Dioulasso 1990

L'hygrométrie passe par un minimum en Janvier-Février à cause de l'influence de l'harmattan plus desséchant. Elle atteint son maximum en Août à cause de l'influence de la mousson guinéenne en provenance de l'Atlantique. Pour l'agriculture, le faible niveau atteint par l'hygrométrie moyenne de Novembre à Février limite le développement des parasites cryptogamiques, ce qui permet aux cultures maraîchères de donner de meilleurs résultats tant du point

de vue du rendement que de la qualité. Au contraire, la remontée de l'hygrométrie développe les parasites qui s'attaquent aux cultures maraîchères et explique en partie leur rareté sur les marchés en saison pluvieuse.

4 - L'évapotranspiration et le bilan hydrique :

Pour ce qui est de l'évaporation deux types d'appareils sont utilisés dans les mesures : L'évaporomètre de Piche sous les abris météorologiques et l'évaporomètre de BAC "A" à l'air libre.

L'évaporation varie d'une année à l'autre en fonction du rayonnement du vent qui passe et du déficit de saturation de l'air. La fluctuation est maximale au mois de Mai selon que le mois est sec ou pluvieux. L'évaporation est intense en Janvier (10 à 12 mm/j) et minimale en Août (2 à 3 mm/j).

Quant à l'évapotranspiration, il n'existe pas de données de mesures directes dans la région. On se base sur la méthode Turc pour la région soudano-sahélienne qui tient compte du déficit de saturation de l'air. De cette manière on arrive à une E.T.P moyenne de 1665 mm pour Bobo-Dioulasso avec un maximum de 370 mm en Mars et un minimum de 127 mm en Août.

On estime que les pertes moyennes en eau c'est-à-dire évaporation et évapotranspiration atteignent 2 682 mm/an heureusement compensées par une pluviométrie plus importante que la moyenne nationale.

Tableau N° III : Total d'évaporation en mm/BAC "A"

MOIS	ANNEES	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Janvier		461	337	350	319	209	297	277
Février		490	361	339	296	294	318	291
Mars		493	407	364	324	346	319	338
Avril		353	351	314	284	247	308	311
Mai		118	203	271	258	250	279	276
Juin		96	115	215	188	170	201	177
Juillet		82	82	183	146	153	133	177
Août		103	59	125	155	145	125	177
Septembre		85	61	137	150	135	139	157
Octobre		270	131	194	171	142	181	192
Novembre		264	244	222	234	162	229	210
Décembre		383	337	272	261	238	266	271

Source : Service de la Météorologie Bobo-Dioulasso 1990.

5 - L'INSOLATION :

La durée d'insolation, mesurée à Bobo-Dioulasso depuis 1956 donne la moyenne de 2828 heures. Des héliographes ont été installés dans les différentes stations. Les données permettent d'établir des corrélations et d'effectuer l'étude fréquentielle de la répartition mensuelle de l'énergie solaire sur la région. La durée d'insolation varie peu d'une station à l'autre ; aussi nous nous proposons de dresser le tableau N°IV qui est celui de la station de Bobo-Dioulasso

Tableau N° IV : Insolation totale - durée en heures

MOIS	ANNEES	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Janvier		283	279	290	320	255	250	230
Février		283	281	243	298	221	258	251
Mars		272	302	268	278	303	128	263
Avril		235	241	195	257	231	189	658
Mai		262	213	282	283	239	253	259
Juin		221	228	269	274	248	230	207
Juillet		209	209	206	201	152	170	176
Août		169	152	142	200	181	180	172
Septembre		185	161	181	241	231	186	221
Octobre		240	264	267	259	257	229	280
Novembre		252	278	253	297	234	283	259
Décembre		242	283	258	287	264	248	257

Source : Service Météorologie Bobo-Dioulasso

On remarque que le minimum annuel d'insolation est atteint en Août. En Septembre et Octobre, la variabilité de la pluviosité explique la grande variabilité des durées d'insolation.

En saison sèche, les journées de fort harmattan se traduisent par une réduction de la durée d'insolation, cela convenant aux cultures de contre-saison, elles-mêmes tributaires des disponibilités en eau.

6 - La pluviométrie :

La pluviométrie est l'élément déterminant dans l'organisation, des activités agricoles et industrielles et conditionne de ce fait toute installation humaine. Dans la zone de Bobo-Dioulasso, le volume des précipitations annuelles malgré la relative longue saison sèche varie entre 800 et 1400 mm tel que le montre le tableau N°V faisant état des différentes variations pluviométriques de la région :

Tableau N° V : Hauteurs de pluie en millimètres

ANNEES MOIS	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Janvier	néant	15,8	néant	néant	9,1	néant	néant
Février	néant	néant	néant	néant	néant	traces	néant
Mars	1,3	11,2	6,4	31,0	néant	10,5	néant
Avril	75	5,7	28,3	21,9	10,8	6,2	14
Mai	71,9	90,0	180,1	60,4	111,6	139,8	141,6
Juin	175,1	162,6	112,6	146,7	50,7	193,2	119,1
Juillet	437,3	194,1	316,2	258,6	203,5	281,8	251,2
Août	163,4	288,6	460,4	203,6	221,3	427,2	305,6
Septembre	174,4	235,4	273,2	138,9	147,9	205,5	109,6
Octobre	129	25,2	13,6	18,4	83,2	67,4	31,2
Novembre	15,8	néant	13,3	2,4	3,5	néant	22,4
Décembre	traces	néant	néant	6,2	néant	néant	néant
TOTAL	802,8	1028,6	1404,1	888,1	841,6	1331,6	994,7

La saison des pluies dure de Mai à mi-October avec un maximum en Juillet-Août. Cette saison est caractérisée par des pluies dont l'intensité peut dépasser 100 mm/heure auxquelles précèdent des vents violents dont les conséquences se traduisent par des dégâts physiques sur les plantes et les cultures surtout maraîchères.

La saison sèche dure de mi-October à Mai et est caractérisée par l'installation de l'harmattan, vent desséchant dont l'influence sur la consommation en eau et la végétation est certaine.

Au total, les conditions climatiques à Bobo-Dioulasso sont favorables à l'installation humaine. En effet, la douceur des températures qu'accompagne un volume des pluies supérieur à la moyenne nationale font de la région une zone céréalière et fruitière du pays. Les prix des produits alimentaires y sont abordables et les famines y sont rares. La réduction de la durée de l'insolation en période d'harmattan est favorable aux cultures maraîchères. Ces données climatiques à l'intérieur d'un relief accidenté font de Bobo-Dioulasso une niche écologique très attrayante. Aussi, Bobo-Dioulasso est une ville qui attire les gens et les y retient.

NORD

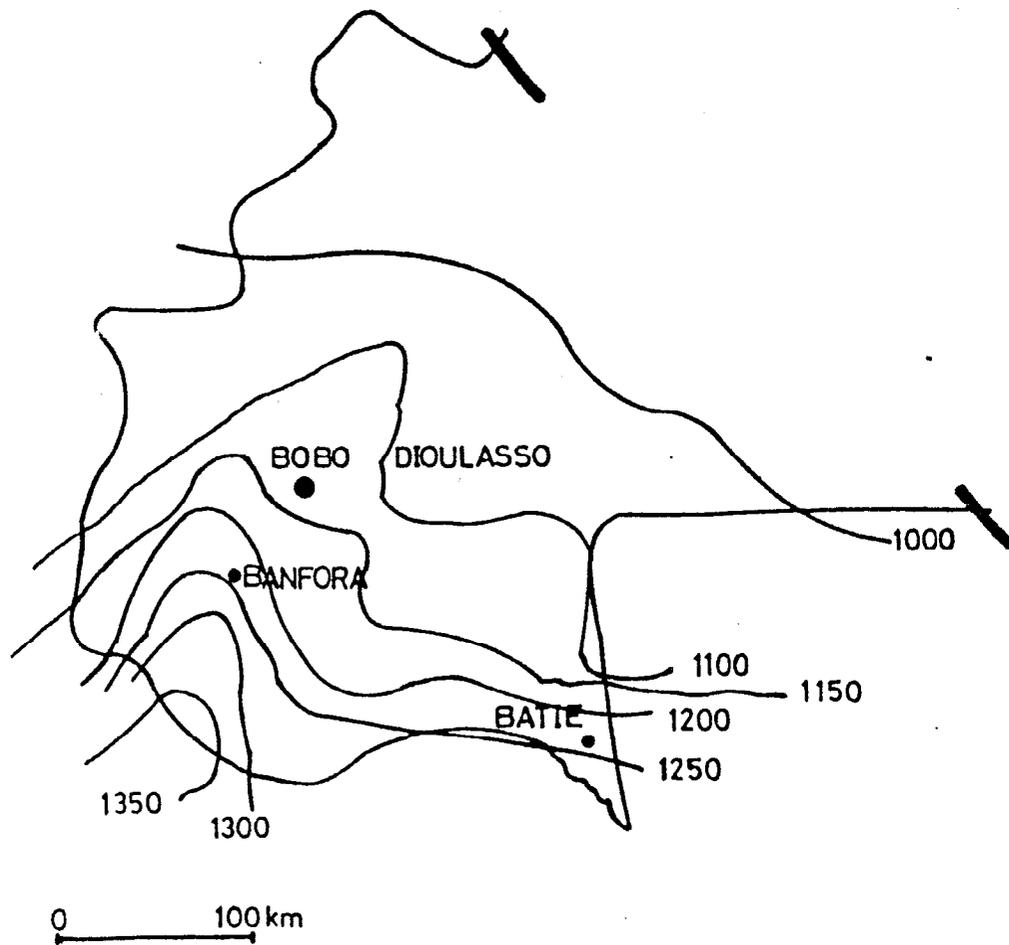


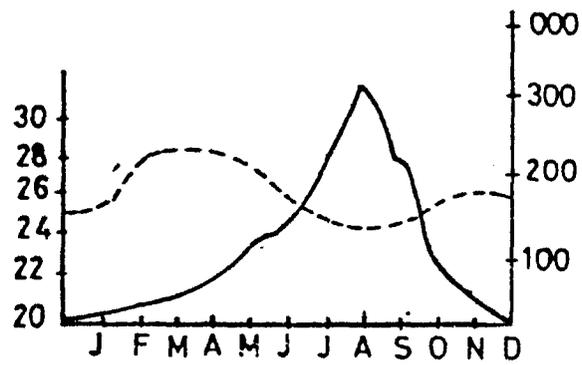
FIGURE: 3

CARTE PLUVIOMETRIQUE DE L'OUEST
BURKINABE

SOURCE: ATLAS DE HAUTE VOLTA
SERVICE METEOROLOGIQUE 1969 J. RENARD

(LEGEREMENT MODIFIEE PAR NOUS)

FIGURE 4: COURBES OMBRO-THERMIQUES



BOBO DIOULASSO



OUAGADOUGOU

--- Temperature

— Précipitations

SOURCE : Géographie générale
de la HAUTE VOLTA

II - Topographie et sols

La région de Bobo-Dioulasso est dominée par un plateau gréseux qui se termine par la falaise de Banfora à l'intérieur duquel on distingue :

- des régions cuirassées au Nord (ville de Bobo-Dioulasso) et au Sud, que sillonnent des marigots au fond de vallées encaissées.
- des régions remblayées au centre et à l'Est.

Dans cette partie centrale, on a un affleurement argilo-sableux de ton ocre qui donne soit des versants très adoucis, soit des ravinements vifs et profonds par endroits.

En suivant ces ravins et ravines sur la carte topographique on voit qu'ils aboutissent dans les têtes de bassins principaux (Mouhoun, Comoé, Léraba)

La pente est forte au niveau de la ville de Bobo-Dioulasso de sorte que les eaux sont vite évacuées mais les crues quoique rares sont très violentes en témoignent les inondations d'Août 1985 qui ont causé des dégâts matériels importants.

Un aménagement des petites plaines pourrait laminer ces crues en constituant des réserves d'eau pour la saison morte au profit des cultures de contre saison.

Sur le plan pédologique nous avons deux grands types de sols :

- les sols des vallées et des plaines très hétérogènes, sont formés de matériaux alluvionnaires et colluvionnaires provenant de la décomposition des roches gréseuses. Il s'agit en fait de sols hydromorphes de texture assez grossière à gley de profondeur limitée par une nappe qui ne descend guère à plus de 50 cm de la surface. Ces sols reposent sur un matériau original altéré.

- les sols des interfluves et de la falaise sont formés de blocs de carapace provenant de la mise à nu et de l'induration des horizons d'accumulation. Par endroits, la roche mère gréseuse en voie de décomposition affleure colorée de teintes vives.

D'une manière générale ces sols sont sur le plan chimique, acides : le pH de l'ordre de 5 à 6⁶

Ces types de sols ne sont pas favorables aux cultures vivrières dont le développement exige un minimum de fertilité. Toutefois, parce que mieux drainés que le reste du pays, avec une nappe phréatique peu profonde, ces sols réussissent aux plantes ce qui explique que cette zone fasse partie de la zone fruitière et légumière du pays.

Aussi les personnes de toute profession trouvent-elles à s'occuper. Ce qui explique l'attrait de la ville.

III - Géologie et hydrogéologie

1 - Le socle.

Le socle ancien est constitué par les granito-gneiss comprenant des roches orthométamorphiques et éruptives et par le birrimien, groupant les roches basiques et neutres anciennes profondément métamorphisées et des roches paramétamorphiques⁷.

On distingue les grès de Sotuba du nom de la ville voisine du Mali qui sont des grès compacts, homogènes, à ciment argileux et ferrugineux et les grès de Bobo-Dioulasso. Les grès de Bobo-Dioulasso forment le sommet de la série primaire des grès du socle granito-gneiss. C'est un niveau très hétérogène avec faciès de bas en haut.

- grès massifs clairs
- grès grossiers hétérogènes et galets de quartz
- grès micacés en plaquettes
- grès fins, argileux
- grès roses.

D'une manière générale ces grès s'altèrent facilement. Leur épaisseur est de l'ordre de 1200 m.

Les dépôts récents de couverture sont constitués de sables, d'argiles, de latérite et l'épaisseur moyenne de cette couverture est de l'ordre de 50 m. Elle recouvre le plateau de Bobo-Dioulasso.

Du point de vue de la structure, au-dessus du socle granito-gneiss, reposent les grès de base, les grès de Sotuba, les grès de Bobo avec un faible pendage (~ 5°) vers le Nord-Ouest à partir de la falaise de Banfora.

⁷ M.D. Rural, Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement rural
Service des Eaux souterraines Mai 1983 chez l'auteur.

Ces formations se redressent au niveau de la vallée du Kou. Ce mouvement crée des plissements mous, délimitant :

- le synclinal de Bobo-Dioulasso
- l'anticlinal de Moami sur la route de Orodara.

Cette tectonique provoque des diaclases importantes orientées suivant l'axe des plis. Une telle tectonique peut avoir une conséquence économique à cause d'une probable minéralisation et nécessite de ce fait une prospection minière sérieuse.

2 Hydrogéologie :

La nappe superficielle de Bobo-Dioulasso dans laquelle s'alimentent les puits de la ville est la nappe latéritique.

Cette nappe provient de l'eau de pluie directement percolée et emmagasinée à la limite des grès de Bobo-Dioulasso et de la latérite. Les variations piézométriques sont importantes d'un secteur à l'autre (7 m). Nous pouvons citer en exemple le puits Fofana au quartier Hamdalaye⁸.

En 1938, ce puits s'alimentait dans la nappe superficielle de Bobo et avait 20 m de profondeur. Par déficit pluviométrique, le puits fut tari et approfondi :

- 0 - 2 m latérite
- 2 - 22 m argile-grès
- 22 - 23,5 m sable blanc argileux (sans venues d'eau)
- 23,5 - 26 m grès siliceux à ciment argileux (quelques venues d'eau)

Entre 26 m et 27 m le grès fin, dur, compact, clair qui se présentait comme une dalle fut traversé sur 25 cm⁹ environ.

En ce qui concerne la nappe profonde, les taux d'infiltration et les chemins d'écoulement des eaux souterraines sont mal connus. On admet que la circulation de l'eau dans les formations du grès se fait en faveur des fractures provoquées au cours des phases de plissement.

Une datation (analyse d'échantillons par recherche du rapport isotopique de 2H et 18O)¹⁰ effectuée en 1985 par l'IWACO (International Water Company) a montré que l'eau de la source de NASSO qui alimente la ville de Bobo-Dioulasso met 30 ans à s'infiltrer avant de ressurgir de sorte que les risques de pollution de la source sont donc réduits.

⁸ Ministère du Développement Rural, Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural, Services des Eaux Souterraines Mai 1983 chez l'auteur

⁹ idem

¹⁰ Rapport de l'IWACO. cité dans le Document du SDAU page 2-2-3, 1989 chez l'auteur

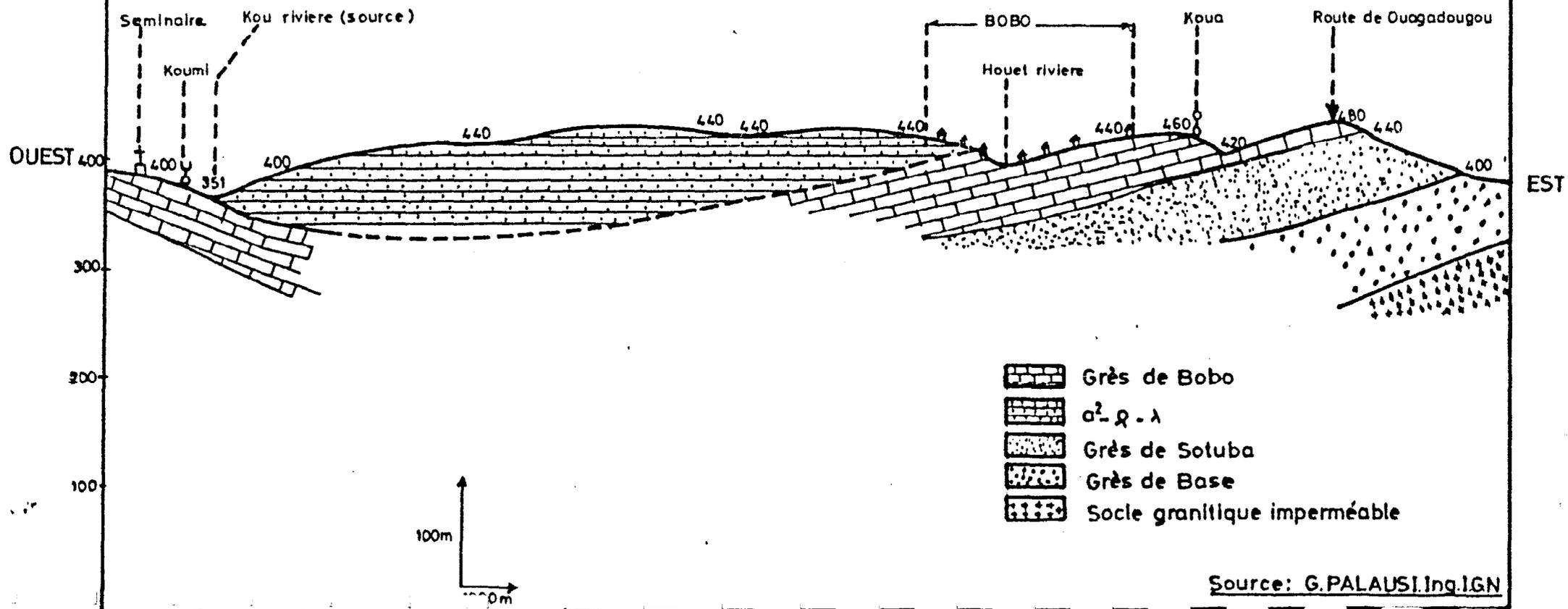
Cette disponibilité en eau et de bonne qualité facilite toute installation nécessitant cette ressource. C'est pour cette raison que les industries y prospèrent créant de l'emploi. Les hommes trouvent et l'eau de boisson et l'eau pour les diverses activités : construction, jardinage... Les animaux s'abreuvent aisément ; autant de raisons liées à la présence de l'eau qui permettent à Bobo-Dioulasso de se développer harmonieusement.

Cette abondance de l'eau explique aussi la richesse floristique de la région.

FIGURE 5

COUPES GEOLOGIQUES DANS LA REGION DE BOBO DIULASSO

21



IV - Le paysage végétal :

Mises à part les différentes plantations le long des axes routiers opérées pour l'essentiel pendant la période coloniale, (Kapokier, manguiers...) l'ensemble de la région est couverte par une gamme variées d'espèces végétales. Aussi, nous distinguerons les formations climax et les formations anthropiques.

Floristiquement, on trouve dans la région de Bobo-Dioulasso la plupart des espèces du domaine soudanien quoique nous soyons dans le domaine soudano-guinéen. Ici elles sont d'ailleurs plus épanouies du fait de l'importance des précipitations. Par contre, les espèces du domaine sahélien se raréfient ou y disparaissent complètement.

Sur les sols des vallées, pousse une végétation plus ou moins hygrophile dont les espèces les plus fréquentes sont *Berlinia grandiflora*, *Syzygium Guineense*, *Cola Cordifolia*... auxquelles peuvent s'ajouter le long des galeries forestières des cours d'eau *Carapa Procera*, *Adina microcephala*... On y trouve aussi les palmiers notamment le palmier à huile (*Elacis guinéensis*). Dans des dépressions marécageuses on rencontre le *Phœnix réclinata*; le *Raphia Sudanica*...

Sur les sols de la falaise, la végétation est clairsemée car leur capacité de rétention en eau est faible. C'est surtout sur ces sols qu'on rencontre les essences du domaine soudanien : Karité (*Butyrospermum parkii*) Néré (*Parkia Biglobosa*), Caïlcédrat (*Khaya Sénégalensis*). C'est aussi en contrebas des collines que poussent les graminées pérennes dont de nombreuses andropogonées (*Andropogon gayanus* *Cymbopogon*...). Elles forment un tapis généralement continu.

Mais la végétation naturelle a subi d'une manière remarquable l'influence de l'homme de sorte que certaines formations prennent une importance dans le paysage.

Ainsi, le Kade ou acacia Albida, en perdant ses feuilles en saison des pluies, fertilise le sol et peuple de nombreux villages de la région.

Le Kapokier, le rônier sont caractéristiques des paysages champêtres.

La graine oléagineuse du Karité est une source de graisse végétale.

Les facteurs physiques dans leur ensemble sont attrayants : les sols sont fertiles, la pluviométrie est moins capricieuse, les températures sont clémentes, la nappe phréatique offre une eau abondante et potable. Toutes ces raisons expliquent le fait qu'à Bobo-

Dioulasso il n'y a pas prédominance d'une ethnie sur les autres même si géographiquement et historiquement nous sommes en plein pays Bobo.

Chapitre II : Le cadre humain : une population cosmopolite et dynamique.

La ville de Bobo-Dioulasso, cadre de vie dynamique, a accueilli à une époque reculée, des populations d'origines diverses. De par sa situation géographique elle est une zone de contact. La présence de sources d'eau de très bonne qualité, un relief favorable à la protection contre les attaques extérieures expliquent le choix historique du site par les Bobo d'origine mandé. Placée au carrefour de deux grands axes de circulation Nord-Sud : Mopti-Abidjan, Est-Ouest Bamako-Niamey (Communément appelée la Grande Transversale), Bobo a été à l'époque coloniale un important centre administratif.

Pour comprendre le dynamisme de l'occupation de l'espace, une connaissance des différents groupes humains en place est nécessaire. Or cette connaissance n'est pas possible en dehors des sources historiques qui nous renseignent sur les différentes étapes de leur mise en place, de leur évolution et de leurs activités.

I - Historique de l'occupation du site

L'époque de la mise en place des populations sur cet espace est connue quoique son histoire mérite qu'on continue à s'y pencher nos sources étant légendaires donc lacunaires.

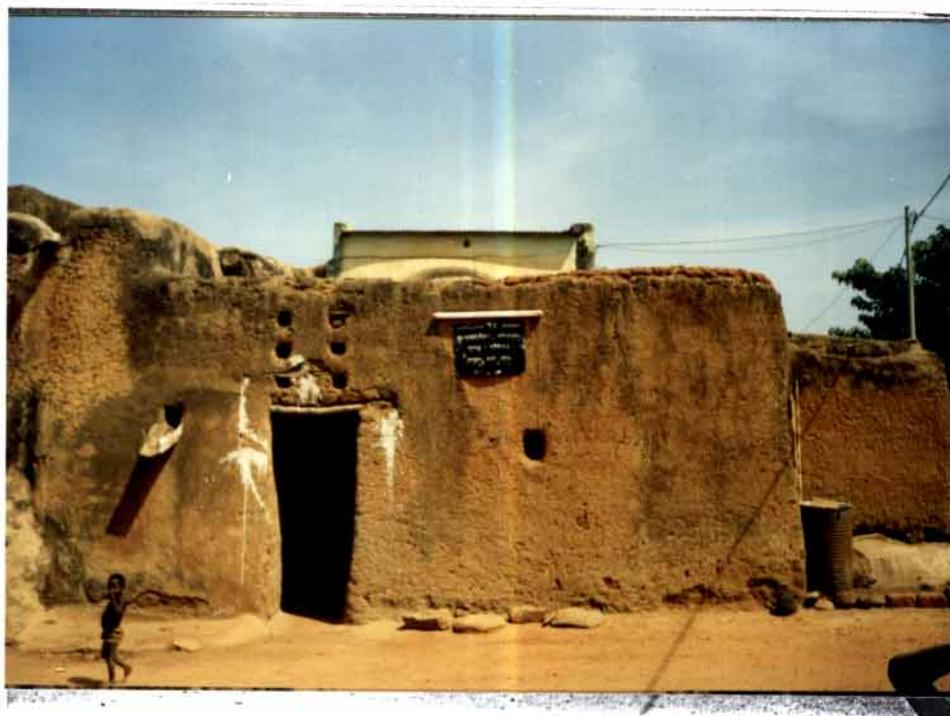
Ce serait vers 1050 que les premiers fondateurs, des agriculteurs Bobo originaires du mandé se seraient installés sous le <<KIBI>> ce qui signifie en langue Bobo-Fing "arbre". Ils appelèrent leur village Kibidoué. Selon la légende, Bobo-Fing et Bobo-Dioula seraient des frères. L'un d'eux se serait intéressé au commerce et ses activités lui permirent de rentrer en contact avec des populations musulmanes qui l'auraient converti à l'islam. C'est alors qu'il prit l'appellation de Bobo-Dioula. Le deuxième, resté animiste et attaché à la terre prit l'appellation de Bobo-Fing. Le Dioula serait arrivé à Bobo venant de Kong en Côte d'Ivoire où ses activités l'y auraient conduit. D'autres vagues seraient venues du Mali favorisant la prédominance de l'islam à Bobo-Dioulasso. C'est ce qui explique la construction plus tard de la mosquée en 1892 par Sidiki SANON sur le site de la forêt sacrée des populations autochtones, animistes. Les migrants venus de Côte d'Ivoire s'installent en 1200 à Kombougou et Yoro Koko (Koko signifiant de "l'autre côté de la rivière", ici le Houet). Ceux du Nord s'installent en 1600 dans les quartiers Farakan et Donona.

Jusqu'à l'intervention de l'Administration coloniale l'occupation de l'espace reste limitée à ces quartiers selon le mode

d'occupation typique de l'habitat Bobo aux maisons rectangulaires serrées.

Mais en 1895 les français arrivent en Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et en 1897, Bobo devient un centre administratif. A cette époque, Bobo-Dioulasso s'appelait Sya, nom d'une vendeuse de dolo reconnue pour sa générosité. Les français resteront maîtres du pays, donc de la ville jusqu'en 1960 année des indépendances. C'est ainsi qu'ils vont organiser ce chef lieu de circonscription suivant le modèle occidental,

Planche N°1



Une vue de la maison-mère au quartier Dioulasso-Ba.
Le tableau noir porte l'inscription... Consasso. La
maison du premier ancêtre des Bobo-Dioula.

Bobo-Dioulasso dit Sya.

II - La période coloniale 1897 - 1960

De 1897 à 1904, c'est l'occupation militaire. Sya devient un poste administratif rattaché à la Côte d'Ivoire. Le colonisateur s'installe en amont de la rivière Houet sur sa rive gauche au Sud de Kibidoué non loin de l'actuelle Mairie Centrale. C'est en 1904, que le Commandant Candrillier baptise la ville Bobo-Dioulasso ce qui signifie en Bobo Djula "maison des Bobo et des Dioula". C'est à cette période que sont tracées d'autorité de grandes voies de circulation qui s'accompagnent d'aménagement de nouvelles zones d'extention. Ainsi, Tounouma et Bolomakoté accueillent les déguerpis. Un camp militaire est installé à Bobo-Dioulasso en 1906. C'est le premier poste militaire français de l'Ouest africain avec 3000 européens. La ville est en même temps rattachée la colonie du Haut Sénégal Niger. La concentration humaine au sein de Bobo devient rapide. De 2500 en 1897, la population a atteint 7000 hbts entre 1905 et 1919, date de la création de la colonie de Haute-Volta. Bobo-Dioulasso devient le deuxième centre de l'A.O.F. en chiffre de population après Dakar¹¹ La ville joue un rôle actif de collecte et distribution entre les colonies d'Afrique. Les installations des services territoriaux s'intensifient et Bobo-Dioulasso continue à attirer au point que Monsieur Vicens commerçant européen y ouvre un magasin en 1917. Bobo-Dioulasso acquiert une grande importance.

Parallèlement, les chantiers des travaux forcés se multiplient installant à Bobo-Dioulasso des ouvriers d'origines diverses travaillant sur le chemin de fer en 1923 interrompu par la guerre, l'aéroport, les routes, les maisons administratives... Au moment de l'intermède 1932 - 1947 durant lequel le pays a été reparté entre ses voisins, Bobo-Dioulasso allait jouer un rôle de liaison avec les deux territoires voisins ; la Côte d'Ivoire et le Soudan français.

En 1947 la "Haute-Volta" est proclamée colonie. Bobo-Dioulasso comptait 17 000 hbts¹² de même que Ouagadougou mais bon nombre de services sont transférés à la capitale amoindrissant le rôle de Bobo-Dioulasso.

En 1957, Bobo-Dioulasso devient une commune de plein exercice sans doute pour être le point de convergence de l'action impérialiste. Mais plutard le 5 août 1960, ce sera l'indépendance de la "Haute-volta" et Bobo-Dioulasso perd certains cadres de son administration au profit de Ouagadougou.

¹¹ Source Marcel POUSSI exposé au séminaire de sensibilisation des cadres de l'État aux problèmes de population Bobo 1976.

¹² Source Marcel POUSSI exposé au séminaire de sensibilisation des cadres de l'État aux problèmes de population Bobo 1976.

III Après l'indépendance :

En 1960, les grands services administratifs, les directions des sociétés commerciales et industrielles sont transférés à Ouagadougou. Les installations militaires françaises cessèrent d'exister et Bobo voit le départ de 2500 soldats français auxquels s'ajoutent d'autres expatriés. De 1500 avant l'indépendance, cette population expatriée non militaire n'était plus que 900 deux ans plus tard¹³ En 1966 le nombre des européens était de 1200 et 1300 en 1970 du fait de l'intensification de l'assistance technique. En effet, c'est à cette époque que sont installés le Centre Muraz, les projets de la F.A.O etc. L'activité a repris et Bobo devient le centre de gravité économique du pays après une période d'éclipse. Des fonctionnaires y sont affectés avec leurs familles, les industries "offrent" des emplois et l'attrait de Bobo ne finit pas tout au moins dans l'Ouest. En 1970 la ville comptait environ 67 000 hbts¹⁴

Les migrations, les mouvements internes ont permis de compter 231 162 hbts à Bobo-Dioulasso en 1985.

Le tableau N°VI : Évolution de la population.

ANNEES	1897	1919	1947	1960	1970	1975	1985
Population	2500	7000	17500	40000	67000	11500 0	23100 0

Au cours de la dernière décennie 1975 - 1985, la population bobolaise est passée de 115000 hbts à 231000 hbts. Elle a plus que doublé en une décennie soit une augmentation de 13400 l'an, ce qui nous recommande une étude des aspects actuels de l'urbanisation. Mais avant d'en arriver là, une chronologie qui récapitule l'histoire de la ville nous paraît nécessaire.

IV Chronologie de l'histoire de la ville.

Cette chronologie nous la devons au projet "Schéma d'Aménagement Urbain de Bobo-Dioulasso". Nous ne nous sommes intéressés qu'aux dates qui sont en rapport avec l'occupation du site et à celles qui orientent son développement.

1050 Naissance d'un village Kibidoué

1100 Naissance de Kounima

¹³ D'Aron del de la HAYES : Enseignements de 10 années d'Etudes maraichères à Farako-Ba IRAT Novembre 1972

¹⁴ Service de la Planification Bobo-Dioulasso recensement 1985

- 1200 Extension avec les quartiers Kombougou et Koko
- 1600 Extension avec le quartier Farakan
- 1892 Grande mosquée de Bobo-Dioulasso
- 1895 Arrivée des français
- 1897 Les français s'installent à Sya
- 1898 Première maison de Commerce : Niger Soudan
- 1904 La ville est rattachée au Haut Sénégal Niger.
Le nom Bobo apparait
- 1906 Création à Bobo du premier poste militaire
français de l'Ouest africain (3000 européens).
- 1907 Bobo est rattachée à la Côte d'Ivoire.
- 1917 Mr Vincens premier commerçant européen
s'installe à Bobo.
- 1919 Création de la colonie de Haute-Volta.
- 1923 Première zone industrielle.
- 1924 Premier lotissement : Sikasso-Cira.
- 1929 Lotissements de Hamdallaye, Tounouma, Koko.
- 1930 Création de l'aéroport de Bobo.
- 1932 La Haute-Volta perd son statut et la ville
est rattachée à la Côte d'Ivoire
- 1934 Le train siffle à Bobo.

Chapitre III : Aspects actuels de l'urbanisation.

L'irrégularité des recensements rend difficile une véritable étude démographique. Avant l'apparition des résultats du recensement général de la population de 1985, il fallait se référer aux résultats de 1975. Or dans un pays en construction caractérisé par une extrême jeunesse de sa population les chiffres sont vite dépassés. Aussi c'est avec précautions que nous abordons cette étude étant donné le rythme combien rapide de l'évolution de la population. Face à cet état de choses, nous avons axé l'essentiel de l'étude de l'évolution démographique sur les résultats officiels du recensement

général de la population de 1985. Nos difficultés s'accroissent lorsqu'il s'agit d'aborder l'étude des mouvements externes de la population.

C'est ainsi que les agents recenseurs ont dénombré 231162 hbts et les corrections apportées par l'Institut de la Statistique et de la Démographie à Ouagadougou et publiées dans le Document Définitif donnent à Bobo-Dioulasso une population de 228 668 hbts en 1985. Cependant ce dernier chiffre n'est nulle part usité dans les divers documents de la Province que nos recherches nous ont conduit à consulter. C'est celui de 231 000 qui est retenu. La différence est de 2494. Dans ces conditions, la densité est très élevée puisqu'elle atteint 50 hbts/ha. Cette densité est liée au mouvement de population, qui doit être analysé sous deux aspects : accroissement interne et apports de l'immigration.

I - Les mouvements de population

Nous avons vu qu'en 1897, Bobo-Dioulasso comptait 2500 hbts. En 1985, 231 000 hbts. La population s'est accrue de 228 500 hbts en 88 ans. Ce phénomène est lié à la mutation de l'économie burkinabè qui s'industrialise.

Or Bobo-Dioulasso joue dans ce domaine un rôle capital puisque les industries y sont de plus en plus nombreuses et font appel à des activités tertiaires demandant un nombre croissant d'ingénieurs, de techniciens, de chercheurs de cadres divers mais surtout d'ouvriers qui viennent s'y établir avec leur famille.

A - Les taux d'accroissement :

En décembre 1985, Bobo-Dioulasso comptait 112804 femmes pour 118358 hommes, soit respectivement 48,8 et 51,2 %¹⁵ de sa population. Cette surmasculinité est le signe des villes jeunes n'ayant pas encore atteint l'âge de la maturité. L'effectif de la tranche d'âge comprise entre 0 et 15 ans était de 104 103¹⁶ personnes soit 46,2 % de la population totale. Entre 15 ans et 50 ans elles étaient au nombre de 105 915 soit 45,8 % de l'effectif global. Dans cette dernière tranche d'âge, le taux de fécondité calculé en 1985 était de 331 ‰ en liaison avec l'allongement de l'âge moyen à la procréation puisque la femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard. On constate que cette population est jeune (45,8 % en état de procréer).

Et cette population féminine, jeune et favorisée par de bonnes conditions sanitaires et nutritionnelles concoure à l'accroissement de la fécondité ; aussi a-t-on estimé le taux de natalité à 51 ‰ en 1985 en dépit de facteurs défavorables. En effet, l'individualisme des jeunes générations, la légalisation de la

¹⁵ Service de la Planification Bobo-Dioulasso recensement 1985

¹⁶ idem

contraception, la féminisation des emplois et la montée des divorces constituent des freins à l'accroissement de la natalité surtout en milieu urbain.

Parallèlement la mortalité est en baisse puisque de 22 ‰ en 1975 elle n'est plus que de 18,3 ‰ dix ans plus tard. Ceci est lié au rajeunissement de la population et aux efforts de l'hygiène et de la santé tendant à juguler des maladies autrefois mortelles.

Ainsi, l'espérance de vie à la naissance est passée de 32 ans en 1960 à 42 ans en 1975 et à 48 en 1985¹⁷

Avec un taux de natalité de 51 ‰ et un taux de mortalité de 18,2 ‰ on arrive à un gain naturel de 32,8 ‰ ce qui permet à la population de doubler en 25 ans. Mais à côté du solde naturel, Bobo-Dioulasso accueille tous les jours des citoyens qui n'y sont pas nés ce qui contribue aussi à transformer perpétuellement sa population.

B - Les apports de l'immigration

Les flux sont quotidiens de sorte qu'il est imprudent sinon impossible d'avancer des données chiffrées. En effet, Bobo-Dioulasso est une ville industrielle. Pour un seul poste créé dans l'industrie, plusieurs demandeurs viennent s'établir en ville. Un seul obtient l'emploi, les autres préfèrent continuer en Côte d'Ivoire ; Bobo-Dioulasso devenant pour eux un relais ou choisissent de rester en chômage au lieu de retourner à la campagne pour y avouer leur échec. Mais il n'est pas exact de dire que tous les migrants <<s'urbanisent>>. La migration saisonnière existe. Les jeunes Dagari et les jeunes Dafing occupent à Bobo des emplois (de boy-cuisiniers) pendant la morte saison avant de retourner à la campagne dès que s'annonce l'hivernage. Mais à côté de cette migration "informelle" et sélective puisqu'elle s'adresse à des jeunes non liés à aucune obligation, existe une migration qualifiée faite de travailleurs intellectuels liés à leur employeurs par des obligations professionnelles. En effet Bobo-Dioulasso n'est pas seulement une capitale économique. Elle est aussi une ville administrative et tous les services y sont représentés et un nombre sans cesse croissant de travailleurs sont mis au service de la ville voire de la région ex : au Lycée Ouezzin en 1990 on comptait 116 professeurs. Certaines usines comptent plus de 100 cadres....

En plus des travailleurs, les élèves sont des migrants temporaires. Au niveau du cycle primaire les déplacements sont rares, mais par contre au niveau du secondaire, les élèves extérieurs à Bobo sont les plus nombreux en provenance de Départements non encore dotés de CEG ou de cycle secondaire (centres urbains "satellites"). En 1985, on comptait environ 14 586 élèves dont plus de 600 ivoiriens.

¹⁷ Schéma de Développement et Aménagement Urbain de Bobo.

Une évaluation du solde migratoire peut être faite de façon globale. En effet en 1985, sur les 231 000 hbts que comptait Bobo, 155 000 y étaient nés. Ainsi la différence de 76 000 hbts résulterait du gain migratoire ce qui représente 32,9 % de la population totale.

Quoiqu'il en soit, vingt et cinq secteurs d'inégale importance se partagent cet effectif selon le tableau N°VII ci-dessous.

Tableau N° VII : Population par secteur au recensement général de 1985

Secteurs	Population présente			Proportions en pourcentages	
	Ensemble	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	17 488	8 872	8 616	50,7	49,3
2	28 623	14 594	14 029	51	49
3	10 651	5 247	5 404	49,3	50,7
4	10 623	5 377	5 246	50,6	49,7
5	3 205	1 813	1 392	56,6	43,4
6	12 849	6 408	6 441	49,9	50,1
7	3 180	2 170	1 010	68,2	31,8
8	6 490	3 249	3 241	50,1	49,9
9	14 386	7 250	7 136	50,4	49,6
10	11 339	5 757	5 582	50,8	49,2
11	19 749	10 436	9 313	52,8	47,2
12	15 322	7 744	7 578	50,5	49,5
13	7 055	3 656	3 399	51,8	48,2
14	7 669	3 861	3 808	50,3	49,7
15	17 796	9 153	8 643	51,4	48,6
16	9 024	4 619	4 405	51,2	48,8
17	13 712	7 080	6 632	51,6	48,4
18)					
)	1 113	553	560	49,7	50,3
19)					
20	4 386	2 201	2 185	50,2	49,8
21	12 050	6 038	6 012	50,1	49,9
22	2 570	1 345	1 225	52,3	47,7
23	1 194	585	609	49	51
24	258	122	136	47,3	52,7
25	430	228	202	53	47
TOTAL	231 162	118 358	112 804	51,2	48,8

Source : Service de la planification Bobo-Dioulasso

II - Structure de la population urbaine

A - Structure par âge et par sexe : (analyse recensement 1985).

La population de Bobo-Dioulasso est jeune/. 52 % de cette population est en âge de travailler (15 à 65 ans). Le sex ratio qui est le nombre d'hommes pour 100 femmes est proche de l'équilibre puisqu'il est de 101 hommes pour 100 femmes. Cette situation est le résultat de l'immigration des hommes à la recherche d'un travail. Autrement dit, au niveau national, le nombre de femmes l'emporte sur celui des hommes puisque le sex ratio est égal à 101.

Dans la tranche d'âge actif (15 à 65 ans), l'excédent est assez fort (sex ratio égal à 104) comme le montre les tableaux N° VIII et N° IX

Tableau VIII : sex ratio à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou

	Bobo	Ouaga
Sex ratio	101	129
Sex ratio aux âges actifs (15 à 65 ans)	104	120

Source : Document du SDAU.Bobo-Dioulasso -1991

Structure de la population par âge et par sexe à Bobo-Dioulasso
(33 260 ménages) en 1985

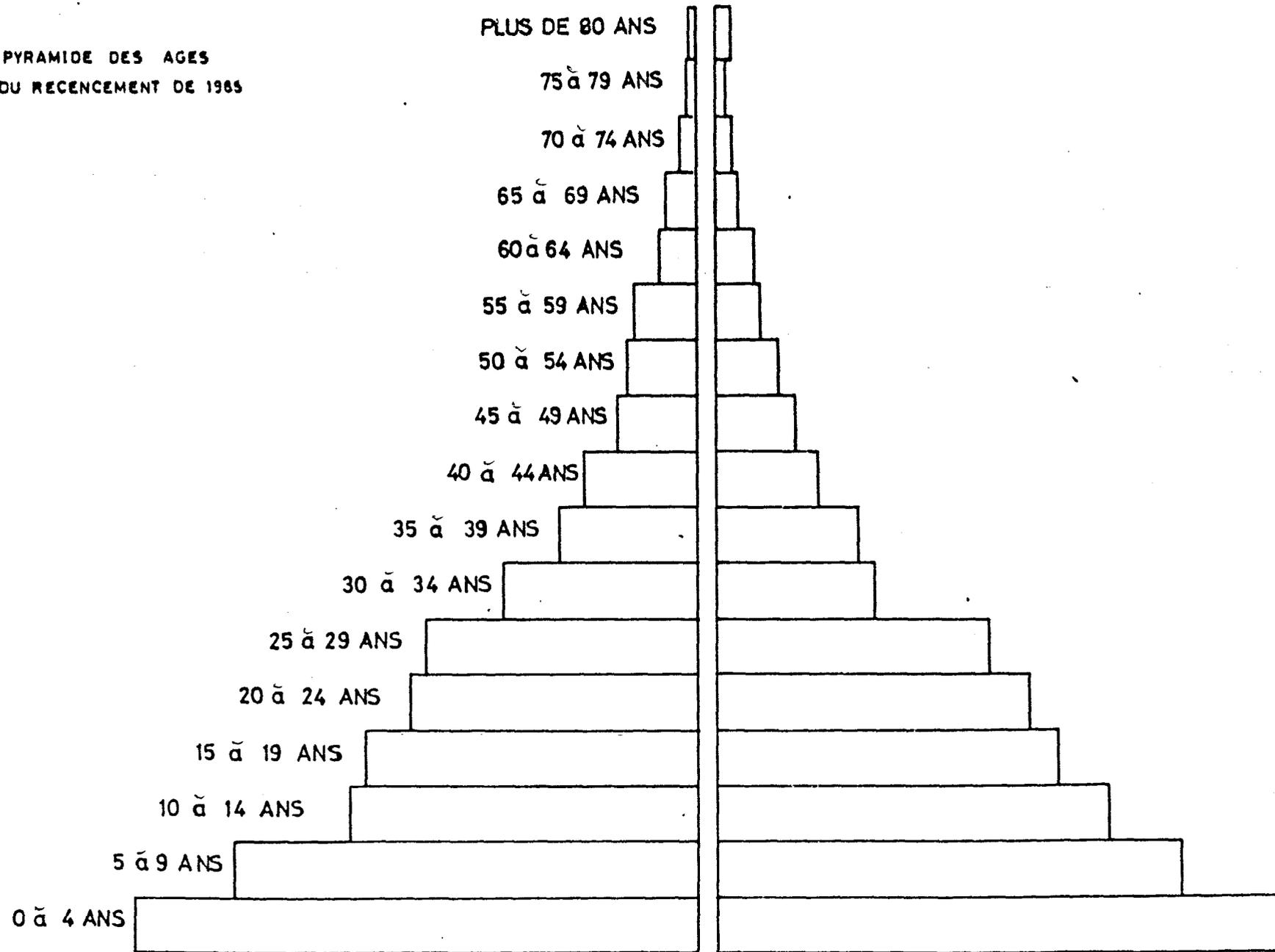
Tableau N° IX : Population par âge et sexe en 1985 à Bobo-Dioulasso

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total	%	Sex ratio
< 1 an	5031	4821	9852	4,4%	104
1 à 4	15873	15929	31802	14,1%	100
5 à 9	17602	17628	35230	15,6%	100
10 à 14	12999	14220	27219	12,1%	91
0 à 15	51505	52598	104103	46,2%	98
15 à 19	13424	13188	26612	11,8%	102
20 à 24	10954	11537	22491	10%	95
25 à 29	9305	9307	18612	8,3%	100
30 à 34	7230	5961	13191	5,9%	121
35 à 39	5601	5094	10695	4,7%	110
40 à 44	4070	3606	7676	3,4%	113
54 à 49	3336	3302	6638	2,9%	101
50 à 54	2489	2269	4758	2,1%	110
55 à 59	1930	1522	3452	1,5%	127
60 à 64	1223	1320	2549	1,1%	93
15 à 64 ans	59568	57106	116674	51,8%	104
	935	700	1635	0,7%	134
65 à 69	511	565	1076	0,5%	90
70 à 74	239	246	485	0,2%	97
75 à 79	299	592	891	0,4%	51
plus de 80	1984	2103	4087	1,8%	94
64 ans et >	198	127	325	0,1%	156
TOTAL	113255	111934	225189	100%	101

Source : Recensement général de la population en 1985
cité par le SDAU

Ceci donne la pyramide des âges suivante :

FIGURE 6: PYRAMIDE DES AGES
A PARTIR DU RECENSEMENT DE 1965



1Cm
2000 hab

HOMMES

FEMMES

B - Taille des ménages

Selon une enquête faite par le bureau technique allemand GKW concernant l'étude d'approvisionnement en eau et d'assainissement de la ville de Bobo-Dioulasso la taille moyenne des ménages est de 6,95 personnes avec 33 260 ménages,. Mais 14% des ménages comptent plus de 10 personnes. En général les ménages moyens comptent 3 adultes et 4 enfants. Toujours selon les résultats de la même enquête l'âge moyen du chef de ménage est de 45 ans. 5% seulement des chefs de ménage ont moins de 25 ans. Ceci est la preuve que les adultes restent longtemps auprès des parents. Cette situation est imputable aux pesanteurs économiques et sociales qui maintiennent les jeunes sous l'autorité parentale. Dans certains cas, une domesticité nombreuse explique le gonflement du ménage. La bonne ou le garçon, parent de l'un des conjoints ou salarié s'occupe du ménage ou des tâches domestiques diverses.

C - Structures Socio-professionnelles :

En 1985, on comptait à Bobo 60 896 actifs sur une population de 231 000 soit 26%. Les chômeurs étaient au nombre de 4382 soit 6,7% de la population. Ce taux est faible et devrait même être atténué si l'on veut se référer à la notion de chômeur stricto sensu à savoir la population qui n'exerce aucune activité. La part du secteur informel est importante.

Le tableau N° X résume les taux d'activité :

Population	231 168
Actifs	65 278
Taux d'actifs	28,2%
Emplois	60 896
Chômage	4 382
Taux de chômage	6,7%

Source : Document du SDAU

Une étude faite par le GLYSI. (Groupe Lyonnais de Sociologie Industrielle) à partir des résultats des recensements de 1975 et 1985 donne une évolution de la population active et des taux d'activité pour Ouagadougou Bobo-Dioulasso et six villes moyennes du Burkina Faso que résume le tableau n°XI

Tableau N° XI : Taux d'activité pour quelques villes du Burkina Faso

	Population active		Taux d'activité	
	1975	1985	1975	1985
Ouagadougou	39 110	131 939	22%	30%
Bobo-Dioulasso	25 143	60 896	21%	26%
six villes moyennes :) Koudougou, Banfora,) Ouahigouya, Kaya, Fada) N'Gourma)	24 847	63 702	21%	35%

Source : Document du SDAU

On voit bien que Bobo-Dioulasso offre moins d'emplois que l'ensemble des six villes. Prise isolément, Bobo est seulement surpassée par Ouagadougou qui est le premier pôle d'emploi du pays. Cette situation nous commande de voir de près ce que font ces actifs dans la seconde ville du pays dans les trois secteurs de l'activité à savoir : le primaire, le secondaire, le tertiaire.

Cette population jeune et dynamique fait que la ville <<grouille>> de jour comme de nuit. Ses besoins sont immenses et sont à la base de multiples activités qui s'y développent.

II - PARTIE
LES ACTIVITES URBAINES

<<Une ville dirige, produit, consomme et organise les échanges. Elle satisfait les besoins sociaux et culturels de ses habitants et de la population qu'elle dessert. Parmi les fonctions urbaines on distingue : la résidence, la production industrielle, les services, le commandement. Ce sont d'ailleurs ces fonctions appréciées d'après l'appartenance de la population active aux différentes catégories socio-professionnelles qui permettent de distinguer une petite ville d'un gros village et les villes entre elles¹⁸ >>

Ainsi donc, l'espace urbain est aussi un espace social : Cela veut dire qu'il a été élaboré grâce à la combinaison d'un certain nombre de facteurs en rapport avec la psychologie des sociétés urbaines, leurs aspirations, leurs exigences, leurs habitudes quotidiennes, et alimentaires. Au nombre de ces facteurs on peut retenir les équipements, qui, par leur niveau, leur qualité permettent d'apprécier le niveau de vie des habitants et la capacité du rayonnement urbain.

Aussi, nous aborderons cette étude des activités urbaines par l'étude des équipements urbains qui conditionnent ses fonctions.

Chapitre IV : Les Équipements urbains :

Nous distinguerons les équipements sociaux c'est-à-dire ceux dont les activités consistent à améliorer les conditions de vie des citoyens.(L'éducation, la santé, les prestations sociales diverses) puis les équipements orientés vers les réalisations économiques et les relations.

I Les équipements sociaux :

1 - L'enseignement :

Nous distinguerons l'enseignement préscolaire c'est-à-dire la -maternelle, le primaire et l'enseignement secondaire et technique à cause de leur structuration.

L'irruption de l'institution scolaire au Burkina FASO date de l'époque coloniale. En effet, le souci du colonisateur de répandre sa civilisation, ses us et coutumes lui recommandait l'ouverture d'écoles partout ; la langue étant le meilleur support de toute civilisation.

A Bobo-Dioulasso l'école primaire a été créée en 1904 soit 7 ans seulement après l'installation du colonisateur sous forme d'internat avec une centaine d'élèves âgés de 12 à 15 ans¹⁹ . Elle était dirigée par un sous-officier aidé de tirailleurs comme moniteurs et surveillants. Elle était située dans la cour actuelle des Travaux Publics.

¹⁸ Géographie classe de 2nde collection Bras - Brignon Hatier Paris mars 1987 P. 246

¹⁹ Sya ou Bobo-Dioulasso - CIREBA Birahim chez l'auteur (1921)

Elle sera transférée en 1908 à Kounima près du C.E.S.A.O un peu à l'écart du centre ville. C'est aussi à cette date qu'arrivera le premier instituteur métropolitain nanti d'un brevet supérieur et l'école fut transformée en une école régionale c'est-à-dire destinée à accueillir en classe de CM2 les meilleurs élèves des régions maliennes proches mais aussi ceux de l'ex Haute-Volta ressortissants de Banfora, Diébougou, Dédougou, Gaoua... Les meilleurs au CM2 étaient envoyés à l'école des otages à Kayes au Mali.

Le premier Directeur de cette école régionale s'appelait Mr Delamare. En 1915 on fait passer pour la première fois le certificat d'Etudes Primaires à Bobo-Dioulasso. Les candidats sont accueillis dans les locaux du cercle sur leurs tables - bancs entourés de tous les européens et de tous les notables de la ville. Un seul admis : Mr DABIRE Baoulé qui est aussitôt nommé Commis et affecté au Cercle de Gaoua. En 1928 - 1929, l'école est construite en dur dans ce qui sera plutard la zone des écoles.

C'est surtout à partir de 1942 que les implantations vont suivre l'évolution des lotissements et les sollicitations de la population qui, de plus en plus éclairée cherche à s'instruire.

A la rentrée 1988 - 1989, la ville de Bobo-Dioulasso comptait 63 établissements pour l'enseignement primaire repartis dans 18 secteurs de commune sur 25. Les établissements privés étaient au nombre de 12 et les établissements publics 51. Le nombre de salles de classe était de 364 pour 386 enseignants. Ces écoles relèvent de deux inspections : Bobo I et Bobo II ; Bobo III encadrant les écoles hors de la ville. A cette rentrée, le nombre d'enfants scolarisables de la ville était de 53 815 et 30 360 étaient effectivement envoyés à l'école ce qui représente un taux de scolarisation de 56,4%. L'effectif moyen par classe était de 85,5 élèves et chacune des écoles avait en moyenne 484 élèves soit 81 élèves par maître ; effectif pédagogiquement alarmant. Selon les services du Cadastre, la surface totale affectée aux écoles primaires était de 551 693 m² et la surface totale bâtie de 25,360 m² soit 0,83 m² par élève.

Dans une ville comme Ouagadougou l'on arrive à un effectif moyen de 100 élèves/classe. A Dori on compte en moyenne 50 écoliers²⁰ par maître tandis qu'à Paris la capitale de la métropole coloniale, on a un maître pour 25 élèves.

Tous ces chiffres sont évocateurs du malaise de cette institution au niveau du pays en général et de Bobo en particulier. En effet, ils traduisent un faible taux d'encadrement et d'équipement didactique. Le budget national d'achat de fournitures scolaires est inexistant. Les dépenses sont laissées à la charge du budget local et

²⁰ Pédagogie pratique pour l'Afrique - Paris, Librairie intercontinentale, 1987 - P 66

surtout des parents qui n'arrivent pas à s'en acquitter faute de moyens. Il n'y a pas de bibliothèques scolaires et le maître reste la seule source d'information de l'élève et toujours débordé par les effectifs pléthoriques.

Devant une telle situation, le rendement est faible et les abandons, faute de moyens nombreux. Ce coût élevé de l'école freine les flux scolaires ce qui est en contradiction avec la démocratisation de l'enseignement.

Enfin, la relation Education-emploi est déséquilibrée ; l'emploi n'étant pas toujours assuré en fin de formation.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, 11 secteurs sur 25 abritent des établissements (1988-1989). Le total des établissements s'élevait à 20 soit 17 privés et 3 établissements publics avec un total de 251 classes dans lesquelles évoluent 557 enseignants. La moyenne d'élèves par classe est de 60. Mais cette moyenne mathématique dissimulent certaines réalités. En effet des disparités existent entre les niveaux mais aussi entre les établissements suivant qu'ils soient publics ou privés. Dans les classes du premier cycle allant de la classe de 6^o à la 3^{ème}, les effectifs dépassent 65 élèves et 75 en 6^o. Dans les classes du second cycle de la seconde à la terminale l'on arrive à 55 élèves par classe. Dans les établissements privés, l'on arrive à des effectifs de 80 à 85 dans des classes de terminale. Le manque d'établissements publics explique une telle situation et il est difficile pour les pouvoirs publics de les interdire, les moyens logistiques faisant défaut.

La surface totale de terrain affectée aux établissements secondaires était de 386 759 m² et la surface bâtie était de 23,263 m² ce qui donne une surface moyenne de terrain bâti par élève de 1,73 m² et une surface moyenne de terrain par élève de 26,50 m², OR L'UNESCO recommande 35 élèves par classe.

C'est au niveau de l'enseignement technique que la situation est encore plus catastrophique. Bobo-Dioulasso n'a aucune école technique publique. Les trois écoles qui existent relèvent du secteur privé et comptent 13 classes et 30 enseignants. On compte en moyenne 210 élèves par établissement soit 49 élèves par classe. La surface totale de terrain affectée à ces établissements est de 11 074 m² sur lesquels 3 279 m² sont bâtis. Ceci nous donne une moyenne de 5,20 m² de terrain bâti par élève.

En fait d'enseignement technique, ces établissements dispensent, des cours de dactylographie, et d'art ménager ; le seul enseignement solide étant l'ouverture vers le BAC G1 et G2. Toutefois les taux d'échecs l'emportent largement sur les succès. Il y a urgence à construire à Bobo-Dioulasso un Lycée technique pour les enfants qui

présentent des aptitudes et des prédispositions à suivre un enseignement de ce type.

REPARTITION DES ECOLES A BOBO-DIOULASSO A LA RENTREE SCOLAIRE 1988 - 1989

Primaire : 18 secteurs sont concernés sur 25

Secteurs	Quartiers	Date de création
1	- Farakan	1963
	- Hamdalaye privé	1974
	- Hamdalaye "A"	1970
	- Hamdalaye "B"	1970
2	- Diaradougou "A"	1957
	- Diaradougou "B"	1959
	- Diaradougou "C"	1986
	- Médina Coura "A"	1963
	- Médina Coura "B"	1970
	- Koko "A"	1960
	- Koko "B"	1963
	- Koko "C"	1984
	- École centre "A"	1950
	- École centre "B"	1952
	- École centre "C"	1978
	- École centre "D"	1973
5	- Camp militaire "C"	1972
	- Amilcar Cabral	1981
	- Centre Para scolaire	1969
	- G.S.F.N.	1984
	(Groupe Scolaire École Nouvelle)	
6	- Bolomakoté	1944
	- Kuinima "A"	1960
	- Kuinima "B"	1980

7	- Camp militaire "A"	1954
	- Camp militaire "B"	1981
8	- Sikasso-Cira "A"	1965
	- Sikasso-Cira "B"	1967
	- École de la RAN	1965
9	- Accart-ville Sud "A"	1959
	- Accart-ville Sud "B"	1981
	- Accart-ville Nord "A"	1960
	- Accart-ville Nord "B"	1981
10	- École Dafra	1981
	- École Touguait	1974
11	- Colma "A"	1973
	- Colma "B"	1978
	- Colma "C"	1986
	- Sakaby	1985
12	- Niénéta "A"	1971
	- Niénéta "B"	1978
	- Niénéta "C"	1985
13	- Dogona	1986
14	- Bindougouso	1982
15	- Kwa "A"	1971
	- Kwa "B"	1986
	- Salam Moderne Ouézzin ville	1988
16	- Tounouma Nord "A"	1942
	- Tounouma Bord "B"	1942
	- Tounouma Sud "A"	1939
	- Tounouma Sud "B"	1969
	- École Guimbi	1971
	- Ouézzin-ville "A"	1969

	- Ouézzin-ville "B"	1985
17	- Sarfalao "A"	1968
	- Sarfalao "B"	1986
20	- Lafiabougou "A"	1978
	- Lafiabougou "B"	1985

Secondaire : 11 secteurs sont concernés.

Secteurs		Date de création
	- Alwata I	1975
	- Houet	1972
1	- Kouroudia	1980
	- Lycée promotion I	1973
2	- CEUIC	1982
4	- André Malraux	1982
	- Lycée Municipal Bobo	1966
5	- Collège de l'Avenir	1967
	- Alwata II	1984
	- GSEN	1984
	(Groupe Scolaire École Nouvelle)	
7	- CEG	1962
8	- Franco-Arabe	1970
10	- Collège Dafra	1981
	- PARE Issa	1986
	- Ste Marie de Tounouma	1953
16	- Collège Tounouma Garçon	1959
	- Lycée Ouézzin COULIBALY	1950
17	- Promotion II	1985
21	- Moderne Sya	1973
22	- Collège de l'Unité	1980

Enseignement technique : 2 secteurs sont concernés

Secteurs	Date de création
1	- Collège Technique Féminin d'Hamdalaye 1960
	- Collège PARE Issa 1963
4	- Centre Para Scolaire 1969

2 - La Santé :

Par rapport à l'enseignement, la santé est une institution plus jeune. Initialement, les soins se faisaient par des agents "ambulants". C'est à partir de 1920 au sortir de la première guerre mondiale que cette institution aura une assise.

A cette date fut créé l'hôpital de Bobo-Dioulasso. Simple ambulance militaire jusqu'en 1955, cet hôpital est devenu le second hôpital national du pays. Depuis 1981, il est baptisé Hôpital SANOU Souro, nom d'un prince Bobo qui fut un guérisseur généreux et intègre. C'est un hôpital Régional puisque son rayon d'action est de 340 km. Il couvre toute la région Ouest et Sud-Ouest et dessert plus de 2 millions d'habitants.

Sa capacité d'accueil est de 700 lits soit un lit pour plus de 2000 hbts. Nous avons affaire à des bâtiments vétustes datant de 1920 ; les plus récents étant la Maternité et le service de Pédiatrie dont les locaux sont construits en 1970.

A l'heure actuelle, les bâtiments comme le matériel sont tombés en désuétude mais un projet français de rénovation du bloc opératoire est en chantier.

Administrativement, il faut distinguer l'hôpital qui est au service de la région et la santé urbaine dont les agents sont au service de la ville quoique les flux fonctionnent dans un sens comme dans l'autre. Aussi, nous nous intéresserons aux services de l'hôpital puis au fonctionnement des services de la santé urbaine.

a) Les services de l'hôpital

- Le service de Chirurgie :

* Les locaux :

Le bloc opératoire date de 1953 et compte quatre salles d'opération et leurs annexes. Trois des quatre salles sont consacrées aux interventions planifiées. La quatrième est consacrée aux urgences et à la petite chirurgie. Les salles d'hospitalisation ont une capacité de 131 lits répartis entre trois pavillons :

Pavillon "A" ou pavillon des post-opérés (PAPO) qui compte 11 lits et reçoit les malades provenant du bloc opératoire pour des soins de réanimation.

Pavillon "C" : 71 lits se subdivise en pavillon "C" hommes (PCH) et en pavillon "C" femmes (PCF). Ce pavillon comporte des chambres de 3° 4° et 5° catégorie.

Le pavillon "D" compte 42 lits de 5° catégorie.

* L'équipement : De l'avis des médecins, les instruments sont anciens et incomplets :

- Trois chariots d'anesthésie pour quatre salles.
- Matériel d'infection nécessaire aux interventions insuffisant ; le malade achetant jusqu'aux alcools et compresses. Le doute est permis sur la qualité du matériel.

* Le personnel :

En 1988, le service de chirurgie comprenait :

- 8 Chirugiens dont 2 expatriés. En tenant compte du fait que ce service dessert toute la région, on peut dire qu'on a un Chirurgien pour 250 000 hbts.

- 10 infirmiers d'état
- 7 infirmiers aide-opératoire
- 4 infirmiers anesthésistes
- 10 infirmiers brevetés spécialistes
- 13 infirmiers brevetés anesthésistes
- 7 garçons et filles de salle.

Signalons que ce service reçoit aussi des stagiaires de temps en temps.

* Au niveau des activités, les interventions dépassent les 250 par mois et les consultations plus de 1000. Les lits sont occupés à 98% et la durée de séjour est de 10 jours en moyenne.

- La maternité de l'hôpital :

On y compte 78 lits et les locaux sont construits en 1970 avec :

- une salle d'attente et d'accouchement

- une salle de suite de couches
- une salle post-opéré
- une annexe pour les grossesses et suite de couches pathologiques.

* Le personnel se compose de :

- 4 gynéco-obstétriciens
- 12 sage-femmes diplômées
- 10 infirmières brevetées
- 2 accoucheuses auxiliaires
- 3 manœuvres
- 10 filles de salle

Les lits sont occupés à 98 % et le séjour y est moins long sauf les cas de complications.

Les autres services de santé comme la médecine générale, la radiologie, l'ophtalmologie la pédiatrie sont fonctionnels mais avec un matériel vieux et le plus souvent inopérant.

A côté de l'hôpital qui a une vocation régionale, la santé urbaine est une structure décentralisée.

b) La santé urbaine :

En 1989, on avait 132 agents pour la couverture sanitaire de la ville dont : 4 médecins, 2 chirurgiens dentistes, 20 infirmiers d'état, 15 sages femmes d'état, 50 infirmiers brevetés repartis sur 8 dispensaires : Bolomakoté, Koko, Tounouma, Hamdalaye, Sikasso-Cira, Accart-ville, Médina-Coura et le dispensaire Raoul Folereau. Cinq S.M.I. (santé maternelle et infantile) sont couplés aux dispensaires. Aux quartiers Koko et Farakan on a une maternité. Deux laboratoires sont chargés des analyses auxquels il faut ajouter deux cabinets dentaires. L'inspection médicale des écoles (I.M.S) coiffe les infirmeries installées dans chacun des établissements publics secondaires. Au niveau de la maison d'arrêt on a une infirmerie. Le service d'hygiène s'occupe administrativement de l'établissement des certificats sanitaires mais prodigue des conseils pour le maintien de la santé.

Des cabinets privés existent. Aussi, les cabinets privés d'infirmiers sont au nombre de quatre situés dans les secteurs 1, 2, 5, et 12. Quatre cabinets privés d'accouchement se localisent dans les secteurs 1, 4, 8, 9. Au quartier Farakan, la mission catholique a construit un centre médico-social et la communauté musulmane sur aide de l'Arabie Saoudite a construit au secteur 10 le dispensaire islamique. Deux cabinets privés de soins dentaires sont situés aux

secteurs 1 et 10. Quant aux cabinets privés de médecins, ils sont au nombre de trois localisés aux secteurs 5, 9 et 10. L'infirmierie de garnison assure la santé militaire.

L'O.C.C.G.E avec son centre Muraz mieux équipé supplée aux services des autres centres. L'école nationale des infirmiers et infirmières brevetés au secteur 2 (ex Jamo) forme en deux ans les infirmiers qui, pendant leur stage travaillent dans les formations sanitaires de la ville et comblent le manque de personnel.

Au niveau de cette institution, les problèmes sont incommensurables comme au niveau de l'enseignement.

Le premier problème est le manque de cadres qu'aggrave une forte féminisation du personnel. Dans le secteur public 4 médecins pour une ville de 230 000 hbts c'est insuffisant puisque cela fait un médecin pour 57 500 hbts. Moyenne nationale : 1 Médecin pour 42 128 hbts²¹. Le second problème est que sur les 132 agents 94 sont des femmes ; ce qui pose les problèmes de départs en congés de maternité, d'enfants malades entravant toute planification du travail. Sur les 38 hommes 24 ont plus de 40 ans ce qui pose le problème d'obéissance ; les vieux tendant à refuser l'autorité des jeunes cadres pretextant leur manque d'expérience.

Enfin, comme pour l'éducation, les formations sanitaires sont mal réparties à l'intérieur de la ville. Elles sont concentrées dans les quartiers centraux qui correspondent au noyau ancien. De plus, les formations sanitaires privées se localisent dans les quartiers résidentiels aisés. Les quartiers périphériques peuplés de pauvres sont sous équipés. Il n'est pas rare de manquer de taxi pour conduire un malade à l'hôpital tard la nuit.

²¹ Source : Journal d'Afrique P 166 T1
Ibrahim Baba KAKE 368 pages chez AMI

Tableau N° XII : Les différents postes de santé

Secteurs	Quartiers	Date de création
1 (16057 hbts)	Hamdalaye : SMI	1982
	Hamdalaye : dispensaire Police	1978
	Hamdalaye : dispensaire	1950
2 (31065 hbts)	Centre médical social de Farakan	1960
	Dispensaire Médina-Coura	1958
	Centre Médical Privé Simon YOUNGARE	1982
	Hôpital Psychiatrique	1958
	Hôpital Pneumo-Phtysie Médina-Coura	1958
3 (9585 hbts)	Dispensaire de Tounouma	1951
4 (9573 hbts)	SMI Koko	1986
	Dispensaire de Koko	1970
	IMS	1972
	Dispensaire R. Follereau	1965
	Maternité Guimbi OUATTARA	1961
5	Cabinet Médical Privé OUEDRAOGO	1986
6 (12286 hbts)	Dispensaire Bolomakoté	1955
7	Néant	
8 (6452 hbts)	PMI Sikasso-Cira	1950
	Dispensaire Sikasso-Cira	1981
	Maternité Ala Barka	1987
	Hôpital SANOU Souro	1920
9 (13880 HBTS)	Cabinet Privé Docteur SOMA	1986
10 (18037 hbts)	SMI Accart-ville Nord	1958
	Centre islamique	1986
	Dispensaire Accart-ville Nord	1958
	Clinique dentaire Baptiste	1986

Source : Direction de la Santé Urbaine 1990

Cinq pharmacies dont quatre privées et une nationale vendent les produits pharmaceutiques courants. Elles sont presque toutes situées au centre ville. Il s'agit de la pharmacie Moderne, de la pharmacie Syara, la pharmacie KAMBOU toutes situées au secteur N°1. La pharmacie du Levant est située au secteur 8 et la pharmacie Soudia au secteur N° 2

II - Les équipements collectifs divers :

- les réseaux : communication et distribution :

* L'organisation de la voirie doit l'essentiel de ses caractères au plan des quartiers et au parcellaire fixé par le colonisateur. En 1981, la commune avait une longueur de 240 km de routes et de rues à entretenir²². Pour les quartiers lotis et les zones résidentielles il s'agit d'une moyenne de 27% de la surface attribuée à la voirie dans le cadre des plans de lotissements de ces quartiers.

Ex, sur 1500 hectares, 400 hectares sont réservés à la voirie. Dans la zone commerciale, la voirie a une longueur de 34170 m dont 12420 m sont goudronnés ; 13650 m sont empierrés et 8100 m sont préparés à sec²³. L'entretien de ces types de voirie est difficile et demande un énorme effort à la Municipalité. Le service de voirie ne dispose que de vieux camions et matériaux et est donc incapable de garantir l'entretien du réseau toujours érodés par les eaux de pluie ou les eaux usées jamais traitées et canalisées. Hormis les axes transversaux, les quartiers sont sans bitume.

* Les réseaux de surface, sont complétés par des réseaux souterrains : câbles téléphoniques, réseau de distribution d'électricité, et d'eau. Malheureusement, ces équipements ne desservent que les anciens quartiers. Les quartiers périphériques sont sans eaux, sans électricité sans égouts ce qui leur donne un aspect inachevé et insalubre. Ils peuvent rester dans cette situation pendant plusieurs années.

*Pour ce qui est des transports, l'infrastructure est insuffisante. Les moyens de transports individuels dominent largement (mobylettes, vélos).

Toutefois depuis 1985, les bus de la Régie Nationale des transports X9 assurent les courses au prix de 100 Frs. Malheureusement compte tenu des arrêts, certains clients sont déposés à plus d'un kilomètre de leur résidence ou de leur lieu de travail.

²² Source Mairie Bobo-Dioulasso document communal mars 1981

²³ Source Mairie Bobo-Dioulasso document communal mars 1981

La voiture particulière est l'apanage de citoyens aisés car exige beaucoup d'argent. La course en taxi coûte 100 Frs.

Au niveau des trafics, l'intensité de la circulation varie selon les quartiers. Le centre ville est engorgé dans la journée et se vide en soirée. Les quartiers pauvres sont très peu animés.

Trois agences de voyages permettent les liaisons entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso au prix de 2 500 Frs. et entre Bobo et les villes voisines. Il s'agit de la Régie X9, de Faso-Tours et de Guimbi voyage. Les transporteurs privés gagnent du terrain.

L'aérodrome créé en 1944 a été classé aérodrome international en 1957 et assure les liaisons entre Bobo-Ouaga, Bobo-Bamako, Bobo-Lomé et Bobo-Abidjan.

La société des chemins de fer du Burkina ex RAN est ouverte en 1934 et permet à Bobo-Dioulasso d'être relié à Ouagadougou et à Abidjan par train. Le trafic voyageur est de moins en moins important à cause de la concurrence des cars privés ou étatiques.

* Pour ce qui est de l'électricité, la ville de Bobo-Dioulasso est éclairée depuis décembre 1954 par la multinationale SAFELEC (Société Africaine d'Électricité). L'exploitation sera confiée en janvier 1957 à la VOLTELEC qui sera débaptisée SONABEL en 1984. Le nombre total des abonnés est passé de 168 en 1945 à 2172 en 1970 et à 13232 en 1989²⁴ soit 5% seulement de la population. Le tableau suivant résume les consommations et le nombre des abonnés des deux dernières années :

²⁴ Source SONABEL /BOBO

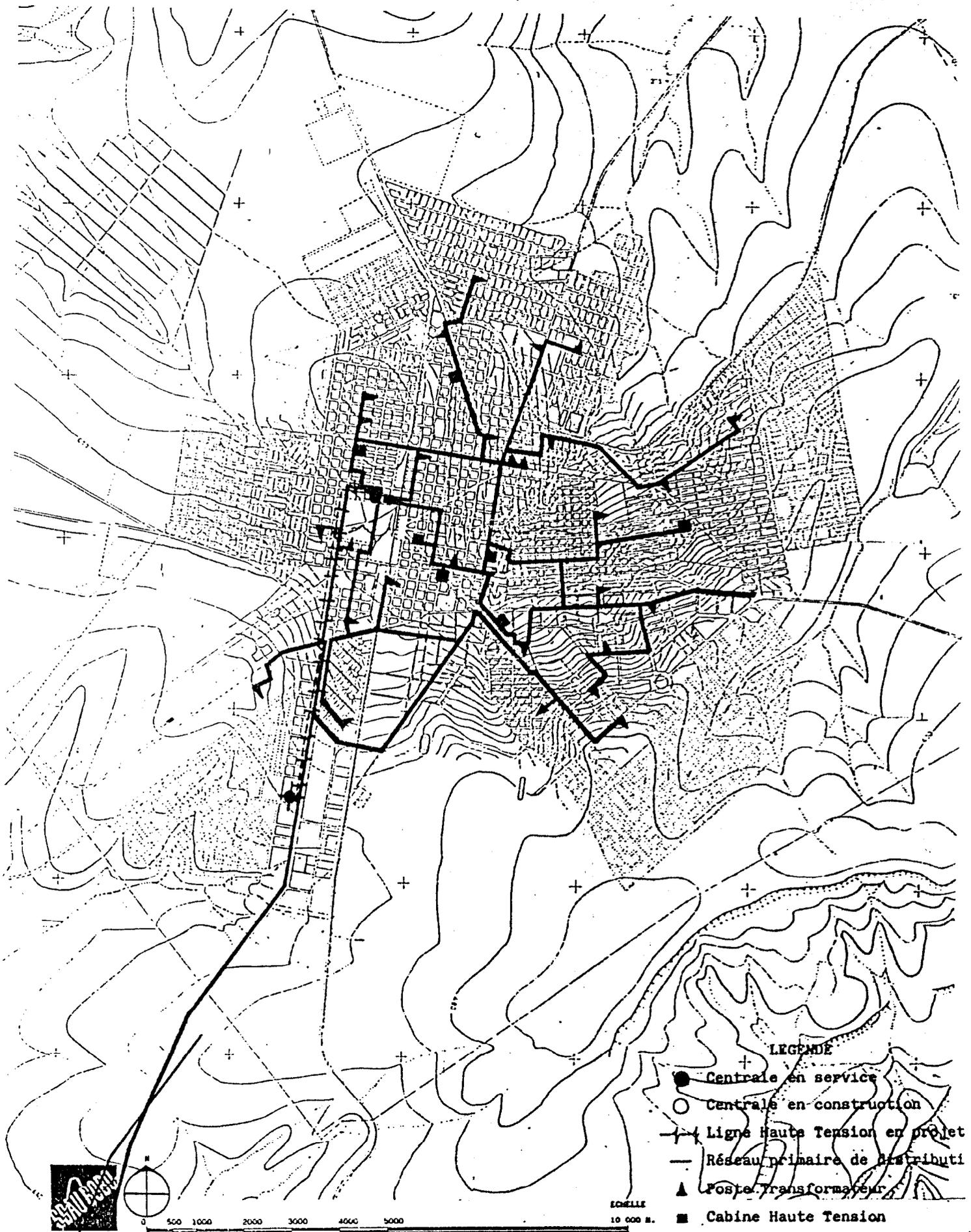
Tableau N° XIII : Consommations en Kwh

	1988	1989
Basse tension Administration + éclairage public	2 707 676	590 317
Basse tension particuliers	10.102383	11.271.655
Moyenne tension administration		
A - abonnés à caractère industriel et commercial	néant	néant
B - " " " social (ex hôpital)	1.938.559	6.219.882
Moyenne tension particuliers		
A- abonnés à caractère industriel et commercial	19.009.117	18.76.168
B- " " " ni " ni "	984.365	772.805
Éclairage public		1.651.027
ABONNÉS		
Moyenne tension administration	17	17
" " particuliers	70	72
Basse tension administration	188	191
" " particuliers	11.739	13.232
Éclairage public	43 coffrets de comptage	idem
Longueur de câbles :		
	1988	1989
Moyenne tension	119.678 m	121.406 m
Basse tension	233.936 m	246.192 m

Source SONABEL Bobo-Dioulasso Janvier 1991

La production totale était de 2 223 000 Kwh en 1957 et de 41 625 464 Kwh en 1989. Ce qui dénote d'une croissance importante de l'ordre de 1872,5 %

La très forte proportion des consommations moyenne tension s'explique par l'importance des quantités d'énergies utilisées pour le pompage de l'eau alimentant la ville et par la présence d'importants consommateurs industriels. Cette proportion tend toujours à croître et c'est pour faire face à une éventuelle insuffisance qu'a été installée en 1987 une seconde centrale électrique dénommée Bobo II à la zone industrielle. Cette électricité a le coût le plus élevé de la sous région. Le tarif social est 68 Frs le KW 72 Frs chez le particulier en basse tension. La moyenne tension à usages industriels est de 2 000 Frs. Cette électricité est aussi caractérisée par la fragilité de ses installations de sorte que les coupures sont fréquentes. Elle doit gagner en qualité et en quantité pour faire face à une demande toujours croissante. La connexion avec la Côte d'Ivoire est en projet.



* La ville de Bobo-Dioulasso a connu son adduction d'eau depuis 1945 et 1951 pour Ouagadougou. A l'origine, les châteaux étaient alimentés par un forage situé juste derrière la centrale de la SONABEL. Ce forage avait une profondeur de 180 m dont 150 m d'eau et un débit de 80 m³/heure.

C'est à partir de 1975 qu'elle sera alimentée par une source pérenne d'un débit estimatif de 900 m³/h située à l'Ouest de la ville à environ 17 km dans la localité de Nasso. Cette eau de source a un pH entre 5 et 5,5. L'eau refoulée par pompes est traitée et arrive jusqu'aux réservoirs de Bolomakoté à partir desquels l'eau descend gravitairement chez les abonnés.

A partir des réservoirs de Bolomakoté, une station de relevage refoule l'eau dans un château surélevé de 500 m³ situé en deuxième élévation permettant ainsi d'alimenter les zones hautes notamment les secteurs 5, 6, 17 et une partie du secteur 15.

La capacité de stockage de la ville est actuellement de 4 500 m³ dont :

- deux (2) réservoirs de 1500 m³ chacun
- un (1) réservoir de 1000 m³
- un château de 500 m³.

A l'heure actuelle, trois châteaux de 300 m³ chacun se trouvent abandonnés pour mauvaise étanchéité.

Le réseau de distribution avait une longueur de 195 000 m en 1988 et 195 700 m en 1989. On compte en moyenne 45 branchements sur une longueur de réseau de 1000 m. Le diamètre des tubes varie en fonction de l'utilisation. A la sortie de Nasso le diamètre du tube est de 600 mm. Dans les châteaux il est de 500 mm. Dans les quartiers on pose des tubes de 350 mm, puis viennent les tubes de 160 mm, 110 mm, 90 mm, 75 mm et 63 mm chez l'abonné.

Tableau N° IVX : Variation du nombre d'abonnés

Raison sociale	Années	
	1988	1989
Particuliers	7 934	8 401
Grandes maisons	167	155
Industries	17	21
Administration	206	117
Bornes fontaines	125	127
Autres budgets	5	85
TOTAL	8 454	8 906

Source : ONEA Bobo-Dioulasso 1990

L'état des consommations en m³ pour l'année 1989 est consigné dans le tableaux n°XV

mois	Bornes fontaines	Industries	Particuliers	Total mois
J	44 053	20 125	214 196	345 058
F	61 215	14 382	279 293	338 481
M	51 902	11 130	176 868	314 215
A	51 084	34 290	224 344	372 797
M	52 346	20 832	172 355	302 408
J	59 872	25 781	208 212	387 134
J	38 924	24 162	193 178	335 594
A	39 436	16 706	119 112	236 256
S	33 449	23 161	141 585	244 472
O	34 320	21 557	126 848	289 476
N	56 047	23 597	162 695	305 903
D	53 311	16 019	172 516	327 412
Total année	575 959	251 747	2 191 202	3 799 206

Source : ONEA Bobo-Dioulasso 1990.

Le tarif applicable est le tarif national consigné dans le N° XVI

Tranches	Eau	Assainissement
0 à 10 m ³	90 Frs	5 Frs
11 à 25 m ³	95 Frs	5 Frs
26 à 50 m ³	200 Frs	30 Frs
51 à 100 m ³	255 Frs	40 Frs
> 100 m ³	280 Frs	50 Frs

Source : ONEA janvier 1990.

Ces tarifs seront relevés pour compter du 1er avril 1991.

On estime qu'en 1989, 87660 personnes étaient desservies par les bornes fontaines soit le tiers de la population.

La consommation a baissé en 1989 de 2% par rapport à 1988 ; ce qui s'explique par la fréquence des coupures d'eau et le souci d'économie. En 1989 on avait 33,8 litres d'eau par jour et par habitant à Bobo-Dioulasso.

Planche N°II



Corvée d'eau à la borne fontaine d'un quartier périphérique de Bobo-Dioulasso.

Pour le refoulement les pompes consomment l'équivalent d'un million de Francs d'électricité, par jour du fait d'un relief très accidenté. Dans l'horizon 2000, toutes les installations seront incapables de pouvoir aux besoins de la ville de sorte qu'un projet d'extension et de modernisation qui consommerait moins d'énergie est élaboré mais son exécution demande la somme de 11 milliards de nos francs.

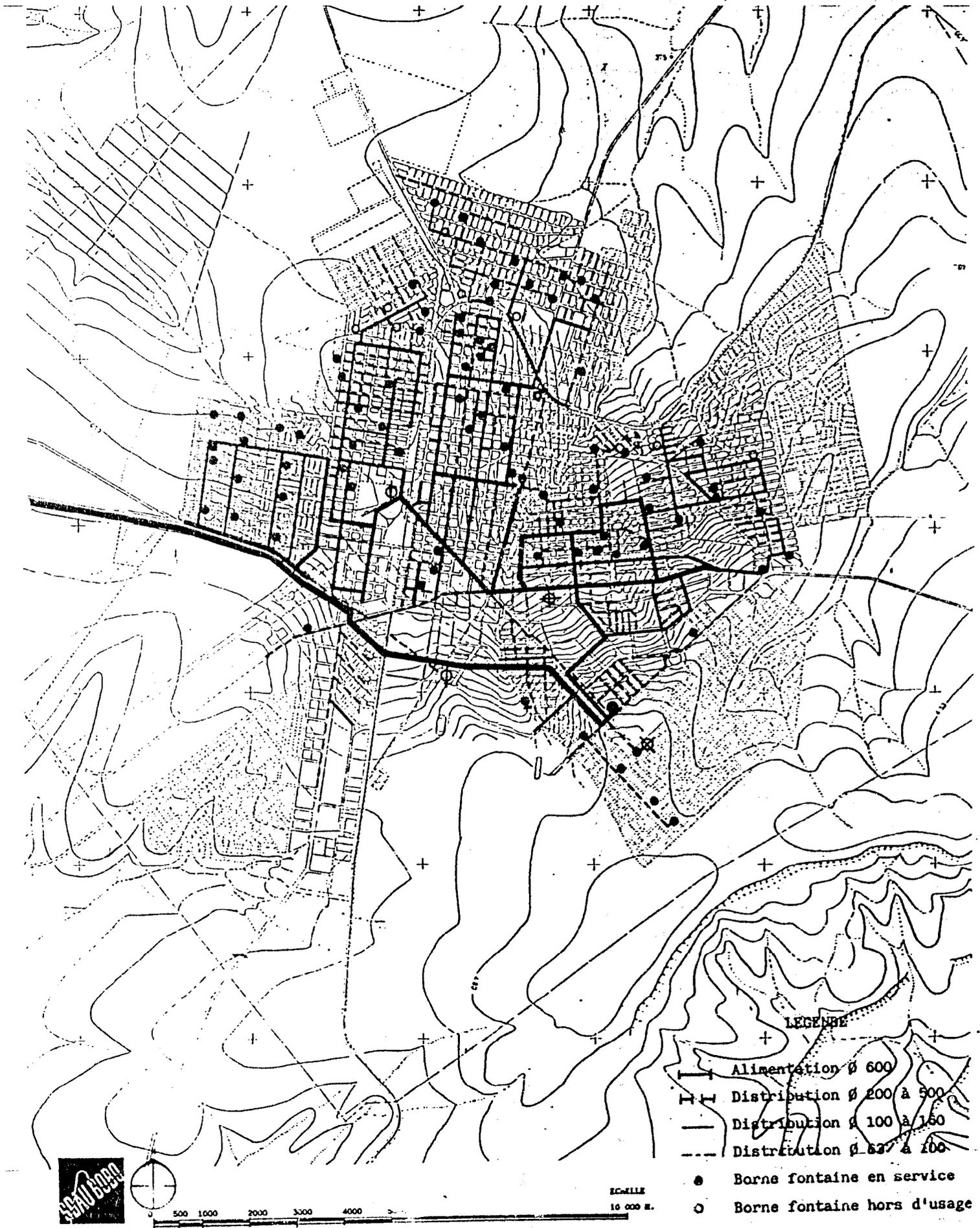
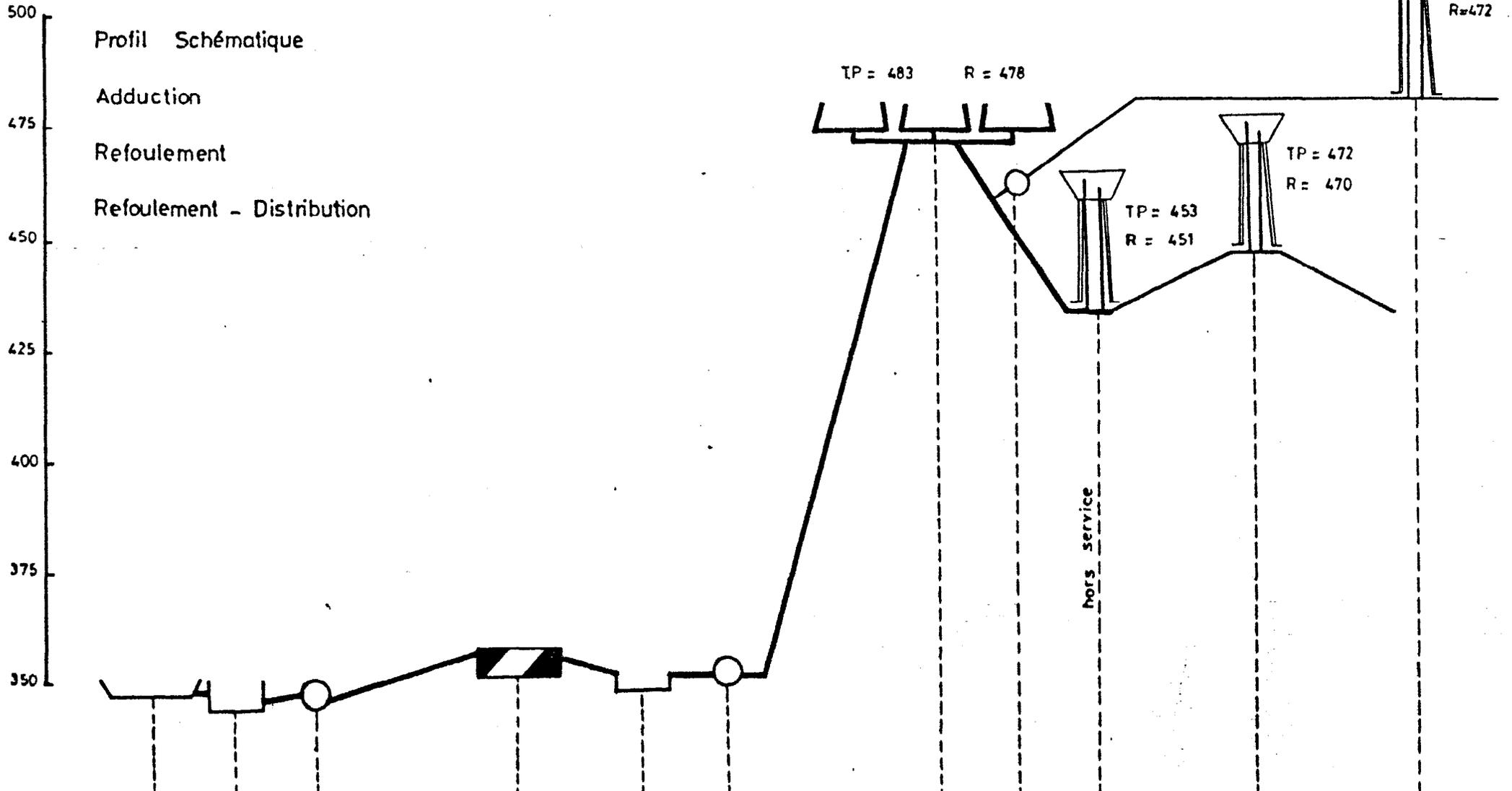


FIGURE 9 DISPOSITION DES CHATEAUX D'EAU

BOBO DIULASSO



Point d'eau	Source Nassou								
Ouvrage	Bâche 800m ³	Station de pompage (Exhaure)	Station de traitement	Bâche 148m ³	Station de pompage (refoulement)	Reservoirs de Salomakoff c=1000m x l=1500m	Station de relevage de Sartalao c=300m ³	Château d'eau militaire c=300m ³	Château d'eau Sartalao c=500m ³
Groupes		3 KSB PPN 8/2 1 KSB PPT 4/2 1 KSB ETAN			4 KSB WKL 150		2 KSB ETAN 80/200		

- les équipements tournés vers l'accueil et la détente

Tous les voyageurs qui arrivent dans une ville ne sont pas toujours assurés du logement chez un parent ou un ami. Or le nombre de voyageurs qui entrent à Bobo-Dioulasso est si important que la ville ne saurait leur refuser son hospitalité. C'est ce qui justifie l'importance des structures d'accueil. De même, les loisirs créent la détente et relaxent et nécessitent des infrastructures.

C'est cette raison qui justifie les hôtels de tous standings que l'on trouve à Bobo-Dioulasso allant des 3 étoiles comme l'hôtel de la RAN aux hôtels sans étoile. Au total on compte à Bobo-Dioulasso une dizaine d'hôtels de moyen et de haut standing "suppléés" par des hôtels sans standing communément appelés hôtels de "passe" que l'on pourrait classer dans le secteur informel. Ils sont frappés d'une interdiction officielle à laquelle ils résistent.

Les cabarets et les débits de boissons foisonnent. Ainsi en 1986, on comptait 76 bars déclarés aux services des impôts et 107 cabarets. Les "cafétarias" servent leur café à tout moment.

Les bars-restaurants sont à l'image d'une grande ville, et servant le poulet ou le poisson braisé.

Pour ce qui est des équipements sportifs, l'insuffisance en la matière est notoire. Le seul terrain est le stade municipal débaptisé stade WOBI. En fait de terrain omnisports, il s'agit d'une enceinte close pour avoir de l'argent en cas de match jugé important. Son équipement demeure vétuste. Les sportifs fréquentent plutôt les terrains de quartier ou des écoles. Les sports pratiqués sont l'athlétisme, la boxe, le basket-ball, le football, le handball, le cyclisme, la volley-ball. La natation est l'apanage des gens aisés car coûte cher et il manque de piscines populaires aménagées.

Le tennis de table, la pétanque, les jeux de cartes sont les plus en plus fréquents et encouragés.

Une Direction Provinciale des Sports et des Loisirs coordonne les activités artistiques, folkloriques, culturelles et sportives. C'est cette Direction qui a eu l'idée de création d'un musée d'art qui a été inauguré au cours de la semaine nationale de la culture BOBO "90".

La réalisation du stade doit être l'une des priorités locales compte tenu de l'importance de la ville et de l'intérêt que la population porte au sport.

Quatre salles de cinéma dont une plus récente et moderne accueillent les cinéphiles et offrent chacune trois séances par soirée. Il s'agit du ciné Houet, ciné Sya, ciné Guimbi et le ciné Sanyon. Toutes ces salles se trouvent au centre ville. Il y a alors lieu de décongestionner par construction de salles dans les quartiers périphériques.

Planche N° III



Une vue extérieure de la salle du ciné SANYON construite en 1989 et inaugurée en 1990 à l'occasion de la semaine nationale de la culture "BOBO 90". Cette salle ultra-moderne compte 643 places. Les ailes gauche et droite de l'entrée sont occupées par un bar et une boutique.

Chapitre V : Les fonctions urbaines :

Les systèmes économiques et sociaux se reflètent dans l'allure des villes et sont aussi à l'origine de leur dynamisme. D'une manière générale, dans les pays du Tiers Monde, la population urbaine s'accroît à un rythme rapide mais du fait de la faiblesse de la base économique les villes ne peuvent pas faire face aux demandes d'emplois. Cette situation conduit soit au chômage urbain soit à l'existence d'un énorme sous prolétariat qui vit du tertiaire inférieur, ou de la solidarité familiale. Pour ce qui est de Bobo-Dioulasso, toutes les activités sont représentées, mais la répartition, de la population active selon les secteurs obéit à celle d'une ville pauvre. La fonction administrative explique la tendance à la tertiariation du fait de la primauté des activités de services et entraîne le dynamisme de la fonction économique. D'autres fonctions comme le tourisme avec les équipements tournés vers l'accueil, la détente, la culture... comblent le temps des vacanciers.

I - La fonction résidentielle :

La ville de Bobo-Dioulasso compte 25 secteurs de commune habités par des hommes et des femmes appartenant à des catégories sociales différentes. Le souhait de la plupart des résidents de plus de trois ans est d'avoir un "chez-soi". C'est alors la tendance aux maisons individuelles donnant naissance à l'habitat pavillonnaire qui consomme plus d'espace. Cette situation s'explique par le fait que la population, manque de moyens pour construire des immeubles résidentiels toute chose non encore encrée dans les habitudes mais aussi par l'incohérence des politiques de l'habitat ; on ne lotit que pour attribuer à des postulants ou pour rendre un quartier viable. Dans ces conditions il est difficile de changer les vieilles habitudes.

Les caractères des quartiers sont déterminés par l'habitat lui-même puis ensuite par l'environnement. Les loyers dépendent de la variété des équipements collectifs : proximité des écoles, des centres commerciaux... Dans les résidences aisées, le coût y est plus élevé que dans les quartiers populaires où l'on négocie grès à grès avec le bailleur. Les prix varient aussi en fonction de la nationalité conformément au plafonnement de 1984 de sorte qu'ils s'étalent de 150 000 Frs à 3 000 Frs en moyenne.

La densité de la population est faible dans les quartiers mieux équipés avec larges rues et cour spacieuse et plus forte lorsque le tissu urbain est très dense. La densité à l'hectare varie du simple au double. Les "célibateriums" des quartiers populaires abritent 20 à 30 personnes sur 400 à 500 m² tandis que dans les logements confortables des quartiers luxueux, l'on ne dépasse guère l'effectif de 10 personnes par villa. Cette situation conduit au regroupement par

quartiers des catégories socio-professionnelles ; dans la mesure où le sol et le logement sont comme des marchandises soumises à la loi de l'offre et de la demande et au jeu complexe de la spéculation.

Mais la fonction résidentielle ne peut à elle seule expliquer le dynamisme et l'évolution de la ville. D'autres fonctions bien plus importantes s'avèrent plus attrayantes.

II - La fonction administrative :

La plupart des anciennes villes de l'époque coloniale ont été conçues dans le cadre d'un réseau administratif pour la campagne voisine. Ainsi, le poste administratif de Bobo-Dioulasso fut fondé en 1897 et eut le Lieutenant Sagolz comme premier chef de Poste Administratif. La résidence était en paille. A l'époque, le pays appartenait à la colonie du Haut-Sénégal-Niger et régie de fait par les lois de la métropole. L'évolution politique devant conduire à la création de la colonie de Haute-Volta se répercuta sur la ville qui desservait toute la région Ouest de Banfora à Houndé mais aussi la ville elle même avec création de la commune mixte de Bobo-Dioulasso en 1926 par arrêté du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française. On appelle commune mixte une ville administrée par une partie étrangère et une partie indigène.

Les différents changements de régimes dans notre pays ont entraîné aussi des instabilités dans les fonctions de la ville. En 1955, avant l'indépendance la loi N°55 - 1489²⁵ du 18 novembre 1955 portant organisation municipale en A.O.F. A.E.F. au Togo, Cameroun et Madagascar faisait de Bobo-Dioulasso une commune de plein exercice. Dès lors, la ville est administrée par un Maire assisté par une Délégation Spéciale dont il est le Président.

Cet officier municipal représente la commune, prépare et exécute les délibérations, le budget... C'est à lui que revient la difficile tâche du maintien de l'ordre, de la propreté, ainsi que de la délivrance des pièces d'état civil aux citoyens vivant dans les limites communales. Les agents travaillant pour la commune sont payés par le budget communal dont le Maire en est l'ordonnateur.

En 1934, le budget de la commune était excédentaire et se présentait comme suit : recette 787 439,66 francs, dépenses 417 889,68 soit un excédent de 369 251,98 francs²⁶ Quelques années après l'indépendance, la situation s'est dégradée et le budget de la commune de Bobo-Dioulasso est déficitaire. Cette situation s'explique par la suppression de l'arbitraire qui gonflait le budget sous la période coloniale (le chien était taxé à 5 Frs). L'inflation et le manque d'esprit

²⁵ J.O. DU MARDI 29/11/1955

²⁶ Arrêté approuvant le compte administratif 1933 présenter par l'administrateur Maire de la Commune mixte de Bobo-Dioulasso
Abidjan 25 juillet 1934

de civisme fiscal sont aussi responsables de la situation actuelle. Cette ville endettée fait face à un parc de matériel vétuste pour entretenir les routes. Un budget annuel de 25 millions de francs²⁷ est nécessaire pour l'amortissement et l'entretien d'un parc de matériel de transport neuf (camion ben, grue...).

En 1981, l'ordonnance N° 81-0011 CMRPN/IS/DGI/DCP portant statut particulier de la ville de Bobo-Dioulasso est publiée,

En 1983, le Décret N°83-265/CNR/PRES/IS portant fixation des nouvelles limites de la ville de Bobo-Dioulasso et créations de secteurs communaux est publié. Bobo-Dioulasso compte alors 25 secteurs.

En 1987, la ville de Bobo-Dioulasso a été divisée en trois communes ayant chacune à sa tête un Maire répondant devant le Haut-Commissaire de la Province du Houet, Maire Central de la ville.

Tous ces changements ont entraîné avec eux des modes de gestions les unes plus catastrophiques que les autres au détriment des contribuables entretenant la corruption et le favoritisme. Il se trouve des gens possédant plus de dix parcelles à cause de leurs fonctions ou de leurs relations avec les autorités passées.

En dehors de ses fonctions communales, Bobo-Dioulasso a toujours eu des relations avec les campagnes voisines. Ainsi le cercle de Bobo-Dioulasso est devenu sous la deuxième République le chef-lieu du Département des Hauts-Bassins ayant à sa tête un Préfet coiffant les Sous-Préfets de Banfora, Houndé, Niangoloko, Orodara et les chefs d'arrondissements relevant des Sous-Préfectures.

Sous la Révolution en 1983, bon nombre d'agglomérations seront érigées en Départements et Bobo-Dioulasso devient le chef-lieu de la Province du Houet avec à sa tête un Haut Commissaire devant lequel répondent les Préfets de Bama, Bekyu, Béréba; Bobo, Fo, Houndé, Karangasso, Koumbia, Kourinion, Lena, Padema, Peni, Satiri et Toussiana.

Ce découpage en faisant de Bobo-Dioulasso la "capitale" de 14 Départements entraîne deux types de conséquences :

1°) La ville de Bobo-Dioulasso de par sa taille est une nébuleuse difficile à administrer et qui se confond dans une Province. De ce fait, elle absorbe l'essentiel du temps des agents à fonction régionale qui doivent desservir les autres Départements : agents de l'administration, médecins....

²⁷ Budget communal exercice 1981

2°) Bobo-Dioulasso étant elle seule plus peuplée que les autres Départements de la Province réunis, a un budget qui double celui de la Province. Ce budget est géré par le Maire qui est hiérarchiquement sous la tutelle du Haut Commissaire ordonnateur du budget provincial. Il se produit donc des frictions du fait de ce dualisme.

Pour résoudre ces problèmes, il serait mieux de faire de la commune de Bobo-Dioulasso une Province à part entière à l'instar de Ouagadougou et on aura vraiment rapproché l'administrateur de l'administré

A coté du rôle administratif plus routinier, les fonctions économiques sont plus évolutives.

Planche N° IV



La Mairie Centrale de Bobo-Dioulasso (Hôtel de Ville)

II - Les fonctions économiques :

Ce n'est un secret pour personne que la plus grande partie des richesses économiques est créée et accumulée en milieu urbain. C'est aussi en milieu urbain que s'élaborent les plans de développement pour l'ensemble du pays. Bobo-Dioulasso bénéficie dans ce domaine de beaucoup d'atouts : position de carrefour, population dynamique, base économique favorable, voies de communication etc.... Aussi est-elle souvent appelée capitale économique du pays. C'est aussi au regard de ces possibilités que Bobo-Dioulasso n'est pas une ville à fonction spécialisée. On y pratique l'agriculture et l'industrie bénéficie d'une main d'œuvre abondante et bon marché. Le commerce de gros et de détail procure les objets à toutes les bourses. Des fonctions spécifiques comme le tourisme lié aux sites et aux réalisations artistiques attirent les étrangers. Les fonctions militaire et culturelle s'expliquent par des raisons historiques et politiques.

1 - Les fonctions agricoles :

Dans la ville de Bobo-Dioulasso, le long de la rivière Houet le bas fond est riche en limon et l'on y produit deux récoltes par an. Durant la saison des pluies, les paysans mettent leurs bras au service du maïs pour la consommation familiale mais aussi pour la vente en petites quantités, sur les marchés de quartiers. En saison sèche, ce sont les cultures maraîchères qui occupent les sols et retiendront plus notre attention. Cela se fait sans irrigation en raison de la faible profondeur de la nappe phréatique. On arrose grâce à des puits de faible profondeur (1,5 à 2 m).

Les cultures maraîchères ont un double aspect :

- les espèces anciennement cultivées comme l'aubergine, la tomate, le gombo, le piment, l'oseille... étaient destinées à l'autoconsommation ou à la vente sur les marchés.

- L'introduction des espèces nouvelles telles le haricot vert, les choux, les carottes, le persil, les laitues, les radis... est en rapport avec la pénétration coloniale. C'est la raison pour laquelle elles sont essentiellement commercialisées, et de fait encouragées par l'administration coloniale avec création d'exploitations spécialisées. La demande en légumes frais ne cesse d'augmenter du fait de l'élévation générale du niveau de vie se traduisant par une plus grande consommation de tomates, d'oignons, de choux et de salades.

Le maraîchage s'étend hors de Bobo-Dioulasso sur de nouvelles plaines pour mieux approvisionner la ville. C'est alors que la production s'organise avec création de coopératives.

a) - organisation de la production :

Il s'est créé le 15 novembre 1962 la première coopérative de base de Bobo-Dioulasso. Ce fut le point de départ de la création d'autres coopératives qui vont se regrouper au sein de l'Union Régionale des Coopératives Agricoles et Maraîchères de Bobo-Dioulasso (URCABO dont le statut est déposé le 17 janvier 1965). Cette union effectue pour le compte des Sociétaires toutes les opérations de production, de stockage et de commercialisation des produits provenant de leurs exploitations. Elle leur assure aussi l'approvisionnement en matériel et produits agricoles. On compte 17 coopératives à l'heure actuelle et d'autres sont en cours de formation.

On estime qu'à l'intérieur de la ville 14 mille personnes vivent des produits de l'agriculture²⁸.

Dans les périmètres quelles sont les superficies et espèces cultivées ?

Il y a plus de 15 hectares en cultures maraîchères : tomates, haricots, choux pommes et choux fleurs, choux rouges, carottes, fraises poireaux, aubergines, poivrons, melons, laitues, radis, persil, pommes de terre, menthe, petits pois, pastèques, oignons, concombres.

Les plaines maraîchères sont celles de Kounima, (10 ha) Dogona, Niénéta, Sakaby (5 ha), Kua.

On estime que 5 tonnes²⁹ de récoltes sont journalièrement manipulées sur les marchés de la ville notamment pendant la saison favorable de Novembre à Février. Le reste de la récolte est transporté et commercialisé en Côte d'Ivoire, Togo, Europe.

b) - Les appuis techniques :

Depuis 1962, un programme de recherche maraîchère est entrepris pour résoudre les problèmes pratiques qui se posent sur place. On expérimente et on met au point des techniques de cultures. On adapte aux conditions locales les résultats de ce qui a été fait ailleurs en exploitant au mieux les ressources de la région.

Ex : pour la carotte, l'ameublissement insuffisant du sol, entraîne l'apparition de racines fourchues. Les recherches ont permis de trouver une variété demi-longue qui ne présente pas ces symptômes. Il s'agit de la 1/2 longue de Chantenay.

²⁸ Source recensement général de la population 1985

²⁹ Source URCABO 1989

2° Ex : mise au point d'un calendrier cultural permettant au chou-fleur d'avoir une production correcte (semi-sous abri en septembre).

3° Ex : définition d'une couverture phytosanitaire vulgarisable.

c) - La situation actuelle :

Les possibilités de développement des cultures maraîchères sont certaines mais l'écoulement souffre d'un manque d'organisation. Aussi, nous distinguerons les facteurs favorables et les facteurs défavorables.

- Les facteurs favorables

Les propriétaires sont très attachés à leur terres et y font des travaux d'aménagement et d'entretien (canaux, retenues d'eau, parcellage...) pour améliorer l'outil de production.

L'argent que procure le maraîchage fait que les agriculteurs sont ouverts aux progrès techniques afin d'arriver à une certaine prospérité.

Les réalisations et les projets agro-industriels stimulent aussi les producteurs. Mais quelques facteurs défavorables sont des freins sérieux au développement du maraîchage.

- Les facteurs défavorables :

Le premier facteur est l'engorgement du marché faute de débouchés importants qui nécessiteraient des moyens de transports rapides et modernes. Cela se traduit par une mévente des produits et les unités agro-industrielles comme la SAVANA achètent moins bien que les consommateurs domestiques.

Ex : Durant les périodes d'abondance de Novembre à Février, la SAVANA achetait aux producteurs le kilo de tomate à 50 Frs au champ et 65 Frs rendue à l'usine. Au consommateur elle est vendue 100 Frs le kilo. Or le consommateur n'achète pas toujours au kilo.

Il en résulte que les terres sont sous-exploitées. La production est anarchique. Ex : si cette année la salade se vend bien, l'année prochaine les surfaces consacrées à cette culture sont augmentées en dehors de toute considération sur les possibilités d'écoulement. Ceci est une autre raison de mévente.

Il n'y a pas de calendrier scrupuleux de production. Tout arrive au même moment à maturité sur toutes les parcelles.

Enfin certaines années, les clients extérieurs boycottent pour une raison ou pour une autre nos produits décourageant d'avantage les producteurs. Mais tout n'est pas sombre et des signes encourageants existent.

d) - Les perspectives :

En dépit des embûches, de toutes sortes les perspectives sont encourageantes au niveau de la production.

- Ainsi, le milieu maraîcher reste toujours ouvert aux progrès techniques.

- Les produits sont variés et de bonne qualité susceptibles d'alimenter les marchés européens qui manquent de légumes frais en hiver : haricots verts, fraises, tomates, poivrons...-.

Les problèmes à résoudre sont ceux du planning de cultures pour avoir des légumes en toute saison, le développement des moyens de stockage (chambre froide) et des moyens d'évacuation vers l'extérieur (avions, camions frigo)... Enfin, il faut s'attacher une clientèle avec laquelle des engagements sérieux seront pris de part et d'autre.

Les cultures fruitières tiennent elles aussi place importante dans les productions.

Planche N° V



Une vue des vergers et jardins le long du marigot
Houet

e) - Les cultures fruitières :

Au niveau des cultures fruitières les problèmes sont identiques à ceux qu'on rencontre dans les productions légumières. Les conditions climatiques et pédologiques sont favorables. Ainsi, hormis la région de Orodara, Bobo-Dioulasso passe pour être la seconde région fruitière du pays. Quelles sont les espèces qu'on y fait pousser ?

Au niveau des manguiers, on a trois grands types : les

Améliés, les Brooks et les Springfels. En ce qui concerne les agrumes, on trouve les orangers, les mandariniers, les limes ou citrons verts, les tangelos, les papayers...

Selon une étude faite par l'ex ORD (Organisme Régional de Développement actuel CRPA (Centre Régional de Production Agro-Pastoral), le manguiers occupe 68% des surfaces exploitées, les agrumes 32%. Il est très rare de voir à Bobo-Dioulasso une cour sans un arbre fruitier.

Le projet fruitier assure à partir de ses pépinières la ventilation des plants et organise la collecte de la production pour la vente. C'est auprès du projet que les revendeurs de fruits prennent leur marchandise qu'ils revendent plus cher au consommateur. Les prix au kilo varie en fonction de l'état de la saison et en fonction de type de fruit. De 50 Frs le kilo, la mangue passe à 100 Frs le kilo en fin de saison. Le prix des agrumes varient entre 100 Frs et 200 Frs le kilo. Il n'y a pas une politique rigoureuse des prix et des intermédiaires pléthoriques qui interviennent dans le circuit retiennent l'essentiel du profit et c'est le producteur et le consommateur qui font les frais. Il apparait nécessaire et urgent d'organiser la culture et la commercialisation fruitière à l'image de ce que l'on fera pour la culture légumière ; les problèmes étant les mêmes.

f) - L'Élevage urbain :

Généralement associé à l'agriculture, l'élevage ne réussit pas bien à Bobo-Dioulasso compte tenu des données climatiques. Nous sommes dans une zone où il tombe plus de 1000 mm de pluie en moyenne. Cette humidité favorise le développement de parasites nuisibles à l'élevage de gros ruminants. L'élevage de petits ruminants est possible quoique les races soient de petite taille par rapport à celles que l'on rencontre au Nord. Les volailles y réussissent et la Direction Provinciale de l'Élevage vend des poussins de race à ceux qui en sont intéressés. Il existe un marché de bétail et un marché de volailles. Un abattoir contrôle la salubrité des viandes et des produits d'origine animale.

Un projet laitier y réussirait si l'on mettait au point des sélections qui donneraient des races mieux adaptées aux conditions climatiques. Ainsi, compte tenu des possibilités agricoles, on pourra avoir recours à la technique du <<zéro pâturage>>. Les animaux seront nourris grâce à des fourrages et à des aliments industriels sur des aires de stabulation à faible investissement étant entendu que les fumures plus disponibles seront répandues dans les champs. On aura ainsi réellement intégré l'agriculture et l'élevage et Bobo-Dioulasso deviendra une véritable <<usine à lait>>

2- Les fonctions industrielles : (l'industrie) :

<<L'industrie transforme en produits finis des matières premières fournies par la mine, l'agriculture, la forêt, la mer. L'entreprise industrielle a besoin de capitaux, de main d'œuvre, d'énergie et de moyens de transport..... en Afrique Noire, elle ne fait que commencer³⁰.>>

Au niveau du Burkina Faso en général les ressources sont limitées de sorte que les industries sont pour l'essentiel des industries de transformation.

Si la main d'œuvre est disponible, les capitaux, l'énergie, les moyens de transport font énormément défaut.

L'industrialisation date pratiquement de l'indépendance lorsque la VOLTELEC (Société Voltaïque d'Électricité) actuelle SONABEL (Société Burkinabè d'Électricité) dès 1954 commença à distribuer la matière première c'est-à-dire l'énergie à l'industrie. Cela encouragea les implantations. Nous trouvons à Bobo-Dioulasso cinq types d'industries : les agro-alimentaires, les agro-industries, les industries mécaniques et métallurgiques, la chimie et ses dérivés, et le bâtiment. Les menuiseries et les briqueteries privées mettent à la disposition de leur clientèle les meubles et les briques dont elle a besoin. Il existe aussi des entreprises de toutes tailles spécialisées, qui dans la construction immobilière, qui dans la plomberie ou le nettoyage... Les boulangeries sont au nombre de sept et approvisionnent les marchés de pain et de pâtisseries de toutes sortes.

Une étude faite par la section économique du SDAU en 1986 sur les activités économiques à Bobo-Dioulasso permet d'avoir une liste des différentes industries consignées dans le tableau suivant

³⁰ Géo classe de 2° collect. Bras Brignon page 172

Tableau N° XVII : Les différentes industries à Bobo-Dioulasso

Secteur d'activités	Raison Sociale	Date de création	Principales Productions	Nombre de Salariés		
				1984	1985	1986
Agro-alimentaire	BRAKINA	1962	Bière, glace boissons gazeuses	446	447	445
	SAVANA	1987	Confitures, sirops, concentrés de tomates			45
	SOVINBUR	1957	Vins			13
Agro-industrie	CITEC	1967	Huile de coton savon, tourteaux	325	315	320
	SOFITEX	1979	Fibre et graines de coton	1566	1446	1652
	MABUCIG	1967	Cigarettes	120	120	118
	SOFIB	1983	Huile de coton savon			86
	SACOF	1973	Graines potagères Pesticides	4	5	5
Mécanique et Métallurgique	SOGEFIA	1979	Charpentes métalliques, matériel agricole	110	109	105
	SOVICA	1977	Charrettes, charrues, citernes	19	19	19
	SIFA	1963	Cycles et cyclomoteurs	250	220	300
	CBTM	1973	Tôles, articles ménagers	50	52	54
	PROFIME-TAUX	1973	Tôles ondulées	75	57	58
Chimie et dérivés	SOFAPIL	1971	Piles R20		211	207
	SAP	1972	Pneumatiques	575	575	619
	SONACEB	1987	Cartons et emballages (26 agents en 1990)			
	POLYCAOU - TCHOUC	1984	Colles synthétiques			7
	SOMOUSO	1980	Matelas de Mousse		23	23
Bâtiment	COVEMI	1976	Carreaux, granite		25	29
TOTAL SALARIES				3540	3624	4105

Source : Section économique du SDAU 1986

Exception faite de la SOFITEX qui a hérité de l'ancienne CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Textiles) et qui réalise chaque année des bénéfices grâce à l'essor du Coton, la plupart de ces industries importent tout. Elles se retrouvent donc confrontées à d'énormes problèmes. L'inflation les frappe durement de sorte que la valeur ajoutée à l'économie nationale si elle n'est pas négative (puisque'il faut toujours les supporter) est faible. En plus, aucune de ces usines ne tourne à 50% de sa capacité.

Pour rendre ces industries viables, il faudrait les amener à faire de certains produits nationaux leur matière première. Ex, on pourrait cultiver du blé pour les brasseries.

Le regroupement en grandes unités de ces fabriques du 19° siècle leur rendrait aussi un grand service. Ainsi, rien n'empêche le regroupement de SOVINBUR, de la BRAKINA et de la SAVANA en un complexe agro-industriel. Cela leur permettra d'être plus compétitives et d'acheter aux producteurs leurs produits à des prix bien plus rémunérateurs stimulant par là la production. Polycapoutchouc pourrait bien se confondre à la S.A.P. La SOGEFIA et la SOVICA pourraient bien former une seule unité....

Mais la production est commercialisée soit sur place soit exportée.

3 - Le commerce :

Le commerce est dominé par les succursales des grandes firmes capitalistes. Seul le commerce de denrées locales sont entre les mains de détaillants qui, pour suivre l'inflation sont obligés de vendre à des prix qui leur permettent d'acheter les produits industriels importés. Bobo-Dioulasso, qui est la deuxième ville du pays est le reflet de ces échanges inégaux avec des maisons vendant les produits de l'occident

a) Le Commerce général :

Ce commerce doit son essor à des maisons de traite ayant cultivé le goût des nationaux pour les produits étrangers. Citons quelques-unes:

- Les établissements Peyrissac.

Ils datent de la période coloniale et font la quincaillerie, les matériaux de construction et les cycles et matériel de bureaux.

- La SOVOLCI (actuelle SOCIB)

Elle fait de l'import - export.

Aux importations, elle fait venir des marchandises diverses des tissus, des chaussures, des tabacs, du ciment.

Aux exportations, elle vend de la cire d'abeilles, des noix de karité, du sésame. Cette maison se porte de mal en pis à Bobo-Dioulasso.

- La CAMICO (actuelle SOCIFA)

Cette maison a été fondée en 1950 et comptait trois départements,

* Le département automobile vendait les voitures et leurs pièces mais aussi les fusils de chasse et les cartouches marque Gevelot.

* Le département cycles et cyclomoteurs représentait la marque <<MOTOBECANE>> et MOBYLETTE>> et vendait les pièces et représentait aussi la STAUB spécialiste de la motoculture.

* Le département librairie, papeterie vendait des journaux, des fournitures de bureau et des articles pour cadeau.

- La C.I.C.A. :

C'est à elle que revient la vente des voitures marque Peugeot, Chrysler, UNIC et elle fait de l'électroménager.

Après l'indépendance, le pouvoir à l'époque a tenté une maîtrise du circuit en créant une société de commercialisation. Ce fut la création de C.C.C.HV (Coopérative Centrale et Consommation de Haute-Volta) actuel FASO YAAR. Cette société dont une Direction Régionale est à Bobo-Dioulasso a le mérite d'ouvrir des magasins un peu partout mais son action est faible compte tenu de la qualité des produits sur ses rayons. Il s'agit dans la majorité du temps de dons Chinois. FASO YAAR vend aussi des matériaux de construction.

Les compagnies pétrolières sont représentées : B.P (British Petroleum) Mobil oil, Total-Texaco, Shell

La vente des services n'intéresse que les sociétés de transit. La SOCOPAO fait le transit, le groupage, l'entrepôt, le magasinage. La SAG, fait le transit, prend et livre à domicile. Le S.N.T.B. est une société de transit d'État.

A côté de ce commerce aux chiffres d'affaires impressionnants et qui s'adresse à une clientèle riche, le commerce de détail intéresse toute la population puisque ce sont les produits alimentaires locaux qui sont concernés. Ces marchandises qui entrent en ville par des moyens de transport hétéroclites arrivent d'abord au

marché central et ensuite acheminés vers les marchés de quartier. Presque tous les produits qui sont vendus au Burkina se trouvent sur le grand marché de Bobo-Dioulasso.

Les hommes s'occupent de la distribution des produits industriels ainsi que du commerce de gros de certaines cultures vivrières notamment les céréales. Ils vendent aussi la viande et les tissus.

Les femmes quant à elles font le commerce des condiments divers : gombo, oseille, piment, poivre, tomate, chenilles... Elles tiennent les étalages devant les supermarchés pour les clients européens. Dans les quartiers elles vendent aux abords des grandes routes des fritures, des arachides du maïs grillé ou bouilli, du bois au détail...

Le nombre de femmes commerçantes sur le grand marché représentait en 1987 le tiers de l'effectif total soit 3100 femmes pour 6000 hommes³¹

Le système de distribution est radio concentrique. La plus grande activité commerciale se trouve au centre ville. C'est de ce centre que partent les branches sur lesquelles se fixent des points relais de distribution. Le commerce de gros et de demi-gros est prédominant sur le grand marché où se trouvent les plus importants commerçants.

³¹ Source SDAU P 27 - chez l'auteur

Planche N° VI



Vente de fruits et légumes et scène de rue aux alentours du marché central. L'abondance des types de fruits ou légumes est fonction de la période.

Dans les marchés de quartier, les femmes sont en nombre supérieur et le choix de marchandises y est limité. Les paysannes y vendent leurs propres produits. Elles alimentent avec les cireurs, de chaussures, les vendeurs de billets de loterie, objets divers le secteur urbain informel.

A partir de Bobo-Dioulasso s'organise aussi l'exportation de certains produits vers les petites localités ou vers l'étranger. Ce flux entretient les rapports entre ville et campagne et entre les villes elles-mêmes. Ce commerce porte lui aussi sur les produits industriels : savon, huile, sucre... mais aussi sur les produits agricoles vers l'étranger. Bobo-Dioulasso exporte des mangues en Côte d'Ivoire, au Niger et en Europe. Bobo-Dioulasso vend des légumes au Togo.

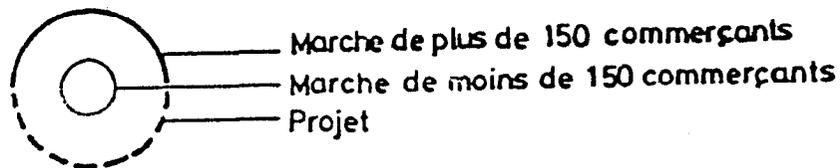
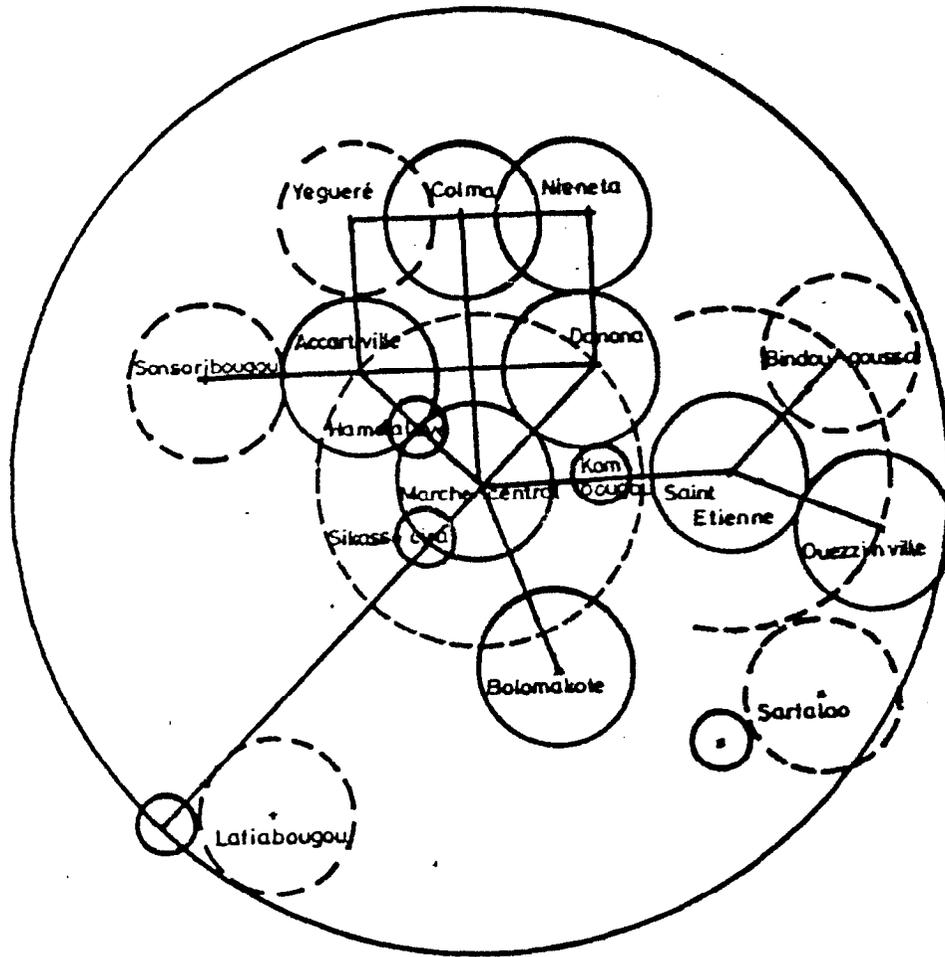
Le commerce connaît des chutes et des rebonds liés aux crises des cours mondiaux. Le commerce général est entre les mains d'une bourgeoisie de faible surface (négociants, propriétaires et usuriers divers) et le commerce de détail n'offre guère de recettes intéressantes. Le circuit de distribution est mal maîtrisé par l'État. La Caisse Générale de Péréquation est contournée par certains des grands commerçants.

Les industries naissantes ne sont pas protégées puisque leurs productions, généralement de qualité médiocre sont concurrencées par des importations. Le contingentement doit pouvoir aller jusqu'à l'interdiction de certains produits (pneus par exemple, savon de Marseille...).

Pour les exportations, certaines entreprises faisant preuve de mauvaise volonté doivent être sanctionnées. Ainsi par exemple, l'ONAC doit avoir divers monopoles même si le monopole est lui même mauvais. Ainsi l'Office pourra acheter à des prix fixés certains produits qu'il stockera dans des installations frigorifiques pour ensuite les écouler sur le marché international en tenant compte des besoins de la clientèle étrangère.

De cette manière, en quelques années on arrivera à nationaliser plus de 70% des exportations coupant court aux spéculations.

Compte tenu de la spécificité du milieu, Bobo-Dioulasso abrite quelques fonctions spécialisées.



Source: S.D.AU/BOBO

4 - Quelques fonctions spécialisées :

a) La fonction militaire :

Le poste militaire a été créé par ordre n°123 du 17/11/1897³² Mais le camp militaire de Bobo-Dioulasso a été construit en 1906 sur 150 hectares avec plus de 3000 militaires. Il était l'un des plus importants de l'Afrique Occidentale. Après l'indépendance Bobo-Dioulasso est devenu une ville de Garnison et actuellement chef lieu de la 4ème région militaire. L'activité des arsenaux y est importante.

b) - La fonction culturelle :

Bobo-Dioulasso a de tout temps assumé une fonction culturelle. En 1961 fut fondé le CESAO (Centre d'Etudes Économiques et Sociales d'Afrique Occidentale) par des Père Blancs. Ce centre s'ouvre à de nombreuses sessions pour les Militants d'Action Catholique, à des stages pour les fonctionnaires, à des Cours sur le Développement... Sa bibliothèque est l'une des plus grandes de la sous région avec plus de onze mille volumes. Elle est équipée d'une salle de lecture.

Le Centre Culturel Henri MATISSE ex Centre Culturel Franco-Voltaïque date des années 1965. Sa bibliothèque et sa salle de lecture sont ouvertes à tous les âges. Lors de la clôture de la semaine nationale de la culture <<BOBO 90>> il a été décidé que cette ville serait désormais la capitale de la culture.

c) - La fonction Touristique :

Bobo-Dioulasso avec ses sites et ses équipements tournés vers l'accueil et la détente a un rôle touristique. Dans un rayon de quelques kilomètres, il y a beaucoup à visiter.

Ainsi, au centre ville on peut visiter le quartier traditionnel de Kibidoué ou Dioulasso-Ba. Face à ce quartier la vieille mosquée construite en banco en 1892 par l'Almamy Sidiki SANON attire par son style soudanais caractérisé par ses contreforts, ses piquets. Samory lors de son passage à Bobo aurait prié dans cette mosquée.

³² Truchard: Monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso page 1 1920 chez auteur

Planche N° VII



La grande et célèbre mosquée construite en 1892 par Almamy Sidiki SANON dans un style soudanais au quartier Dioullasso-Ba

Le marché central est riche en couleur et offre des objets de l'art Burkinabè.

La cathédrale construite en 1957 a un style particulier. Hors de la ville et non loin de celle-ci beaucoup de choses peuvent être visitées. Il s'agit en fait de site-décors naturels ou non aménagés :

Koro est un village situé à l'Est de la ville dans la direction de Ouagadougou derrière la carrière de granit. Ce village est perché dans les rochers où les maisons font corps avec les rochers. C'est un site défensif ; un véritable chateau fort.

La mare aux hippopotames est située à 63 km sur la route de Dédougou à 18 km de Satiri. Une barque permet d'approcher les hippopotames. Parfois, des éléphants fréquentent les abords de la mare.

Le Dafra situé à 8 km au Sud-Est est un lieu sacré. C'est là que le visiteur visite les silures sacrés emblème de la Mairie de la ville. La couleur rouge y est interdite, et on va y demander la fécondité, la réussite sociale, la santé...

La guinguette est à 17 km à l'Ouest. C'est là que se trouve la source d'eau alimentant Bobo-Dioulasso. C'est un cadre calme et reposant.

Tous ces sites gagneraient à être aménagés pour mieux attirer afin d'offrir plus de recettes touristiques.

Planche N° VIII



Marché de poterie au quartier Kibidoué ou Dioulasso-Ba. Ce marché reçoit aussi bien les touristes que les ménagères et les décorateurs.

d) - Les fonctions de service :

Les activités de commandement économique et financier se matérialisent par les sièges sociaux des entreprises : multinationales, banques, compagnies d'assurances.

Bobo-Dioulasso de par la position qu'elle occupe au Burkina et au regard de la distance qui le sépare de la capitale reçoit les Directions Régionales des grands services. Les quatre grandes banques du pays permettent à Bobo-Dioulasso de détenir plus de 30%³³ des comptes bancaires du pays. Il s'agit de la BND-B (Banque Nationale de Développement du Burkina) la plus ancienne, la BICIA (Banque Internationale pour le Commerce l'Industrie et l'Agriculture du Burkina), la BIB (Banque Internationale du Burkina) la BFCI (Banque pour le Financement du Commerce et de l'Industrie).

Les deux grandes compagnies d'assurance du pays ont leur succursale à Bobo-Dioulasso. Il s'agit de la FONCIAS et de la SONAR.

Des cabinets de contentieux, d'expertise, de comptabilité traitent les dossiers de leurs clients.

Bobo-Dioulasso compte quatre bureaux de postes et est relié au monde entier par le téléphone et le Télex.

La station régionale de radio-Bobo émet seule ou en synchronisation avec radio Ouagadougou.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale assure la couverture sociale des ouvriers et des travailleurs du secteur privé et para-public.

Le service Provincial de l'Action Sociale protège les marginaux ou les cas sociaux.

D'une manière générale, tous les services centraux ont leur antenne décentralisée à Bobo-Dioulasso.

³³ Estimation des banques

III - PARTIE
EVOLUTION DE L'AMENAGEMENT DE
L'ESPACE URBAIN

Au sortir du Programme Populaire de Développement (P.P.D) lancé en 1984 et qui a pris fin en 1986, la ville de Bobo-Dioulasso occupait une superficie de 4600 ha. Cette situation est le résultat d'actions diverses menées pendant plusieurs années. L'histoire de Sya montre que c'est à partir de la période coloniale que la ville connaîtra une structuration moderne. Autrement dit le colonisateur a mis fin à une occupation anarchique où habitat, champs, parc à bétail faisaient corps.

Dans cette dernière partie consacrée à l'étude de l'évolution spatiale de la ville et son aménagement, nous ferons l'état de la situation pendant la période coloniale, étant donné que les premières opérations de lotissement à Bobo-Dioulasso ont eu lieu en 1924 sous l'occupation française. A partir de 1960 et jusqu'en 1980 la gestion du foncier est passée entre les mains des nationaux. Durant cette période les quartiers spontanés c'est-à-dire non structurés vont être dominants à cause de la lenteur des lotissements et à cause du déséquilibre entre offre et demande.

Ces deux périodes correspondent à n'en pas douter à des situations évidemment très différentes tant par les processus décisionnels que dans les notifications des pouvoirs et des individus. 1924 - 1960 est caractérisée par une taille très réduite de l'agglomération car les migrations étaient faibles. Aussi l'administration pouvait-elle à loisir intégrer les autochtones et les émigrés. C'est aussi à cette époque qu'est née la ségrégation des quartiers, reflet des clivages sociaux : quartiers populaires avec des voiries et des parcelles de petite taille opposés aux quartiers résidentiels aisés aux parcelles larges avec de grandes rues souvent viabilisés avant attributions.

La seconde période après 1960 est caractérisée par un développement de la migration vers Bobo-Dioulasso. Les investissements publics se sont ralentis expliquant le développement des zones spontanées. Cette situation a prédominé jusqu'en 1980 date d'intervention de la Banque Mondiale dans deux quartiers : Sonsoribougou et Yéguéré.

En 1983, les nouvelles autorités on fait de précarité de la vie dans les quartiers spontanés une de leurs préoccupations majeures. C'est ce qui explique qu'en deux ans (1984 - 1986) plus de 1205 ha soient lotis soit 33,2% de la superficie totale de la ville. C'est ainsi que Bobo-Dioulasso dispose désormais de près de 36 000 parcelles pour environ 35 000 ménages. Malheureusement la spéculation a pu encore se frayer du chemin et des demandes sont toujours insatisfaites pendant que la population continue à croître. Au taux annuel de 7,2% l'an, la population de Bobo-Dioulasso sera de 510 000 à l'horizon l'an 2000 et 815 000 en 2010. C'est pour faire face aux problèmes à venir qu'a été élaboré un Schéma de Développement et

Aménagement Urbain de Bobo-Dioulasso (SDAU) en 1987 et qui prend en compte l'expansion de la ville jusqu'en l'an 2010. Mais avant d'en arriver là, examinons la situation sous l'occupation française.

Chapitre VI : La Période coloniale - 1897 - 1960 :

Le mardi 19 avril 1888, l'explorateur BINGER arrivait à Bobo-Dioulasso. Il décrit la ville et dressa un croquis :

<<Sia est composé de cinq villages :

Rive gauche du ruisseau (Un village de Bobo
(Le village du chef où habitent des Bobo et des Dioula
(le village de l'imam et de quelques Dioula
Sakhanokho.

Rive droite du ruisseau (Le village des Dioula de Kong et des Dafing
(Le village des Haoussa et des Souninké

Pour se rendre compte du chiffre de la population totale de ces cinq villages il faut distinguer la population fixe de la population flottante³⁴>>. Il estime la population totale de 4000 à 5000 habitants. Ce chiffre à cette époque prouve que l'agglomération était importante puisque les étrangers représentaient environ le quart, attirés par les activités de la cité. L'habitation était dispersée et les concessions distantes de cinquante à trois cents mètres suivant les lieux.

³⁴ Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi 1892. Capitaine Binger (1887 - 1889) 506 pages T1 page 306 et 370

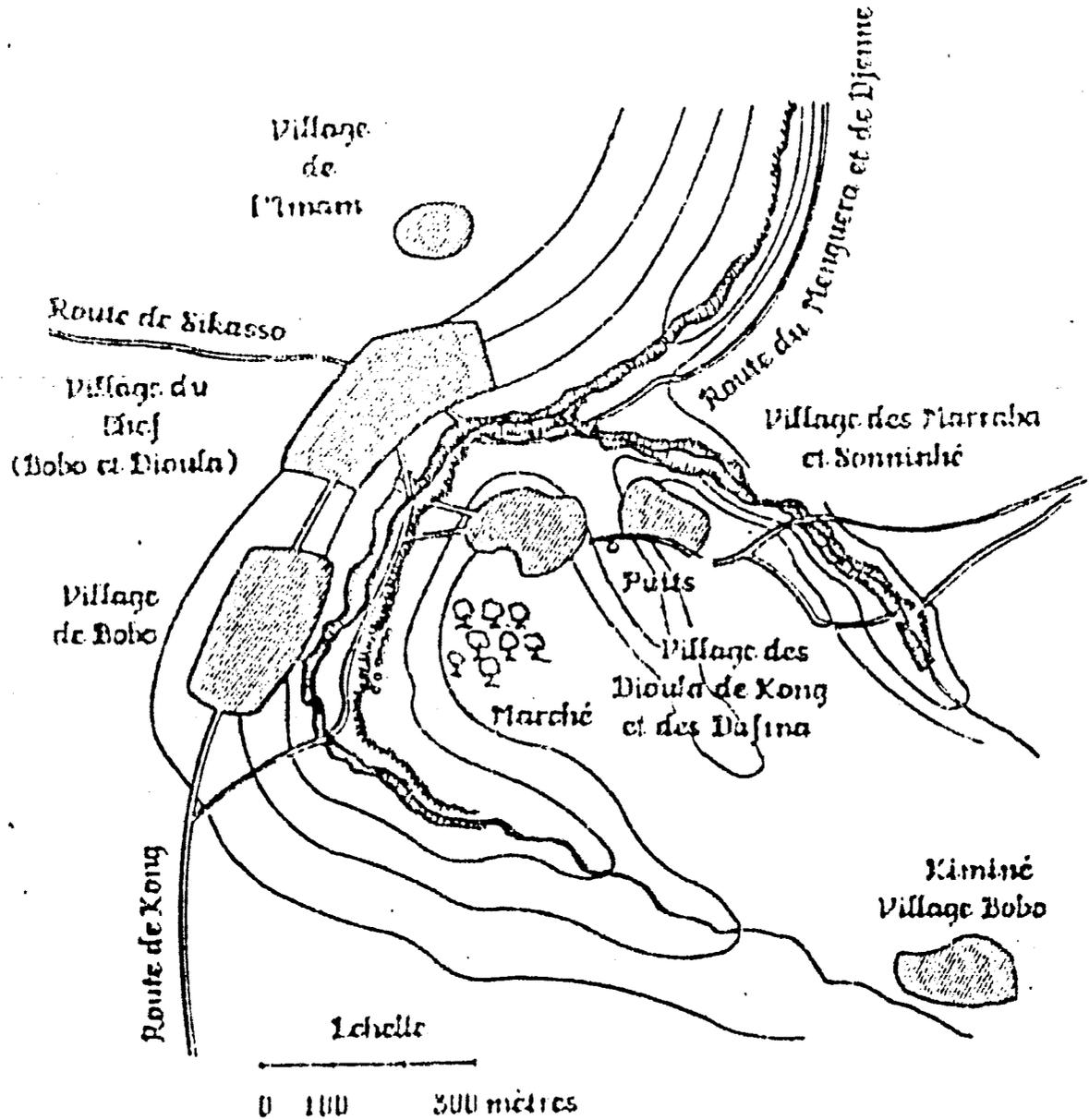


FIGURE 11 Croquis de Sik ou Bobo-Dioulasso VU PAR BINGER EN 1888

En 1897, les français s'installent à Bobo-Dioulasso et créent un poste militaire et administratif. Les bras valides sont amenés de force pour travailler à Bobo-Dioulasso. L'agglomération continue ainsi à grossir et les occidentaux éprouvent la nécessité de vivre comme chez eux. Dès lors apparait l'urgence de structurer l'espace à la manière de l'occident. Les signes de l'aménagement apparaissent à trois niveaux :

. dès 1904, de grandes voies de circulation sont tracées d'autorité dans ce qui est considéré comme le noyau ancien. Les déguerpis vont à Tounouma ou sont repoussés à Bolomakoté. Les nouvelles voies, au nombre de sept (7) se croisent en face du camp militaire et la jonction prend le nom de la place de l'Étoile comme en souvenir de la place de l'Étoile à Paris. Cette place deviendra plus tard à l'indépendance la place de la Nation.

. en 1906, le camp militaire est construit dans une enceinte de 150 ha à demi-clôture et devient propriété militaire.

. en 1923, la zone industrielle est délimitée avec interdiction d'y construire des maisons à usage d'habitation.

A la prise de ces mesures, les autochtones ont compris que les terres changeaient de mains. Il semble qu'il y eut des remous sans effets ; l'arsenal colonial étant prêt à réprimer toute velléité de résistance.

Dès que le colonisateur a maîtrisé la situation, il a aussitôt valorisé la place de l'étoile qui est devenue un nœud où la circulation est importante. C'est cette place qui a reçu le premier goudron de Bobo-Dioulasso. Cette valorisation s'est manifestée aussi par la construction tout au tour de divers lotissements d'habitations administratives et d'un pont sur la rivière Houet. La limite Ouest de la place abrite le terrain de tennis exclusivement fréquenté par les occidentaux. Sur le côté Est se trouvent deux bâtiments où habitaient des officiers français. Ces bâtiments sont aujourd'hui occupés par la gendarmerie et le musée provincial. La Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat créée le 11 juin 1948 par arrêté N° 2682 S.E³⁵ du Haut Commissaire de la République en A.O.F. occupe le côté Nord de cette place. La mission catholique avec l'Évêché, le camp militaire avec le pied-à-terre du chef de l'État sont situés au Sud. On peut dire que ce premier plan est du type radio concentrique puisque la zone s'est structurée par auréoles successives autour de cette place principale.

³⁵ Pleins feux sur Bobo P33 (Comité jumelage avec Chalons sur Marne (1980 Bobo chez l'auteur

Planche N° IX



Une vue de la Place de la Nation.

Les grandes voies tracées d'autorité en 1904 pendant l'occupation française se croisaient au niveau de ce rond-point sous le nom de la Place de l'Étoile, qui sera débaptisée après l'indépendance.

Il apparaissait clairement que l'autorité coloniale cherchait à contrôler l'extension de l'agglomération. Pour ce faire, la seule façon d'en arriver là consistait à entreprendre les opérations de lotissements.

On entend par lotissement la division d'un terrain en parcelles en vue de la construction d'habitations. Le lot est donc un groupe de parcelles avec des numéros qui suivent une certaine chronologie. Pour Bobo-Dioulasso, les lots les plus grands comportent une trentaine de parcelles. Leur importance dépend pour une large part de la configuration du terrain. En dehors de tout obstacle naturel, les lots gardent de grandes tailles sauf dans certains quartiers. Les parcelles contenues dans un lot se font dos deux à deux et les lots sont, délimités par quatre rues dont les largeurs classiques sont de l'ordre de 20 à 25 mètres.

Pour la gestion et les attributions des parcelles, les services du Cadastre procèdent à une numérotation qui suit normalement le sens des aiguilles d'une montre suivant le Nord magnétique. Mais quelquefois des erreurs sont constatées sur le terrain et les numérotations ne suivent pas le bon ordre. C'est le cas du quartier Bolomakoté.

rue

A	B	C	D	E
J	I	836	H	G

rue

Cette numérotation s'appelle numérotation alphanumérique. Nous sommes dans la parcelle 836 et les lots portent les lettres qui correspondent à la numérotation.

Tous les propriétaires de parcelle dans ce lot ont le même numéro 836. Seules les lettres font la différence. Ex Cde SANOU est propriétaire de la parcelle "G" du lot 836 quartier Bolomakoté.

La numérotation peut être aussi chiffrée.. A la place des lettres, les parcelles portent des numéros en chiffres.

rue

13	14	15	16	17
26	21	3274	19	18

Tout comme pour la numérotation alphanumérique, tous les propriétaires de parcelle dans ce cas portent le numéro 3274. Ce type de numérotation se retrouve dans le nouveau lotissement de Ouezzin-ville extension. Ex Cde BONKOUNGOU est propriétaire de la parcelle 18 du lot 3274.

Les premières applications de ces techniques à Bobo-Dioulasso ont eu lieu en 1924. Le quartier concerné était Sikasso-Cira. Il se situe entre la place de l'Étoile et la première zone industrielle qui a été délimitée en 1923 au Nord du carrefour des routes de Sikasso et Dindéresso. La superficie lotie était de 39,5 hectares que certains documents ont arrondie à 40 hectares.

A cette époque la région de Bobo-Dioulasso dépendait de la colonie de Côte d'Ivoire conformément au partage colonial du pays de 1919. Aussi les décisions venaient des services du Cadastre d'Abidjan : topographie, plan de lotissement jusqu'au permis urbain d'habiter (P.U.H.)...

Pour ce premier lotissement la plupart des parcelles mesuraient 30 m sur 40 m soit une superficie de 1200 m². Seules certaines parcelles bordant le rail mesurent 20 m/ 20 m soit 400 m². Il avait été prévu des réserves pour les équipements collectifs. Par contre, il n'avait pas été prévue d'espaces verts dans cette première opération. C'est là aussi qu'a été délimité le cimetière municipal de Bobo-Dioulasso où repose le corps du premier Président Daniel Ouezzin COULIBALY. La superficie du cimetière est d'environ un hectare. Ce premier lotissement du fait qu'il était limité par un noman's land n'a pas connu de point de collecte et de ramassage des ordures qui étaient jetées à la périphérie. Les rues se coupent presque à angles droits de sorte que nous avons là un plan en damier.

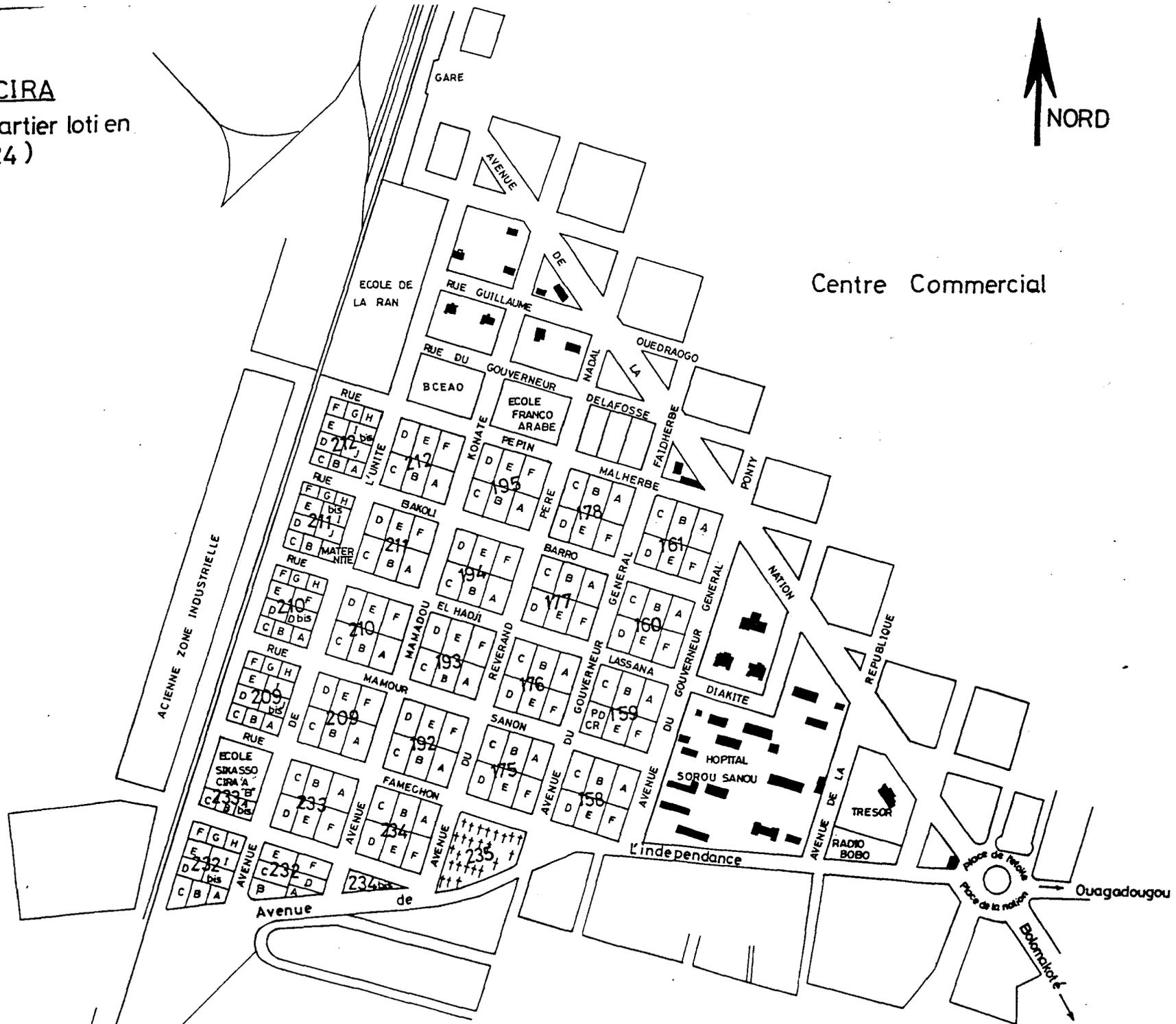
FIGURE 12

SIKASSO CIRA

Premier quartier loti en
(1924)



91



Sur le terrain, cette zone est limitée au nord par l'ancienne rue Pépin Marlerbe, au Sud par l'avenue de l'indépendance qui passe devant l'hôpital SANOU Souro, à l'Est par l'ancienne avenue du général Ponty, l'Ouest par le rail qui était au stade de projet. La plupart des lots ici comptent six parcelles de très grandes tailles. Sur les 25 lots de ce premier lotissement, 18 se composent de six parcelles cinq comportent dix parcelles et le lot des écoles de mêmes dimensions que les cinq de 10 parcelles libère trois parcelles occupées par les logements des maîtres. Le nombre total de parcelles était de 201.

Après les opérations sur le terrain devaient intervenir les opérations d'attributions. Là aussi la colonisation n'a pas eu la tâche facile. Les réticences étaient nombreuses. Les habitants refusaient l'offre. Dans certains cas, c'était le colonisateur qui s'occupait de l'établissement des pièces y afférentes pour les attribuables. Plusieurs raisons expliquent cette attitude des habitants. Bien que les frais de lotissement étaient dérisoires, les gens se demandaient où trouver l'argent nécessaire pour bâtir leurs maisons qu'ils pensaient être du type occidental. Ensuite presque tous les fonctionnaires de l'époque occupaient des maisons administratives et n'éprouvaient pas la nécessité de construire des maisons privées. Enfin, la période correspondait à un certain état d'esprit. En effet, les villes ont toujours connu leur essor pendant les périodes de richesse et de progrès de la civilisation. Or cette période du lotissement de la ville correspondait à un moment où la logique paysanne l'emportait encore sur le fait urbain. Tout se passait encore comme si le colonisateur imposait un style d'habitation aux colonisés en l'absence d'une civilisation matérielle qui devait accompagner une telle mesure.

Malgré ces difficultés, la raison de la force l'a emporté et les attributions ont eu lieu dans des conditions toutes particulières. En effet, au lieu qu'elles se fassent par personne nominale, elle se sont faites par foyers entiers dans bon nombre de quartiers de l'époque. C'est ce que les services du Cadastre appellent les attributions par foyer. Tout le lot entier était attribué à toute la famille en fonction de l'importance de ses membres dont les critères n'étaient pas définis. D'une rue à l'autre, les parcelles au nombre de six ou de dix étaient sous la gestion d'un seul chef de famille. Une partie du lot était destinée aux cultures légumières (gombo, oseille), ce qui donnait à la ville un aspect rural en saison de pluies. La viabilisation et l'urbanisation étaient à leurs débuts et étaient imparfaites. Ex : il a fallu attendre 1945 pour avoir l'adduction d'eau et 1954 pour connaître l'électricité. Le pourcentage de population encore consacrée au travail de la terre dominait largement les autres secteurs d'activités mais tout se diversifiait et les secteurs secondaire et tertiaire se développaient. Ce développement attirait les étrangers agrandissant la ville, ce qui devait donner lieu à d'autres lotissements.

Ainsi, cinq ans plutard c'est-à-dire en 1929, les quartiers Hamdalaye et Koko seront à leur tour lotis suivant un plan en damier.

En 1930 ; les quartiers Diaradougou, Donona, Kombougou Yoro Koko seront lotis toujours suivant un plan en damier.

En 1934, la place de la gare est délimitée sur 42 hectares.

En 1940 Saint-Etienne de Tounouma est loti.

En 1944 l'aéroport est délimité dans la partie Ouest de la ville sur la route de Sikasso. La surface totale qui lui est réservée était de 539 ha. Cette superficie s'explique par les projets d'extension prévus à court où à long terme. En 1945, les quartiers Médina-Coura, Farakan et Bindougouso Ouest seront lotis.

En 1951 et 1952, deux lotissements sur lesquels nous reviendrons ont eu lieu. Il s'agit de Kibidoué ou Dioulasso-Ba et du marché avec la zone commerciale.

En 1954, Accart-ville est loti de l'autre côté du rail à son côté Ouest.

En 1955, Bolomakoté est loti et reçoit les déguerpis du centre commercial et les occupants de la place actuelle du Commissariat Central, et du Jardin Zoologique. C'est aussi en 1955 qu'a été délimitée la nouvelle zone industrielle.

En 1958 la zone des écoles est lotie et la cour du Lycée délimitée sur 57 hectares en prévision de la future université dont le projet est reporté.

1 - Le cas de Dioulasso Ba ou Kibidoué :

Depuis toujours une rumeur circule selon laquelle le quartier Dioulasso-Ba de Bobo-Dioulasso n'est pas loti. Nous nous proposons ici de lever l'équivoque. Dans l'esprit des uns et des autres, le lotissement consiste en un tracé des rues qui se coupent à angles droits et à l'opération de parcellisation et d'attribution.

Pour Dioulasso-Ba, le problème de famille était tel que les séparer constituerait un problème de survie pour les plus pauvres qui vivaient de l'assistance de celui qui avait le mieux réussi dans la famille. C'est ce que le colonisateur a compris et a voulu éviter .

Ensuite la proximité du quartier de la rivière Houet et la configuration du terrain avec une très forte pente qui descend sur le ruisseau rendaient une opération de lotissement classique très onéreuse. Il fallait remblayer et niveler avec construction de pont de plusieurs mètres de longueur sur le ruisseau. Ce quartier abrite aussi

la maison mère qu'on voulait préserver. Pour éviter d'éventuelles révoltes par une opération qui diviserait les familles et pour faire face aux problèmes économiques qu'engendraient les problèmes topographiques, le colonisateur a tracé une rue centrale à Dioulasso-Ba pour permettre l'accès en cas de danger par les sapeurs pompiers et les parcelles sont familiales. Kibidoué ou Dioulasso-Ba est donc loti depuis 1951 sur 15,5 hectares. On y trouve l'eau et l'électricité.

2- Le marché de Bobo-Dioulasso et la zone commerciale :

Initialement, le marché de Bobo-Dioulasso dans son style original construit en hangar en toit de chaume était situé aux environs de la place de la Mairie, à côté de la Bourse du Travail. En 1939, à l'occasion de la foire un incendie ravage le marché qui est déplacé sur son site actuel.

C'est donc en 1952 que le marché est construit sur 5,5 ha dans ce qui est la zone commerciale. Le marché se compose d'un hall que se partagent les différents étalagistes. Sur le côté Nord se trouvent les vendeurs de tissus et de pagnes ainsi que de bijoux alors que le côté Sud est occupé par les bouchers et les vendeurs d'objets touristiques : balafons, objets d'art et divers. Les autres vendeurs se regroupent par zone sous leur hangar en tôles ; tailleurs, friperie, vendeurs de vélos, matelas...

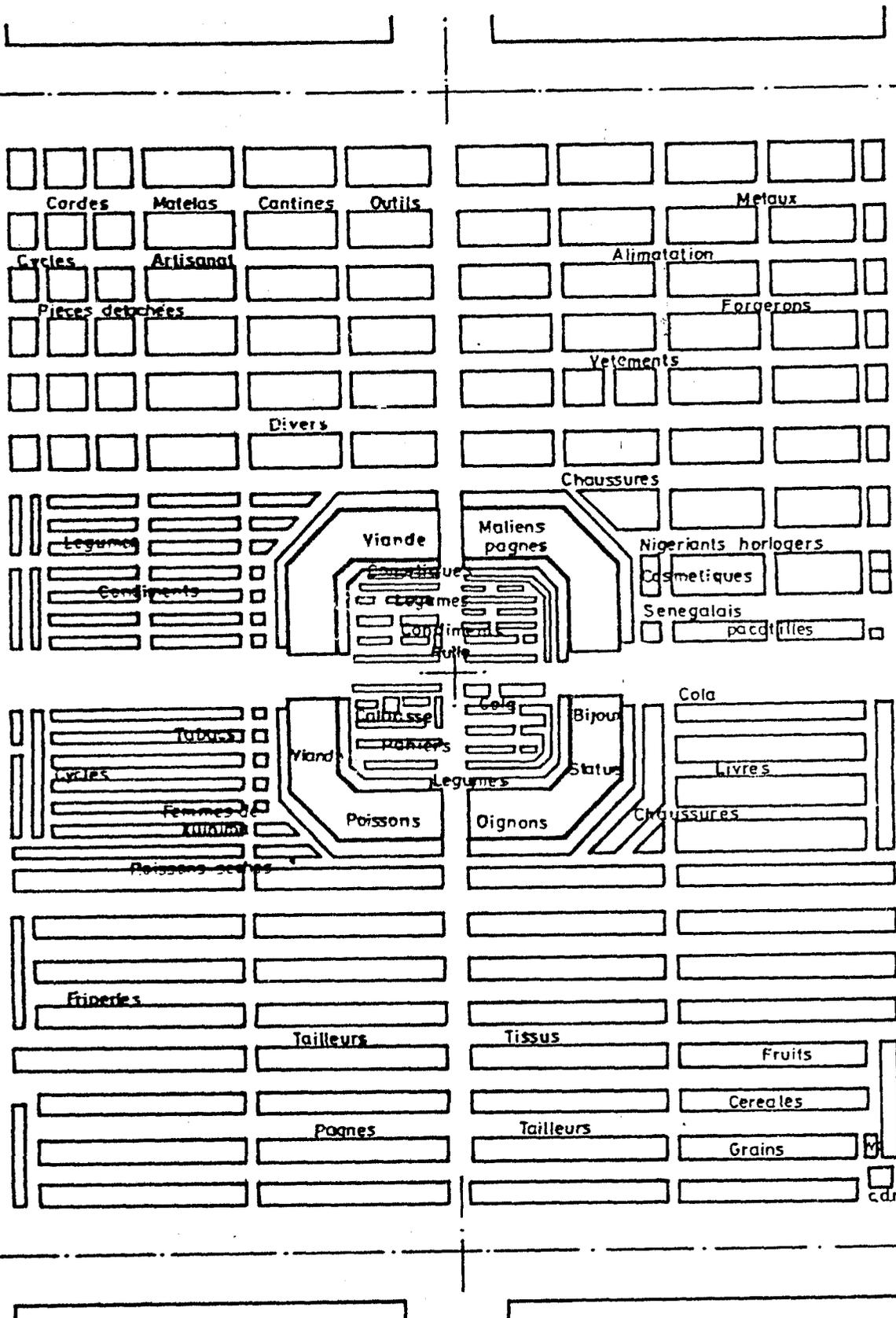
Un caniveau à ciel ouvert de section 50 cm sur 50 cm traverse la cour centrale et évacue à l'extérieur du marché l'eau utilisée par les femmes pour laver et conserver les légumes. Trois des rues qui entourent le marché sont équipées de caniveaux.. Les latrines sont au nombre de deux mais elles sont mal entretenues. Il y a aussi une fontaine centrale.

Tous les vendredis, à partir de 16 h, le marché est nettoyé.

Les espaces entre les hangars du marché sont toujours occupés par des vendeurs d'objets divers : fruits; légumes, pacotilles que la police municipale réprime toujours mais sans résultat.

PLAN DU MARCHÉ CENTRAL

EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE



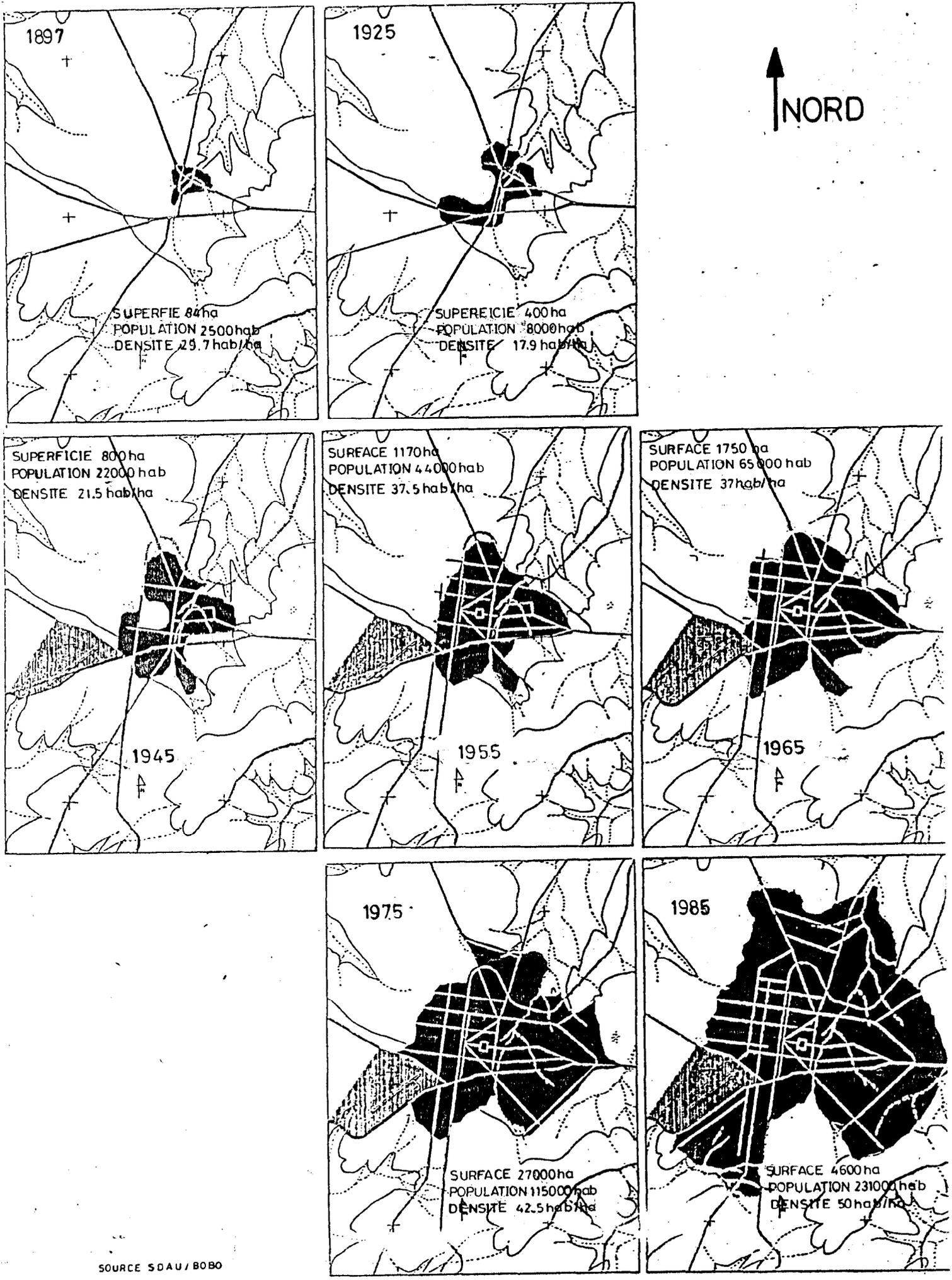
En ce qui concerne la zone commerciale, sa surface est de 144,1 hectares. Au niveau de Bobo-Dioulasso, sa fonction est double, et c'est ce qui retient notre attention.

Au chapitre V, nous avons signalé l'importance des services administratifs. Au niveau public, ces services sont au nombre de 39 unités ; pour le para-public 25 unités et au niveau des instituts 9 unités. La grande majorité de ces équipements se trouvent au niveau de la zone commerciale et c'est ce qui lui fait jouer une double fonction (fonction commerciale et administrative). Ces équipements sont situés le long de la voie Charles De Gaulle depuis la place de la gare jusqu'à la place de la Nation puis au niveau du CESAO. Toute cette zone a été bitumée. Cette zone commerciale et administrative est donc caractérisée par sa morphologie particulière marquée par une convergence axiale vers la gare.

Les équipements principaux, Mairie, Marché, Administration gare... sont bâtis sur un style néo-soudanien.

En bout du compte, c'est en 1958, que le dernier lotissement de l'époque coloniale a eu lieu et a concerné la zone des écoles comme nous le disions plus haut.

L'héritage colonial se solde donc par une armature urbaine très structurée avec de larges avenues bordées de caillcédrats, de manguiers, de kapokiers ainsi que d'un réseau de voirie et de drainage des eaux pluviales très dense qui, comme nous le verrons n'a évolué que très partiellement jusqu'aujourd'hui. Cette époque a été aussi marquée par une moyenne annuelle de lotissement de 30 ha par an entre 1930 et 1960.



3 - Chronologie des lotissements de l'époque coloniale :

Tableau N° XVIII : Les lotissements de l'époque coloniale

Dates	Quartiers lotis	Surface (ha)	nombre de parcelles	Réserves administratives et espaces verts
1906	Camp militaire	150		
1924	Sikasso Cira	39,5	201	1
1929	Hamdalaye	26	180	3
1929	Koko	63,5	110	4
1930	Diaradougou	85	346	7
	Donona	27,5	244	3
	Kombougou et Yoro Koko	44	87	1
1934	Gare	42	-	-
1940	St Etienne de Tounouma	90,5	410 avec lots à Tounouma (22)	7
1944	Aéroport	539		
1945	Médina Coura	77,5	418	4
	Farakan	43	295	9
	Bindougouso	28,5	374	9
1951	Kibidoué ou Dioulasso-Ba	15,5	Lots	
1952	Marché et zone Commerciale	149,1	327	1
1954	Accart ville Nord		696	
	Accart ville Sud	164,5	642	
1955	Bolomakoté	64,5	672	17
1958	Zone des écoles	66,5	214	2
	Zone du Lycée	57	-	

Source : Document du SDAU/BOBO

L'héritage est également marqué par la qualité des aménagements qui est fonction des types de quartiers. Les quartiers européens comme la zone des écoles ne sont pas traités avec les mêmes soins que le quartier Bolomakoté qui est un quartier populaire. En effet, l'état de la voirie, la qualité de l'assainissement, l'occupation de l'espace indiquent le type de quartier auquel on a affaire. Le contraste des équipements est saisissant.

Les réseaux d'assainissement et essentiellement les caniveaux aboutissent au niveau de trois bassins selon les quartiers. Les bassins sont ceux du Houet, du Bingbelé et du Niamé qui se jettent tous dans le Mouhoun. La largeur des caniveaux et les matériaux utilisés reflètent le statut social des occupants du quartier.

Deux types de quartiers ont donc été conçus pendant la période coloniale. Les quartiers résidentiels aisés et les quartiers des pauvres dont les contrastes sont souvent violents. Ce clivage a d'ailleurs été maintenu comme nous le verrons après l'indépendance.

Les quartiers résidentiels aisés outre la qualité des équipements collectifs sont caractérisés par un logement confortable c'est-à-dire pourvu à la fois d'une installation de douches ou mieux de baignoires intérieures parfois équipé de chauffe-eau et un garage. Le nombre de chambres varie selon le plan ou l'importance de la famille. Il s'agit de maisons privilégiées avec puits perdus, au sol revêtu la plupart du temps de carreaux dont le coût à l'heure actuelle est de 8 000 Frs le mètre carré. La cour est agrémentée de fleurs de toutes sortes dont l'entretien suppose l'abondance des moyens. L'arrosage fréquent crée dans ces quartiers un micro-climat ; il y fait plus frais pendant les mois de canicule. Dans les maisons de ces quartiers, une domesticité nombreuse prouve le rang social : nourrisse, cuisinier, gardien, jardinier.

Mais à quelques mètres de là, on rencontre la misère. En effet, dans les quartiers populaires, les matériaux et les plans de construction n'ont aucune comparaison avec les sommes investies dans les quartiers aisés. Le matériel est le banco de sorte que l'on est tenté d'appeler Bobo-Dioulasso <<banco ville>> puisque ces quartiers dominent en nombre.

Dans ces quartiers, les maisons prennent totalement les limites de la parcelle et disposées tout au tour ne laissant qu'une cour intérieure généralement très réduite. La tendance est à construire le maximum de maisons possibles sur le minimum de place possible de façon à rassembler toute la famille parce que ces quartiers sont caractérisés par une très forte densité de population. Ex : Bolomakoté a une densité de 37,6 habitants à l'hectare tandis que la zone des écoles a une densité de 23,4/ha. Des densités de 53,5/ha se rencontrent à Ouezzin ville³⁶.

Parfois la recherche du profit liée aux possibilités de mise en location à des couches pauvres explique ces plans de construction. Généralement chacune de ces nombreuses habitations comporte deux

³⁶ Accroissement du tissu urbain Janvier 1987 P 12 Direction Générale
Topographie et du Cadastre

pièces. La première pièce qu'on appelle véranda correspond à la pièce de séjour et est plus spacieuse (12 à 15 m²). La seconde pièce est la chambre à coucher de dimensions plus réduites (6 à 8 m²).

Ces bâtiments de forme carrée ou rectangulaire ont un toit en tôles ondulées et la porte d'entrée est elle-même en tôle de sorte qu'elle protège mal des voleurs qui hantent ces quartiers. Les fenêtres sont de petites dimensions et reposent sur un cadre en bois. Actuellement, la tendance est à les remplacer par des persiennes. L'aération y est mauvaise de sorte que pendant la période chaude c'est la bataille pour avoir une place à se coucher dans la cour centrale. Les toilettes et les douches sont extérieures et communes de sorte que c'est la bousculade, bouilloire ou seau d'eau en main pendant les << heures de pointe >>. Les eaux usées ne sont pas toujours bien canalisées de sorte que les rues sont toujours trempées, dégageant des odeurs nauséabondes aggravées par des ordures non traitées et non ramassées obstruant par endroits certaines rues.

Parfois, quand l'emploi rémunéré n'est pas obtenu, l'un ou l'autre des frères, aménage l'une des maisons en boutique pour desservir la zone.

Mais dès que l'habitant en a les moyens financiers nécessaires, il démolit sa première maison en banco pour construire en lieu et place une maison de type moderne comportant tous les comforts intérieurs. Cette progression du confort se retrouve dans tous les quartiers populaires créant des îlots de prospérité coexistant avec des maisons presqu'en ruine où continue à régner la misère.

Le tableau suivant résume les conditions dans lesquelles les colonisateurs avaient laissé la ville au moment de leur départ :

Tableau N° XIX Typologie et problèmes de l'habitat³⁷

Quartiers dont les eaux sont évacuées dans le Houet	Surface	Type d'habitat	Voirie	Assainissement	Problématique
Centre Commercial	149,5	I A	B	P+T	Caniveaux envahis par les déchets
Zone des écoles	66,5	I A			Pente assez forte
Sikasso Cira	39,5	II A	B+L	Pas de réseau	Dépôts d'ordures ménagères.
Médina Coura	77,5	II A	L	P	Insuffisance du réseau
Yoro Koko et Kombougou	200	II B	L	T	exutoires caniveaux détériorés
Bolomakoté	64,5	II B	L	P	idem
Kibidoué	15,5	II B	L	T	idem
Hamdalaye	26	II A	B+L	P+T	inondations
Diaradougou	85	II A	L	P+T	Insuffisance réseau
Donona	27,5	II B	L	P	exutoires caniveaux détériorés
Saint Etienne	90,5	II A	L		Dépôts d'ordures ménagères
Farakan	43	II A	L	P	pente forte
			L	Pas de réseau	

Légende : IA Zone résidentielle et centre commercial

II A Lotissement ancien dense à maille large avant

1955

II B Lotissement ancien dense à maille étroite avant

1955

B : Voie bitumée

L : Voie en latérite

P : Caniveaux perrés ou maçonnés

Pour ce qui était de l'assainissement, le colonisateur avait déposé des bacs à ordures ou poubelles dans les quartiers, lesquels étaient vidés par des camions équipés à cet effet. La décharge de ces ordures se faisait dans les zones officiellement délimitées. Il y avait une zone de décharge sur la route de Ouagadougou, une sur la route de Banfora et une troisième sur la route de Ségou.

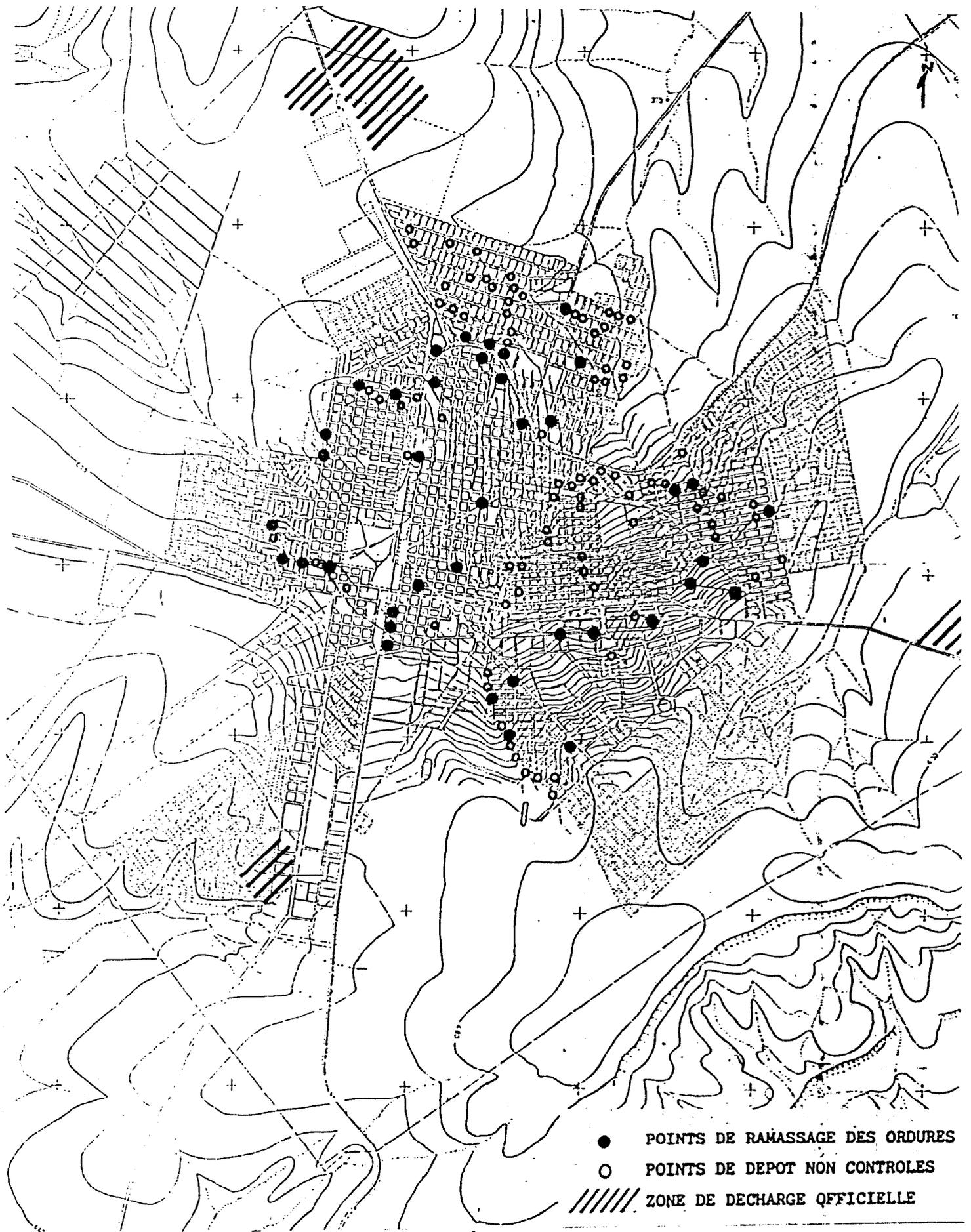
Le nombre de points de ramassage des ordures figurant sur les plans de lotissement étaient d'au moins un par quartier. C'est sur ces points que les bacs étaient posés pour recevoir les ordures à évacuer.

³⁷ Source SDAU/BOBO

Au total, on avait 36³⁸ points officiels c'est-à-dire contrôlés mais comme nous le verrons, après les indépendances, ces équipements sont devenus d'année en année inopérants pour finir par disparaître. Ainsi, les camions "grues" qui évacuaient les bacs n'existent plus. Les bacs se sont détériorés et n'ont jamais été remplacés. Les points de ramassage d'ordures non contrôlés sont au nombre de 77 empêchant l'accès à certains lieux. Les évacuations se font par camions bennes et de façons très irrégulières.

38 Comptage sur une carte du SDAU

Figure 15: LES DECHETS SOLIDES A BOBO DIOULASSO



- POINTS DE RAMASSAGE DES ORDURES
- POINTS DE DEPOT NON CONTROLES
- //// ZONE DE DECHARGE OFFICIELLE

SOURCE: S.DAU / BOBO

Chapitre VII : Évolution de Bobo-Dioulasso après l'indépendance :

En 1947, la Haute-Volta (Burkina Faso) a été reconstituée dans ses limites actuelles. Ouagadougou devient la capitale et confirmée dans ses fonctions après l'indépendance en 1960. Le rail va traverser la ville de Bobo-Dioulasso pour atteindre Ouagadougou en 1945.

A partir de cette période Bobo-Dioulasso perd son importance administrative et le déclin économique est très net. Pourtant, tout se passa comme si les nouveaux maîtres prévoyaient une relance des activités à Bobo-Dioulasso. C'est ainsi qu'on anticipe sur l'extension de la ville en créant de vastes zones loties dans les sites encore peu occupés, ou pas du tout humanisés mais dont la situation permet à court ou à long terme de faire face à d'éventuelles demandes liées à l'évolution. L'habitat dépasse la limite de la voie ferrée à l'Ouest avec Accart-ville depuis 1945 mais surtout au Nord avec les quartiers Colma, Yéguéré, Niénéta Donona notamment.

L'ancienne zone industrielle délimitée à l'époque coloniale à l'Ouest du quartier Sikasso Cira et n'ayant pas encore reçu d'investissements est transformée en zone résidentielle "A" en 1965 alors que Ouézzin ville est loti en 1963.

Le Nord du quartier Kounima et la zone résidentielle "B" seront lotis en 1967. Une petite partie de Bindougouso sera lotie en 1970.

Après ce lotissement, il faudra 6 ans c'est-à-dire en 1976 pour lotir Colma. Cette période est caractérisée par un développement très important des quartiers spontanés.

1 - Les quartiers lotis après 1960

Les quartiers lotis après l'indépendance se distinguent des quartiers de l'époque coloniale par leurs plans, la largeur des rues et par les équipements collectifs.

Si dans la conception d'ensemble, on a gardé l'opposition entre quartiers populaires et quartiers résidentiels aisés, leur viabilité se distingue nettement des aménagements de l'époque coloniale.

C'est en effet à cette période qu'apparaît la notion de six mètres. Le souci d'économiser l'espace à cause de l'importance des migrations, et le ralentissement des investissements expliquent en grande partie, la nouvelle conception de la morphologie de la ville. Les rues sont de largeur très réduite puisqu'elles ne mesurent pas plus de six mètres avec beaucoup de difficultés de manœuvre pour les

propriétaires de véhicules à quatre roues habitant à l'intérieur de ces rues très étroites, impraticables, après une averse.

Au départ, les parcelles ont gardé à peu près les mêmes dimensions que celles de l'époque coloniale mais au fil des années elles se sont réduites pour éviter une extension démesurée de la ville avec tous les problèmes qui l'accompagnent notamment ceux des transports liés à l'éloignement des lieux de travail généralement situés au centre ville.

Deux quartiers résidentiels aisés ont été délimités après l'indépendance. Il s'agit de la zone résidentielle "A" qui a remplacé l'ancienne zone industrielle qui a été délimitée en 1924 mais qui n'a pas connu d'installation d'usine si ce n'est l'IVOLCI (actuelle SIFA). La superficie est de 97,5 ha. La seconde zone résidentielle est la zone résidentielle "B" lotie également en 1967 sur une superficie de 280 ha côté Sud du Haut Commissariat du Houet. Les plans des maisons sont copiés sur le modèle colonial. La plupart des attributaires sont des nationaux et font l'effort pour entretenir leurs maisons à l'image du quartier. Plus de 90% de ces maisons sont construites sur prêts bancaires et restent sous hypothèque jusqu'à remboursement des sommes dues. Ces quartiers abritent une petite bourgeoisie de fonctionnaires, de commerçants, de salariés stables. L'obtention du prêt exige des conditions et le montant est fonction du salaire.

Les cours y sont vastes ; de l'ordre de 800 m², les maisons confortables avec tous les équipements intérieurs mais les rues très larges n'ont pas eu de bitume comme celles de l'époque coloniale. Ainsi par exemple la zone résidentielle "B" n'a pas connu de réseau d'assainissement. La zone résidentielle "A" a une voirie en latérite et n'a pas de réseau d'assainissement. La pente de la zone est faible de sorte qu'elle connaît de fréquentes inondations. L'on n'a pas envie de s'y rendre après une forte pluie. En définitive ces deux quartiers sont caractérisés par de belles maisons mais aux accès difficiles. Ce facteur essentiel y réduit les coûts de la location ; les pistes étant fortement ravinées.

2 - chronologie

Tableau N°XX : les lotissements après 1960

Date	Quartiers lotis	Surface (ha)	Nombre de parcelles	Réserves administratives et espaces verts
1963	Ouézzin ville	150	Nord 169	5
	" "		Sud 986	
1965	Niénéta	159	1442	8
"	Zone résidentielle	97,5	341	17
1967	A	280	607	24
"	Zone résidentielle	30	947	26
1970	B	27,5	1028	14
1976	Kounima	252,5	2278	13
	Bindougoussou			
	Colma			

source : Cadastre Bobo-Dioulasso 1989

Ces quartiers lotis après le départ du colonisateur présentent à peu près les mêmes problématiques : pas de bitume, entraînant des pistes fortement ravinées, réseaux d'assainissement défectueux expliquant les inondations périodiques. En saison sèche, ils connaissent les suspensions poussiéreuses. Le tableau suivant résume l'état de ces quartiers.

Tableau N° XXI : Typologie et problèmes de l'habitat après 1960

Quartiers	Surface	Type d'habitat	Voirie	Assainissement	Problématique
Ouezzin ville	150	III A	L	pas de réseau	Piste fort.ravinée
Niénéta	159	III A	L	Pas de réseau	Zone très pentue
Zone résidentielle	280	I B	L	Pas de réseau	Pente assez forte
B	30	III A	L	Pas de réseau	Pas pb. tête de
Kounima	27,5	IV A	L	Pas de réseau	réseau
Bindougoussou C	252,5	IV A	L	P+T	Piste fort.ravinée
Colma	47	III B	L	Pas de réseau	Insuffisance
Bindougoussou Est					réseau
					Piste très ravinée

Source : Cadastre Bobo-Dioulasso 1989

Légende :

III A	=	Lotissement récent dense
I B	=	Lotissement récent à maille large
IV A	=	Lotissement récent en cours de densification
IV B	=	Lotissement récent en cours d'attribution
L	=	Voirie en latérite
P	=	Caniveaux perrés ou maçonnés
T	=	Caniveaux en terre

Comme on le constate, aucun des quartiers lotis après la colonisation n'a été convenablement équipé. Aucune voie bitumée, le réseau d'assainissement est presque inexistant entraînant de sérieux problèmes d'évacuation des eaux de pluie ou des eaux usées. La ville endettée est incapable de faire face à ces problèmes préalables à l'amélioration de la qualité de la vie que l'on espère quand on s'établit en ville.

Des terrains ont été affectés hors plan d'aménagement aussi bien à l'époque coloniale qu'après l'indépendance et méritent que l'on n'en parle puisqu'ils modifient à cause de leur importance la morphologie de la ville. Voici un tableau³⁹ qui répertorie ces types de terrain.

Tableau N° XXII : Les terrains hors plan d'aménagement :

Description	Surface (ha)
SOCOGIB	30
RADIO-BOBO	20
CIPRO-Film	20
Marché de Bétail	14
Ex OPEV	22
Gare routière (actuelle CINE SANYON)	8
	20
Cimetière (au nombre de 15)	4
Collèges de l'Unité	4
Lycée Promotion	13
Titres fonciers aux particuliers (6)	255
Total =	

³⁹ Source : Bobo-Dioulasso 1981-1990 Document de travail n°3 (P 10)
avril 1981 Université libre des PAYS BAS section Planification Urbaine.

En marge des quartiers lotis et des terrains affectés hors plan d'aménagement des quartiers d'importance impressionnante sont nés après l'indépendance en dehors des plans administratifs.

3 - Les quartiers spontanés :

Pour ne plus rester à la merci d'un bailleur souvent arrogant, des citoyens se sont mis à construire leurs maisons en marge des quartiers lotis attendant que les pouvoirs publics pensent un jour à eux. Ce sont les quartiers précaires spontanés. Ils sont le résultat des initiatives individuelles prises pour pallier l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre le problème du logement des couches les plus pauvres. Pendant longtemps ces quartiers construits en banco et couverts de tôles ondulées ont constitué l'élément dominant dans le paysage urbain.

Les quartiers spontanés construits en dehors des règles élémentaires de l'urbanisme étaient le plus souvent occupés par de jeunes ruraux migrants, travaillant soit dans le tertiaire supérieur ou inférieur ou mieux dans le secteur urbain informel. Il s'agissait d'un entassement humain dans les conditions les plus difficiles : pas de routes, pas d'égoûts, pas d'équipements collectifs. Exemple : dans le quartier Sonsoribougou on a dénombré en janvier 1979 une population de 10214 habitants sur une superficie de 221 ha soit une densité de 46 hbts/ha. A cette époque, les quartiers non lotis comptaient 30000 personnes sur 770 ha soit une moyenne de 40 hbts/ha et le taux d'accroissement y était de 7,7% l'an⁴⁰ La mortalité y est très élevée.

Mais comment ces migrants des proches campagnes accèdent-ils au logement ?

A mesure que le <<front pionnier>> urbain avance les <<chefs de terre>> morcellent leurs champs de façon anarchique sans autorisation sans tracé ni superficie fixe qu'ils vendent de dix à quinze fois moins cher que le prix du terrain à bâtir en zone aménagée. Ce prix fort intéressant a favorisé la spéculation. Outre les pauvres, les nantis ont construit dans ces quartiers autant de maisons qu'ils le pouvaient attendant d'obtenir autant de parcelles que de maisons bâties en cas de lotissement. C'est l'une des raisons qui expliquent que l'on trouve à Bobo-Dioulasso des citoyens comptant de dix à vingt parcelles.

Cette situation a trouvé un début de solution vers les années 1980. C'est en effet à cette date qu'interviendra la Banque

⁴⁰ Bobo-Dioulasso 1981-1990 Document de travail N°3 Université libre des PAYS-BAS

Mondiale dans deux quartiers : Sonsoribougou côté Nord de l'aéroport et Yéguéré à la traversée du rail à gauche sur la route du Mali.

Chapitre VIII Structure actuelle de l'espace Bobolais :

La ville de Bobo-Dioulasso oppose donc trois types de quartiers : les quartiers <<coloniaux>> propres et aérés, les quartiers des indépendances ou <<banco-ville>> aux structures sommairement conçues et les quartiers spontanés bâtis à la périphérie des quartiers lotis ne tenant pas du tout compte des normes les plus élémentaires de l'urbanisme. Cette opposition se traduit aussi dans le genre de vie.

Des familles entières y vivent de la revente d'objets de récupération : boîtes de lait vides pour en faire des ustensiles, emballages perdus, boîtes de pommade vides, bouteilles... Cette situation extrêmement dramatique a marqué plus d'un étranger ayant effectué un passage à Bobo-Dioulasso. C'est ce qui a conduit les bailleurs étrangers notamment l'Association Internationale pour le Développement de la Banque Mondiale à accorder en 1978 à l'État Voltaïque le crédit N°766 UV en date du 13 mars relatif au Projet de Développement urbain en Haute-Volta dont la ville de Bobo-Dioulasso en sera bénéficiaire à partir de 1980 en particulier aux quartiers Sonsoribougou et Yéguéré. Ce crédit a contribué à changer quelque peu l'aspect de la ville.

1 - Situation de 1980 à 1983

Avant l'intervention de la Banque Mondiale, les opérations de lotissement au niveau de bobo-Dioulasso étaient au ralenti. En 1967, ce fut le lotissement de la zone résidentielle B et de Kounima. Il a fallu attendre 1970 soit 17 ans pour lotir Bindougoussou sur 47 ha et 1976 pour lotir Colma sur 252,5 ha.

Quatre années plus tard, c'est-à-dire en 1980 ce sera l'intervention de la Banque Mondiale qui va permettre à d'autres citadins de mieux se loger. Le crédit accordé à la ville de Bobo-Dioulasso dont le montant n'a pas été révélé a été consacré aux quartiers Sonsoribougou et Yéguéré. Débuté en 1980, le lotissement de ces deux quartiers s'est achevé en 1982. A Sonsoribougou 135 ha ont été lotis et à Yéguéré 147 ha soit un total de 282 ha. Ces lotissements obéissent à un plan en damier et les zones ont été viabilisées c'est dire qu'il y a eu creusement de canaux d'évacuation des eaux, pose des fils électriques et des canalisations. Ces installations préalables permettent aux futurs attributaires de s'abonner à l'eau et à l'électricité à moindre coût, par rapport aux zones à viabiliser où l'attente peut durer plusieurs années.

Deux types de parcelles peuvent être distinguées : les parcelles de 375 m² et celles de 450 m².

L'arrêté interministériel N° 13/MTP/IS (Ministère des Travaux Publics des Transports et de l'Urbanisme - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité fixe les critères d'attribution des parcelles du projet.

L'arrêté N° 024/ID/DG/DCP du 11 avril 1983 du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité approuve le cahier des charges des zones concernées, en y dégageant les conditions de jouissance et les coûts des parcelles que résume le tableau suivant :

Tableau N° XXIII : Coûts des parcelles lotissement Banque Mondiale

Attributaire	Propriétaire coutumier		Non détenteur de parcelle		Détenteur de parcelle				
	375 m ²	450 m ²	375 m ²	450 m ²	375 m ²	450 m ²	450 m ²		
Montant total en comptant	167250	200700	201000	241200	402000		482000		
Montant de l'avance (à crédit)	25000	75000	25000	25000	100000	25000	25000	150000	250000
Redevance Mensuelle des frais de gestion (100 Frs)	3019	1988	3705	3712	2173	4537	7836	5721	9486
5 Redevances annuelles (frais de gestion 100F)	14695	9540	18125	18160	10465	22285	38780	25955	47429
Règlement anticipé des 10 dernières mensualités+frais de gestion 100 F	23808	15475	29383	29433	16933	36133	62933	42100	76333

Les coûts quoique élevés étaient acceptables si l'on sait qu'à l'époque une parcelle nue de mêmes dimensions dans une zone bien située coûtait plus du million.

En outre on constate que le propriétaire coutumier est favorisé ce qui témoigne de la main mise de la féodalité sur les terres en milieu urbain.

La tendance est au découragement de tous ceux qui détenaient déjà une parcelle par l'application de coûts plus élevés. Néanmoins, étant donné qu'il s'agissait de personnes fortunées, elles ont réussi à s'acquitter des montants qui leur étaient appliqués pour les désintéresser.

La logique aurait voulu que ceux qui détiennent déjà des parcelles soient écartés sans conditions pour éviter la spéculation par accumulation de parcelles.

Cette intervention de la Banque Mondiale, si elle est significative est loin d'avoir résolu le problème des lotissements à Bobo-Dioulasso. Les quartiers spontanés occupaient toujours plusieurs hectares.

A l'avènement de la Révolution en août 1983, les difficultés dans ces quartiers interpellaient la conscience des nouveaux dirigeants qui lancent une politique en faveur des couches les plus déshéritées des villes et des campagnes.

2 - Les grandes mutations de 1984 à nos jours :

A l'occasion du premier anniversaire de la R.D.P. en 1984, les dirigeants lancent le Programme Populaire de Développement (P.P.D.) qui s'étale sur deux ans : 1984 - 1986. Mais, dès le mois de mai 1984, la question de la Réforme Agraire et Foncière était inscrite au débat pendant qu'un décret plafonnait le loyer.

Au cours de l'exécution du Programme, on s'attèlera à résoudre les problèmes les plus urgents et les plus brûlants du moment : eau santé, logement, éducation. Dans les grandes villes, la question préoccupante est celle du lotissement des quartiers spontanés. C'est cette raison qui explique la grande mobilisation des masses autour de la confection de bornes pour les opérations de lotissement.

A Bobo-Dioulasso, six quartiers ont été intéressés dans l'immédiat. Il s'agit de Kounima extension, Sonsoribougou extension, Lafiabougou, Ouezzin ville Est, Bindougouso Est.

En deux ans, 1206,1 ha ont été lotis alors qu'en soixante ans (1924 - 1984), 2424,4 ha ont été lotis. Un effort a donc été fait. Il s'est agi d'un lotissement populaire à grande échelle ayant respecté les normes de l'urbanisme ; le problème des équipements restant à résoudre ultérieurement pas d'eau, pas d'égouts, pas d'électricité, peu d'écoles et de formations sanitaires. Mais, le tracé des rues qui se coupent à angles droits est un préalable à toute opération d'aménagement définitif. Des espaces sont en outre prévus pour l'installation des divers équipements dans les plans de lotissement. Ainsi, à l'heure actuelle, les plans d'électrification sont en chantier ; l'adduction d'eau est en étude en ce qui concerne le quartier Ouezzin ville Est. Les habitants se mobilisent pour construire écoles et dispensaires sur les espaces prévus à cet effet. Au total, la situation se stabilise dans ces quartiers nouvellement lotis.

Mais à côté des lotissements populaires où les attributions prenaient en compte les demandes de parcelle et l'effectivité d'une propriété sur la zone nouvellement lotie, il y a eu à Bobo-Dioulasso la construction de la cité AN II sur un bout de terrain qui appartenait au Lycée Ouezzin COULIBALY. Au total 50 villas ont été construites sur une superficie de 2,5 ha soit une moyenne de 400 m² par cour. Les conditions d'attribution étaient qu'il fallait être burkinabè de

nationalité, avoir un salaire moyen mensuel de 115 000 Frs, être marié et père d'au moins un enfant.

Si les jardins sont spacieux, les bâtiments eux sont exigus puisque la moyenne est de 9 m² par personne alors que dans les maisons plus aérées on a 20 m² par habitant.

Le coût de la location vente est de 30 000 Frs par mois pendant 15 ans soit un total de 5 400 000 Frs auxquels il faut ajouter les frais d'assurance.

De 1984 à nos jours, des efforts ont été faits: lotissement à grande échelle, construction de logements sociaux, législation agraire et foncière tendant à corriger les injustices et les insuffisances constatées en la matière. Mais les besoins d'une ville où la population est jeune sont si immenses que les réalités financières d'un pays comme le notre ne lui permettent pas de faire face.

C'est pour cette raison que le Burkina Faso présentait en 1983 au Fond d'Aide et de Coopération une demande de financement pour la réalisation d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme pour la ville de Bobo-Dioulasso (SDAU/BOBO). Cette demande a reçu un écho favorable de la France qui envoie une première mission de programmation en mars 1984. Les négociations sont donc entamées et elles aboutissent à une première convention de financement en juillet 1986. C'est la convention N° 40/CDDE/86/Vol. Cette convention marque le démarrage effectif du projet qui compte 3 phases. :

- 1°) préparation des fonds de plan
- 2°) définition des objectifs
- 3°) élaboration de scénarios de développement.

La seconde convention porte le N° 125/CPL/87/BKA et permet la réalisation de la dernière phase du projet qui est l'établissement du Plan Programme qui définit les projets à classer selon leur nature et leur urgence : investissement, formation, assistance à la maîtrise d'ouvrages etc...

Des consultants et des experts ont réalisé les travaux des trois premières phases et les résultats sont consignés dans un document de 545 pages. On y trouve l'histoire de la ville, ses problèmes d'équipement et ses besoins en espace à l'horizon l'an 2010.

En 1988, le secteur 22 a été choisi par le SDAU pour expérimenter une opération intégrée. Cette zone du projet a fait l'objet

d'un lotissement public sur environ 240 hectares et délimitant 2400 parcelles destinées à l'habitat. Elle doit aussi recevoir un certain nombre d'équipements publics avec création d'un Lycée technique, d'un Centre d'apprentissage sur environ 15 ha.

Cette opération s'inscrit dans la suite du projet pilote d'habitat réalisé par la SOCOGIB au quartier Somgandé à Ouagadougou.

Il s'agit à Bobo-Dioulasso de répéter la même opération en y construisant 100 logements très économiques assortis de l'équipement d'environ 800 parcelles destinées à l'habitat.

On créera dans ce secteur une zone artisanale de 60 hectares qui permettra d'associer activités et habitat avec un objectif de 300 parcelles artisanales de taille 800 à 1500 m². Outre la zone artisanale, le secteur est divisé en trois zones :

Zone I : Lotissement public

surface : 240 hectares

nombre de parcelles = 2400

surface moyenne des parcelles 400 m² (300 F m²)

soit

120 000 F par parcelle.

La voirie sera revêtue, les équipements divers seront réalisés

Zone II : Lotissement équipé (SOCOGIB)

surface = 50 ha

nombre de parcelles : 800

surface moyenne des parcelles : 400 m²

La voirie principale sera revêtue et éclairée, et dessert des parcelles en eau potable et électricité. Le coût total de l'opération est estimé à 300 millions de nos francs.

Zone III : Opération d'habitat

75 ha repartis comme suit :

20 ha réservés SOCOGIB

10 ha pour la CNSS

45 ha non affectés

Les coûts sont ainsi estimés par le Maître d'Ouvrage.

SOCOGIB - Habitat Économique 2 000 000 F/log. x 200 logements
- Habitat Standard 4 000 000 F/log. x 100 logements
Financés sur récupération de la subvention FAC et sur
Fonds propres.

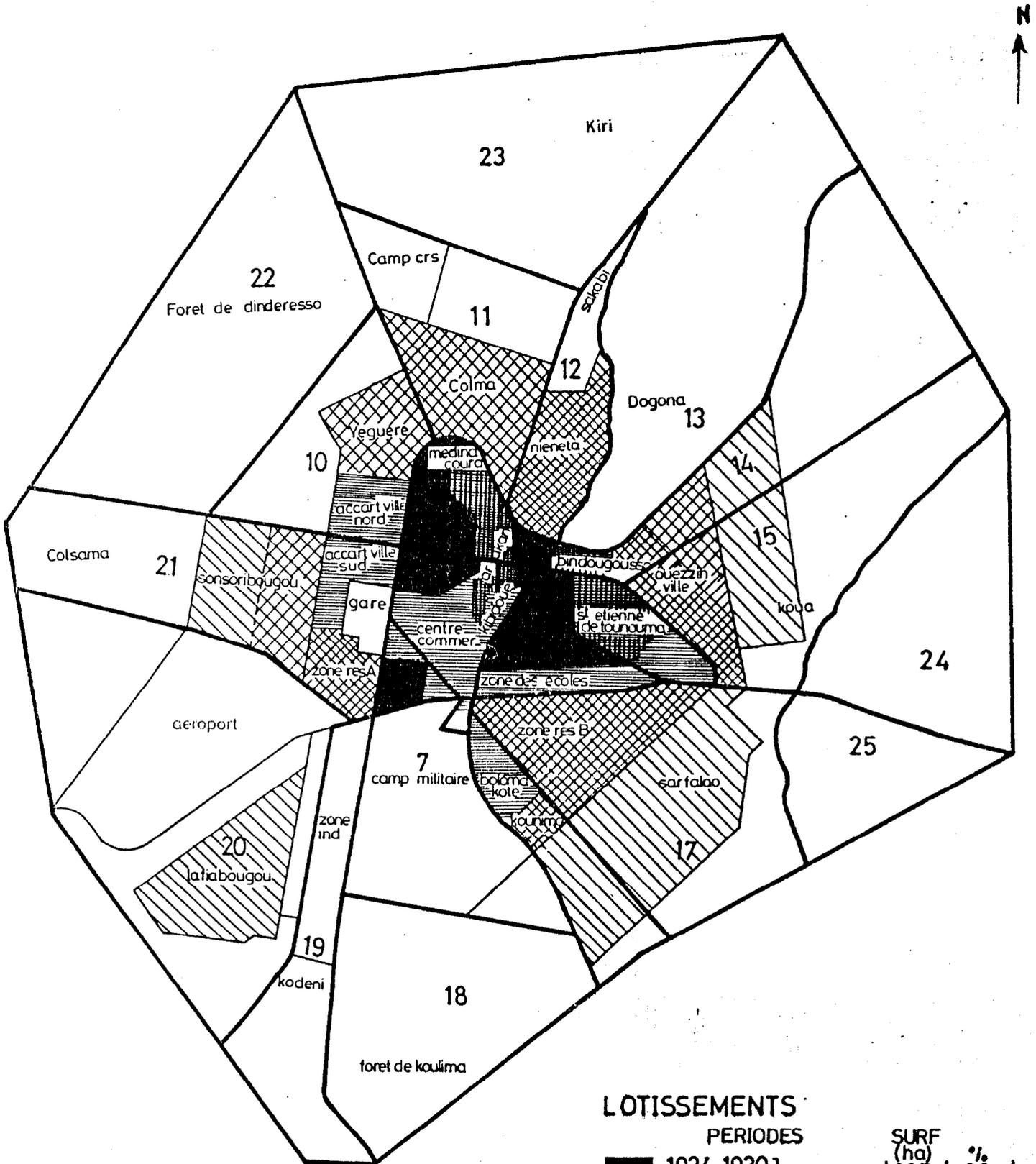
CNSS Habitat locatif : 4 500 000 F/log. x 100 logements
Financés sur fonds propres.

Non affectés 250 logements ou parcelles selon les besoins
évalués lors des études de détail...

Toutefois, il convient de préciser que les financements et
les mesures d'accompagnement sont à rechercher dans le cadre des
aides que la Banque Mondiale, la BNDB et autres institutions apportent
déjà au secteur de l'artisanat.

A partir de la Révolution d'août 1983, les interventions des
pouvoirs publics se sont manifestées dans tous les secteurs de la vie
nationale. Mais au niveau des villes d'un pays où la population est
jeune et dynamique, aux besoins multiples, les interventions
spontanées ou ponctuelles intermittentes sont très loin de faire face
aux sollicitations. Il faut élaborer une politique urbaine cohérente à
court, moyen et long terme, tenant compte des spécificités de chaque
région à l'étape de son développement et de son évolution.

Figure 16



LOTISSEMENTS

PERIODES

PERIODES	SURF (ha)	%
1924-1930	337	9.3
1940-1945	240	6.6
1951-1958	517	14.2
1963-1970	750	20.7
1976-1982	581	16.0
1985-1986	1205	33.2
TOTAL	3630	100

COLONIALE
Indépendance
P.P.D

SOURCE: SDAU/BOBO

ECHELLE: 1/50.000

3 - Bobo-Dioulasso dans la politique urbaine du Burkina Faso

La politique urbaine appliquée à Bobo-Dioulasso n'est pas en conformité avec la démarche globale au niveau de tout le pays. A notre entendement, une politique urbaine doit viser à la gestion et à l'amélioration des infrastructures existantes mais aussi à la satisfaction des besoins nouveaux. Cette vision a toujours fait défaut au Burkina Faso. En effet, avant la Révolution en 1983, la situation s'est caractérisée par une dégradation constante des infrastructures au fil des années à Bobo-Dioulasso. Ainsi, le réseau de voirie, s'est détérioré dans certains quartiers, les services d'assainissement se sont bloqués faute de moyens, les équipements collectifs se sont avérés inopérants devant l'accroissement de la population. Les besoins nouveaux, particulièrement en espace structuré n'ont jamais, un seul instant, été totalement satisfaits. Des écarts de plus de dix ans entre les opérations de lotissement ont été constatés favorisant le développement de vastes zones spontanées où règnent la misère et l'insécurité. Devant cette situation, l'héritage a été lourd pour la Révolution d'août. Dans toutes les villes les travailleurs qui y étaient affectés avaient des difficultés pour se loger dans ces provinces. Aussi, les nouvelles autorités ont-elles décidé la construction dans tous les chefs lieu de province à l'exception de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso d'une cité dénommée << cité du 4 août >> qui sera inaugurée au cours des festivités de l'AN I.

Mais très vite, on se rend compte que c'est surtout dans les deux grandes villes que le problème de logement se posait avec le plus d'acuité. La construction de cité AN II concernera alors Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Cette cité sera destinée à la location vente. Bobo-Dioulasso ne connaîtra plus d'autre cité alors que Ouagadougou connaîtra les cités AN III, AN IV A B et C et la cité 1200 logements.

Dans son message du nouvel An à la nation le 31 Décembre 1984, le Président du Faso annonce la gratuité du logement au Burkina pour l'année 1985. Cette mesure signifie que ceux qui occupaient des maisons de particuliers ne paieront pas de loyer pour cette année là. La surprise a été générale au niveau des bailleurs qui laissent faire mais riposteront les années suivantes. Cette riposte s'est manifestée par le ralentissement voire l'arrêt des constructions et l'occupation par des parents ou amis des maisons autrefois en location ou prédestinées à cela. Le problème du logement s'est ainsi aggravé et les propriétaires de maisons en ont profité pour contourner le décret N°84-046-CNR-PRES-MEC portant réglementation des loyers. A l'heure actuelle tout demandeur de maison doit faire fi de ce décret s'il ne veut paraître ridicule, et manquer de maison.

Aucune mesure n'a été prise pour réhabiliter l'infrastructure existante. Bobo-Dioulasso n'a pas connu de démolition de quartier ni de réfection de voirie à l'exception du boulevard bitumé sur un tronçon d'environ 2 km en 1987.

Au total, après huit années de Révolution, la morphologie de Bobo-Dioulasso n'a pas changé hormis le lotissement des quartiers périphériques spontanés. Toutefois, il convient de noter que la récente mesure de menace de retrait des parcelles non encore mises en valeur attribuées de 1954 à 1983 a obligé les attributaires à s'exécuter et ceci a permis de recoudre un peu la ville.

En revanche, Ouagadougou a bien évolué avec la construction en hauteur de la zone commerciale, les différentes cités, le bitumage des artères principales de la ville etc... et dépayse ses anciens visiteurs.

Dans ces conditions, quelle peuvent être les perspectives pour Bobo-Dioulasso seconde ville du pays.

Les projections de l'I.L.T.A. prévoient un taux d'accroissement de la population urbaine de l'ordre de 4,4% en l'an 2010 pour les agglomérations de plus de 5000 habitants. En dehors de toute autre prévision, Bobo-Dioulasso comptera en l'an 2000 une population d'environ 322 000 habitants et en l'an 2010 autour de 820 000 habitants en moyenne⁴¹. A partir de cette hypothèse, le SDAU a pu évaluer une fourchette des besoins en matière d'extension tenant compte des pratiques actuelles. Mais le SDAU a dépassé la prévision de l'I.L.T.A. et a tenu compte d'autres facteurs notamment les fortes migrations qui peuvent porter le taux d'accroissement à 7% l'an, auquel cas, Bobo-Dioulasso comptera 1 250 000 habitants en 2010. L'hypothèse faible de 4% l'an, part du fait que les migrations internes vers Bobo-Dioulasso faibliraient à cause d'un aménagement des campagnes en ne laissant à la ville qu'une croissance interne, apport de la natalité. En ce moment, on comptera à Bobo-Dioulasso 616 000 habitants en l'an 2010. Dans tous les cas, la moyenne de l'hypothèse <<forte>> et de l'hypothèse <<faible>> donne à la ville une population de 820 000 habitants en l'an 2010.

La taille moyenne des parcelles dans les lotissements décroît régulièrement ; de 1000 m² en 1950 on est à 350 m² en 1980 avec une densité de 150 à 160 habitants par hectare et l'habitat horizontal est la forme d'occupation de loin la plus dominante ; il y a très peu de maisons en hauteur.

L'évolution de la population urbaine et la forme d'occupation du sol ont permis d'évaluer la fourchette des besoins en matière d'extension que résume le tableau suivant :

⁴¹ ILTA image à Long Terme de l'Afrique au Sud du Sahara cité dans le document du SDAU page 298. Imprimerie de la Manutention moyenne oct 1990

Tableau N° XXIV : Estimation des besoins en surfaces loties
1995-2010⁴²

Accroissement des surfaces urbaines 1995-2010	
Hypothèses de densités contrastées	Population moyenne = 820 000 hbts
	Densité faible = 60 hbts/ha
	Surface maximum = 13 700 ha
	Population moyenne = 820 000 hbts
	Densité moyenne = 80 hbts/ha
	Surface moyenne = 10 250 ha
	Population moyenne = 820 000 hbts
	Densité maximum = 100 hbts/ha
	Surface minimum = 8 200 ha

Source : Document du SDAU page 311

On voit bien que quelque soit l'hypothèse, les besoins en espace doubleront ou tripleront d'ici l'an 2010. Pendant ce temps, les problèmes de tous ordres : équipements, circulation, sécurité, salubrité... décupleront au point que les autorités seront complètement débordées pour l'ampleur des problèmes. Il vaut donc mieux prévenir que guérir.

4 - Que faire ?

Nous apportons ici ce qui peut être considéré comme notre modeste contribution aux solutions des maux que rencontre Bobo-Dioulasso. Mais nos propositions ne valent que si à priori il se manifeste une volonté réelle de maîtriser le développement urbain. Nous dirons donc ce qu'il y a lieu de faire sur le plan administratif et quelle orientation technique prendre pour amoindrir les problèmes de cette ville.

Chacune de nos propositions mérite d'ailleurs un diagnostic.

Ainsi sur le plan administratif, certaines mesures comportent des faiblesses qu'il convient de corriger. En effet, le décret N° 85-404-CNR-PRES portant application de la réorganisation agraire

⁴² Source Document du SDAU page 311 Manutention moyenne oct 1990

et foncière au Burkina Faso en garantissant les droits des occupants en zone urbaine spontanée sans les nuancer par l'ancienneté de l'occupation encourage les constructions anarchiques qui se poursuivent toujours et annulent déjà les efforts faits au cours du P.P.D. Cette situation appelle à la correction du décret et à la lutte impitoyable contre les occupations spontanées et le contrôle de la distribution des parcelles à ceux qui n'en ont pas et qui peuvent construire afin de lutter contre la spéculation. Cela aussi veut dire qu'il faut lever le kiti portant suspension des attributions de parcelles au Burkina Faso au risque d'«entasser» les problèmes.

Il y a aussi lieu d'attirer l'attention des bailleurs sur la validité du décret N° 84-004-CNR-PRES-MEC portant réglementation des loyers car à l'heure actuelle, les propriétaires de maisons se comportent vis-à-vis des locataires comme si ce texte n'existait pas.

- L'établissement d'un fichier urbain informatisé permettra non seulement de connaître les propriétaires mais aussi de maîtriser l'espace urbain pour éviter et la spéculation et l'extension spontanée quoique le système de prête nom ne soit pas à exclure.

- Une politique du coût des matériaux de construction doit être entreprise. La cherté des matériaux conduit à la construction des maisons en banco ce qui rend moins durable les habitations et moins beau le paysage urbain. Les taxes douanières en la matière doivent être révisées à la baisse pour qu'ils soient accessibles au plus grand nombre. Cette politique permettra de développer du même coup une autre politique en faveur de l'habitat vertical où les distances seront réduites. Ainsi la ville consommera moins d'espace et permettra aux citadins de gagner du temps. Au besoin même on pourra fixer à l'avance la densité de la population afin d'éviter une explosion qui défigurerait la cité. Cela présuppose un aménagement des campagnes où il fera mieux y vivre mais surtout un aménagement de la banlieue ; aménagement qui respecterait les droits des paysans qui tirent leurs moyens de subsistance de leurs champs ou de leurs vergers toujours retirés par les lotissements. Cet aménagement est tenté par le SDAU sous l'appellation de SABABO (Schéma d'Aménagement de la Banlieue de Bobo) mais les moyens matériels et financiers font défaut et méritent que l'on s'y penche car l'enjeu en vaut la peine.

Sur le plan technique, le réseau de voirie doit être réhabilité et entretenu. Cela suppose le récurage des canaux d'évacuation et leur orientation vers les secteurs de très forte pente pour éviter leur remblaiement. Cela est possible à cause du relief très accidenté.

Les services d'assainissement doivent être plus opérationnels car l'insalubrité règne dans tous les quartiers. L'ONASENE (Office National d'Assainissement, d'Embellissement et

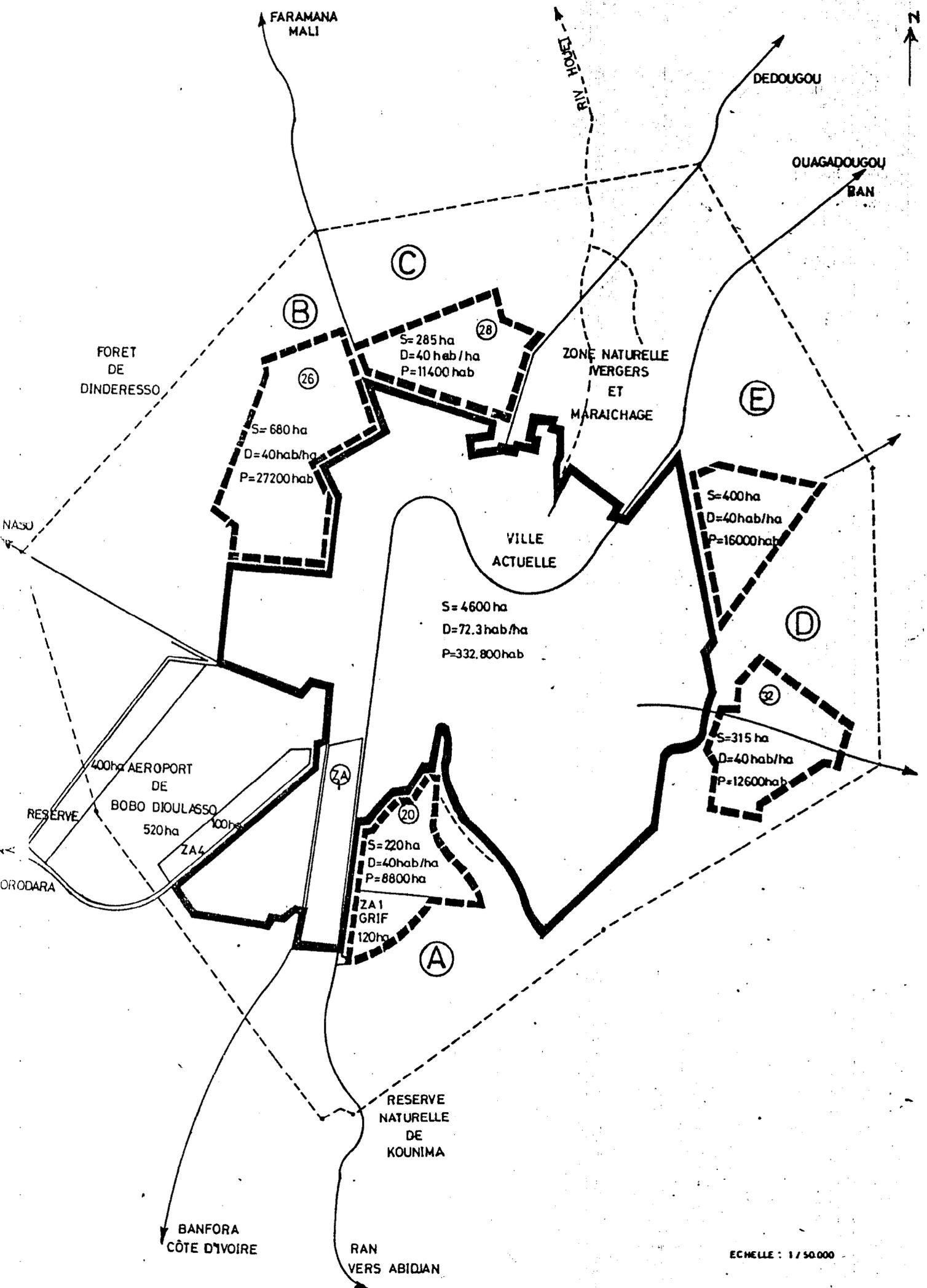
d'Entretien) tente de résoudre le problème des ordures mais ses moyens semblent très limités. Une lutte sans merci contre les dépôts anarchiques des ordures doit être menée.

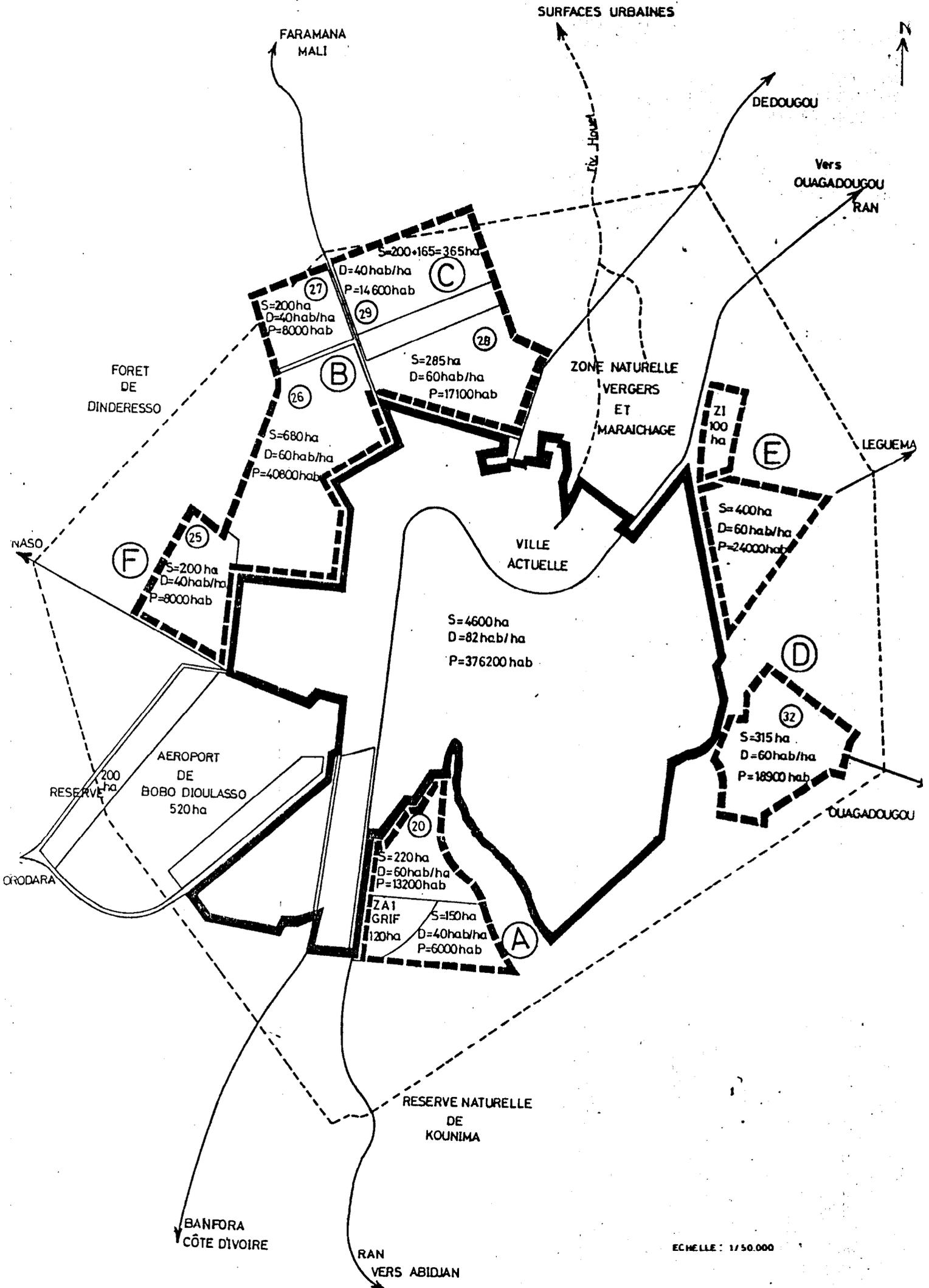
La réhabilitation de certains quartiers est nécessaire mais l'extension de la zone commerciale sur prélèvement des quartiers riverains est plus que jamais un impératif si l'on veut que la ville réponde aux besoins dans les horizons de l'an 2010. Cette extension ne se fera pas de façon désordonnée. Si le modèle des zones commerciales des grandes métropoles type C.B.D (Central Business District) est un trop grand luxe pour le Burkina, le souci de l'ordre nous commande le zonning de nos services commerciaux. Les magasins de tissus auront leur alignement, les charcuteries également, les cycles, l'électroménager, les quincailleries et ainsi de suite.

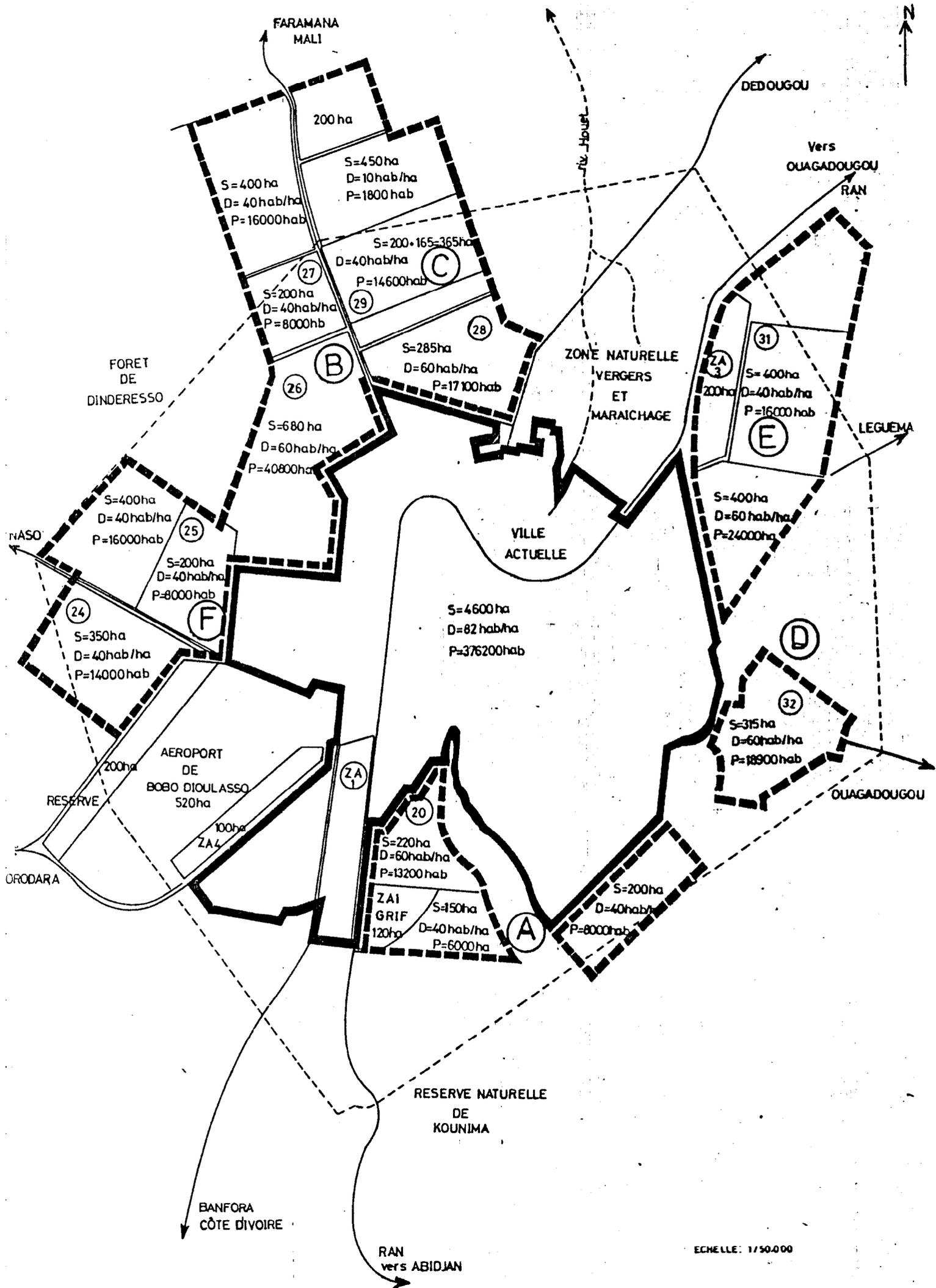
La reconstruction du marché qui est une obligation a semble-t-il, obtenu des financements et les travaux débiteront d'un instant à l'autre.

D'immenses espaces verts situés entre les quartiers seront réservés à la détente et aux loisirs. Parallèlement, des zones seront consacrées à l'agriculture et à la recherche scientifique et industrielle.

Enfin, toute la politique doit viser à ce que Bobo-Dioulasso garde une petite dimension pour être plus intime, plus humaine pour que les bobolais conservent leur solidarité.







CONCLUSION

A travers cette étude qui ne saurait être exhaustive ni exempt d'insuffisances à plusieurs niveaux, nous avons voulu montrer le dynamisme d'une ville du Tiers-Monde. Érigée par le colonisateur en poste administratif à l'instar de nombreuses villes dans le souci de rapprocher l'administrateur de l'administré, Bobo-Dioulasso a beaucoup évolué grâce à son site pour devenir la métropole de l'Ouest du pays et la deuxième ville du Burkina Faso après Ouagadougou. Au-delà de cette évolution, la ville traduit la pauvreté du pays par la vétusté et l'inadaptation de ses équipements : effectif moyen de 85,5 élèves/classe, un lit d'hôpital pour 2000 habitants, 5 % de la population abonnés à l'électricité. Mais, cette misère relative ne décourage pas l'habitant de la campagne proche ou même éloignée plus nécessaire et dont le rêve est de vivre un jour en ville. Le lecteur comprendra pourquoi les efforts sont vite dépassés ce qui donne naissance aux zones spontanées dont la modernisation fait souvent l'objet de projets financés par l'étranger. Ceci accentue et perpétue la dépendance vis-à-vis des donateurs et pose toujours le problème de notre liberté d'organiser nos villes qui doivent traduire notre culture et notre solidarité.

La ville au lieu d'être un instrument de développement devient un pôle de misère et accapare certains investissements qui auraient pu être orientés en direction des campagnes. C'est elle aussi qui accumule dans ses magasins les vivres venus des campagnes et en retour leur offre peu dans la mesure où les produits que donne la ville à ses régions satellites viennent avant tout pour l'essentiel de l'extérieur ; la ville n'étant qu'un simple relais ou courroie de transmission.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître que la tendance générale à l'urbanisation est un phénomène mondial qui s'explique par l'évolution des économies, des équipements, et des mentalités surtout dans nos pays où, s'établir en ville vous éloigne des coutumes, des mœurs et autres interdits sociaux divers encore vivaces dans nos campagnes. Cette façon de voir les choses explique l'exode des jeunes ruraux vers les centres urbains. Il se pose bien souvent des problèmes d'emploi, de nourriture et de logement ; lesquels problèmes trouvent des solutions précaires dans le cadre de la solidarité familiale. Les résultats d'une telle situation sont déplorables : vol, délinquance, hooliganisme, abus de stupéfiants... Les vieux restés au village manquent la force nécessaire pour la mise en valeur de leur terroir. Tout se passe comme si la ville créait la misère partout.

Dans ces conditions, toute politique qui tendrait à décongestionner les villes par modernisation des campagnes serait la bienvenue. Une telle politique signifie un équipement des campagnes en écoles, dispensaires, centres de formations de façon à faire de

l'agriculture, de l'artisanat et des autres activités traditionnelles, des activités rémunératrices susceptibles de fixer les jeunes ruraux.

La ville attirera ainsi moins de ruraux et pourra faire face aux besoins des citadins en espace structuré et en.emploi. Ainsi, le Schéma de Développement d'Aménagement Urbain (S.D.A.U.) élaboré sur la base de l'horizon l'an 2010 pourra être respecté dans le cadre des lotissements amoindrissant au fur et à mesure les constructions spontanées.

Les opérations de salubrité, les équipements sociaux divers pourront être assurés par les budgets communaux.

Pour ce qui est de l'habitat, un effort sera fait en particulier au niveau des matériaux pour les rendre plus stables. Cet effort mettra l'accent sur le matériel local notamment le banco associé au ciment pour lui conférer une plus grande résistance.

Toute la politique urbaine doit tendre à assurer la sécurité du citadin.

Sur le plan économique, la ville ne sera plus perçue comme une sangsue qui accapare les produits de la campagne et en retour lui offre peu de services. Du fait de l'amoindrissement de l'exode, et du fait de la tendance à l'intégration de l'industrie aux économies nationales, la ville et la campagne échangeront de façon plus équilibrée : la campagne vendra de la matière première à la ville et lui achètera des produits finis. C'est à ce prix que l'on créera la complémentarité entre ces deux entités.

Nous ne saurions terminer sans formuler le vœu de voir se multiplier les différents thèmes sur les recherches en Géographie Urbaine à Bobo-Dioulasso. Les résultats de telles recherches judicieusement exploités par les différents acteurs en la matière peuvent guider l'évolution de la ville et éviter dans le futur l'apparition de problèmes insolubles. En effet, l'explosion démographique engendre des besoins auxquels seules les prévisions et les propositions des chercheurs pourront permettre de faire face.

ANNEXES

De permis et le n° 2243, augmenté et complété le 26 Juin 1953

COLONIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Cercle de Bobo-Dioulasso

Lot n° 155

Centre urbain de Bobo-Dioulasso Parcelle n° A1

N° 2244

Haudalaye

PERMIS D'OCCUPATION PROVISOIRE

de terrains urbains réservés aux indigènes

donnant droit, après mise en reconnaissance à leur profit d'un droit d'usage et d'habitation

LE GOUVERNEUR DES COLONIES, GOUVERNEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu le décret du 23 octobre 1904 sur le régime domanial en Afrique occidentale française et le décret du 24 juillet 1906 sur l'immatriculation foncière ;

Vu l'arrêté du Gouverneur de la Côte d'Ivoire, réglementant l'aliénation des terrains domaniaux réservés aux indigènes ;

Vu la demande de *Malik Gissé* en date du *22 Février 1953*

ARRETE

ARTICLE PREMIER — Est accordé à *Malik Gissé*

profession *Commerçant* fils de *Sada Gissé*

et de *Binta Dally*, né à *Bobo-Dioulasso*

le *1925* un permis d'occupation provisoire à Bobo-Dioulasso pour un

terrain urbain constituant la parcelle *A1* du lot *155*

mesurant environ *680 m²* *Sise cent quatre vingt* mètres carrés et limité

comme suit : *qu'il est par la parcelle A1 de Sud par la*

Rue à l'Est par la Rue à l'Ouest par la Rue

ART. 2. — M^r *Malik Gissé* s'est engagé par lettre susvisée

du *22 Février 1953* enregistrée et déposée aux archives du chef-lieu, à occuper

effectivement le terrain susvisé dans un délai de six mois, après l'avoir clôturé.

ART. 3. — Le concessionnaire reste expressément soumis aux prescriptions de

l'arrêté n° 175 du 22 décembre 1928, à celles des règlements existant ou à intervenir

concernant le domaine, la police et la salubrité

Fait à Bobo-Dioulasso, le *10 Mars* 1953

Le Gouverneur des Colonies,
Gouverneur de la Côte d'Ivoire
et par délégation

Le Commandant de Cercle,

Accepté :

Le bénéficiaire

Gissé

Permis de construire

Raabo AN IV N° 065-CNR-ME-MATS-REFI fixant la réglementation des autorisation de construire dans les centres aménagés du Burkina Faso

Article 1er CHAMP D'APPLICATION

Le présent Raabo s'applique dans les zones d'habitations, zones commerciales, zones administratives et zones industrielles des centres aménagés du Burkina Faso.

Article 2. DE L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Quiconque désire entreprendre une construction en zone aménagée doit au préalable obtenir une autorisation de construire.

La même autorisation est exigée pour les travaux d'exécutés sur les constructions existantes lorsqu'ils ont pour effet d'en changer la destination, de modifier leur aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires.

Article 3. DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

La demande d'autorisation sur papier timbré et les pièces annexées, désignées à l'article 4 ci-après sont adressées à l'autorité compétente définie à l'article 8 ci-après en trois exemplaires par le demandeur ou son représentant régulièrement constitué. Cette demande doit mentionner les noms, prénoms et domicile du demandeur et éventuellement de son représentant, et désigner avec exactitude le lieu des travaux. Elle doit en outre contenir les justifications nécessaires pour permettre de vérifier les droits du demandeur (titre de jouissance, superficie, etc...) sur le terrain où il veut construire.

Article 4. DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- a) le titre de jouissance de la parcelle,
- b) un plan de situation à l'échelle 1/2000 ou 1/5000 et un plan de bornage à l'échelle 1/1000 représentant exactement l'ensemble de l'ilot et de la parcelle avec la mention des îlots contigus et des rues avoisinantes.
- c) Les plans cotés du bâtiment à l'échelle 1/100 ou 1/50 comprenant :
 - . Un plan de chaque niveau.
 - . La façade sur rue.
 - . Une coupe.
- d) Le plan de masse à l'échelle 1/200 ou 1/500
 1. L'implantation du bâtiment et des annexes sur la parcelle.
 2. L'emplacement des fosses septiques, des latrines et des installations d'assainissement.

3. Les accès au bâtiment

4. Les plantations d'arbres à effectuer ou à conserver. Les plans ci-dessus énumérés devront être visés et porter le nom de leurs auteurs.

e) Une note descriptive indiquant les principaux matériaux utilisés.

f) Un plan de fosse septique si la conception du bâtiment le prévoit.

Article 5.

La demande d'autorisation de construire pour les bâtiments dont la liste suit, fait l'objet d'une procédure complémentaire définie à l'Article 5 ci-après.

. Immeubles comportant au moins un étage ou un sous sol ou une toiture terrasse.

. Immeubles complexes, industries ou commerciaux.

. Établissements recevant du public (églises, mosquées, cinémas, hangars etc...).

Article 6.

Outre les pièces exigées à l'article 4, il est fait obligation de fournir les pièces suivantes pour les bâtiments cités à l'article 5 ci-dessus :

1. Un contrat avec le laboratoire national des bâtiments et des travaux publics pour les études de sol et le contrôle de la qualité des matériaux.

2. Études architecturales faites ou visées par la Direction Générale de l'Architecture, de l'Habitat et de la Construction, accompagnée d'une note de calculs, lorsqu'elles ne sont pas faites par la Direction Générale de l'Architecture de l'Habitat et de la Construction, les études architecturales et notes de calculs doivent être faites obligatoirement par un cabinet d'architecture ou un cabinet d'ingénierie. Ces études et notes de calculs devront porter le nom de l'auteur.

3. Nom et qualification du technicien chargé du suivi technique des travaux.

Article 7.

Il est fait obligation à l'entrepreneur des travaux du bâtiment cités à l'article 5.

1. De contracter une police d'assurance "type global chantier" durant l'exécution des travaux.

2. D'isoler le chantier par des matériaux en bois ou en métal couverts d'affiches embellissantes et de bandes réfléchissantes.

Article 8. DE L'AUTORISATION COMPETENTE

L'autorisation de construire est délivrée par les hauts commissaires qui peuvent déléguer leur pouvoir aux préfets et aux maires relevant de leur autorité.

Article 9. DE LA PROCEDURE

L'autorisation est délivrée après avis d'une commission technique composée de :

1. Pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso :

- . La Direction chargée de l'Architecture et de l'Habitat.
- . La Direction chargée des Domaines.
- . La Direction chargée de l'Urbanisme, de la Topographie et du Cadastre en ce qui concerne les constructions à usage d'habitation comportant au maximum un seul niveau sans toiture terrasse.
- . En plus des services sus-cités, l'avis des Sapeurs-Pompiers est indispensable en ce qui concerne les bâtiments cités à l'Art. 5.

Pour les autres localités :

- . Les commissions provinciales d'aménagement du territoire.

Article 10

L'autorisation de construire devra être accordée dans un délai de 30 jours (trente) à compter de la date de dépôt de la demande.

Article 11.

Sont exemptés de l'autorisation de construire les constructions couvertes par le secret de la Défense ou celles dont le caractère secret est reconnu par une décision de portée générale ou particulière du ministère compétent.

Article 12.

Le présent Raabo annule toutes dispositions antérieures contraires et notamment les dispositions du chapitre II de l'arrêté n°495-TP du 5 juin 1958.

Article 13.

Les hauts commissaires des provinces, les préfets, les directeurs des services techniques cités sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent Raabo qui prend effet pour compter de sa date de signature.

Article 14.

Le présent Raabo sera enregistré publié au Journal Officiel du Faso et communiqué partout où besoin sera.

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons .

Ouagadougou, le 14 avril 1987

Le Ministre de l'Équipement

Moussa Michel TAPSOBA

Le Ministre de l'Administration

Territoriale et de la Sécurité

Nongma Ernest OUEDRAOGO

Le Ministre des Ressources Financières

E. Talata DONDASSE.

TABLE DES MATIERES :

	Page
Avant propos.....	1
Résumé.....	3
Introduction.....	4
Première Partie : Les conditions générales du développement urbain	
Chapitre Ier : Les données du cadre physique	
I - Les conditions climatiques.....	7
1 - Les températures	8
2 - Les vents.....	9
3 - Hygrométrie.....	11
4 - L'évapotranspiration et le bilan hydrique.....	12
5 - L'insolation.....	13
6 - La pluviométrie.....	13
II - Topographie et sols.....	17
III - Géologie et hydrogéologie.....	17
1 - Le socle.....	18
2 - Hydrogéologie.....	19
IV - Le paysage végétal.....	22
Chapitre II : Le cadre humain : une population cosmopolite et dynamique	
I - Historique de l'occupation du site.....	23
II - La période coloniale 1897 - 1960.....	26
III - Après l'indépendance	27
IV - Chronologie de l'histoire de la ville.....	27
Chapitre III - Aspects actuels de l'urbanisation	

I - Les mouvements de population	
A - Les taux d'accroissement.....	29
B - Les apports de l'immigration.....	30
II - Structure de la population urbaine	
A - Structure par âge et par sexe.....	32
B - Taille des ménages.....	35
Deuxième Partie : Les activités urbaines :	
Chapitre IV : Les équipements urbains :	
I - Les équipements sociaux :	
1 - L'enseignement.....	37
2 - La santé.....	
a) - Les services de l'hôpital.....	43
b) - La santé urbaine.....	45
II - Les équipements collectifs divers	
- Réseaux : communications et distribution.....	48
- Accueil et détente.....	58
Chapitre V : Les fonctions urbaines :	
I - La fonction résidentielle	60
II - La fonction administrative.....	61
III - Les fonctions économiques	
1 - Les fonctions agricoles.....	65
a) - Organisation de la production.....	66
b) - Les appuis techniques.....	66
c) - La situation actuelle.....	67
d) - Les perspectives	68
e) - Les cultures fruitières.....	70
f) - L'élevage urbain.....	70

2 - L'industrie.....	71
3 - Le commerce.....	73
4 - Quelques fonctions spécialisées	
a) - La fonction militaire.....	79
b) - La fonction culturelle.....	79
c) - La fonction touristique.....	79
d) - Les fonctions de service.....	83
Troisième Partie : Évolution de l'aménagement de l'espace urbain	
Chapitre VI : La période coloniale - 1897 - 1960.....	85
1 - Le cas de Dioulasso-Ba.....	93
2 - Le marché de Bobo-Dioulasso et la zone commerciale.....	94
3 - Chronologie des lotissements de l'époque coloniale.....	98
Chapitre VII : Évolution de Bobo-Dioulasso après l'indépendance	
1 - Les quartiers lotis après 1960.....	104
2 - Chronologie.....	106
3 - Les quartiers spontanés.....	108
Chapitre VIII : Structure actuelle de l'espace bobolais	
1 - Situation de 1980 à 1983.....	109
2 - Les grandes mutations de 1984 à nos jours.....	111
3 - Bobo-Dioulasso dans la politique urbaine du Burkina Faso.....	116
4 - Que faire ?.....	118
Conclusion.....	124

TABLE DES FIGURES

		Page
Fig 1	Situation de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso.....	6
Fig 2	Répartition des vents au sol.....	10
Fig 3	Carte pluviométrique de l'Ouest Burkinabè.....	15
Fig 4	Courbes ombrothermiques.....	16
Fig 5	Coupe Géologique de la région de Bobo-Dioulasso.....	21
Fig 6	Pyramide des âges (recensement de 1985).....	34
Fig 7	Réseau électrique de Bobo-Dioulasso.....	51
Fig 8	Adduction d'eau à Bobo-Dioulasso.....	56
Fig 9	Disposition des châteaux d'eau de Bobo-Dioulasso.....	57
Fig 10	Hierarchie des marchés de Bobo-Dioulasso.....	57
Fig 11	Sya vu par Binger en 1888.....	86
Fig 12	Cikasso-Cira 1er quartier loti en 1924.....	91
Fig 13	Plan du marché de Bobo-Dioulasso.....	95
Fig 14	Accroissement du tissu urbain - 1897 - 1985.....	97
Fig 15	Les déchets solides à Bobo-Dioulasso.....	103
Fig 16	Les lotissements : 1924-1986.....	115
Fig 17	Prévisions Extension 1995.....	121
Fig 18	Prévisions Extension l'an 2000.....	122
Fig 19	Prévisions Extension 2010.....	123

TABLE DES TABLEAUX

	Page
Tableau N° I	Les températures sous abri..... 8
Tableau N°II	Hygrométrie moyenne en % minima et maxima..... 11
Tableau N°III	Total d'évaporation en mm (BAC "A")..... 12
Tableau N°IV	Insolation totale durée en heures..... 13
Tableau N°V	Hauteurs de pluie en millimètres..... 14
Tableau N°VI	Évolution de la population..... 27
Tableau N°VII	Population par secteur(recensement 1985) 31
Tableau N°VIII	Sex ratio à Bobo et Ouagadougou..... 32
Tableau N° IX	Population / âge et sexe en 1985..... 33
Tableau N°X	Taux d'activité..... 35
Tableau N°XI	Taux d'activité pour six villes du B*F..... 36
Tableau N°XII	Les différents postes de santé..... 47
Tableau N°XIII	Consommations d'électricité..... 50
Tableau N°XIV	Variation du nombre d'abonnés à l'eau..... 52
Tableau N°XV	Consommation m ³ 53
Tableau N°XVI	Tarifs des consommations..... 53
Tableau N°XVII	Les industries à Bobo-Dioulasso..... 72
Tableau N°XVIII	Chronologie des lotissements 1906 1958 98
Tableau N°XIX	Typologie et problèmes de l'habitat.....101
Tableau N°XX	Les lotissements après 1960.....106
Tableau N°XXI	Typologie et problèmes de l'habitat après 1960 106
Tableau N°XXII	Les terrains hors plan d'aménagement.....107
Tableau N°XXIII	Coûts des parcelles lotissement Banque Mondiale.....110
Tableau N°XXIV	Estimations des besoins en surfaces loties (1995 - 2010).....118

TABLE DES PLANCHES

Planches		Page
Planche	N° I La maison mère à Dioulasso-Ba.....	25
Planche	N°II Corvée d'eau à la borne fontaine.....	54
Planche	N°III Une vue extérieure du Ciné SANYON.....	59
Planche	N°IV La Mairie Centrale de Bobo-Dioulasso.....	64
Planche	N°V Les vergers et jardins le long du Houet.....	69
Planche	N°VI Vente des fruits et légumes.....	76
Planche	N°VII La Mosquée de Dioulasso-Ba.....	80
Planche	N°VIII Le Marché de poterie.....	82
Planche	N°IX Place de la Nation.....	88

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX :

André Bras : Géographie classe de 2nde - Collection Bras - Brignon
chez Hatier Paris Mars 1987 - 287 pages.

BAKYONO Sévère : Aspects Epidémiologiques des infections
Hospitalières dans les Services de la Chirurgie et de la Maternité de
l'Hôpital National SANON Souro de Bobo-Dioulasso. Thèse de Docteur
en Médecine - Université Nationale du Bénin - Faculté des Sciences de
la Santé - 1989. 69 pages.

Binger : Du Niger au Golfe de Guinée en passant par le pays de Kong et
le Mossi 1882 - 1887. T.1 506 pages.

Ciré BA Birahim - Sya ou Bobo-Dioulasso - Bobo-Dioulasso chez
l'auteur 1921 - 184 pages.

M. Derruau; Précis de Géomorphologie 7è édition chez Masson Paris
1988 - 533 pages.

Ginette Pallier - Géographie Générale de la Haute-Volta UER des
lettres et Sciences Humaines de l'Université de Limoge. 1978. 241
pages.

G. Savonnet : Atlas de Haute-Volta - Carte provisoire des densités de
population CVRS Ouagadougou - 1968 - 16 pages et carte 1 000 000
sous pochette.

Ibrahima Baba Kaké = Journal de l'Afrique - Éditions Ami Gedit à
Tournai Belgique Septembre 1989. Tome 1 368 pages.

Jean Bernard Charrier- Citadins et Ruraux <<Que Sais. Je ?>> N° 1107
P.U.F. 1964 127 pages.

J. D'Arondel de Hayes M. Huyez - Enseignements de 10 années
d'Etudes Maraîcheres A FARAKO-BA IRAT Novembre 1972 - 113
pages

Marcel Poussi : L'Urbanisation en Haute-Volta Schéma, niveau et
tendances du développement - Exposé présenté au séminaire de
sensibilisation des cadres de l'État aux problèmes de population Bobo-
Dioulasso - Septembre 1976 document n° 16 - 15 pages.

Marie Michèle OUEDRAOGO: Urbanisation, Organisation de l'Espace et
Développement au Burkina Faso. Thèse de Doctorat d'État, 3 Tomes
UER de Géographie Bordeaux III - 1989 - 850 pages.

Ministère du Développement Rural (RHV) Bassin Versant du Kou
 Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural Ressources et
 Services des Eaux Souterraines : exploitations des Eaux
 Mai 1983 chez
 l'auteur. 37 pages.

Ministère de l'Équipement : Schéma de Développement
 Secrétariat d'État à l'Habitat et et d'Aménagement Urbain de Bobo-
 à l'Urbanisme (B.F) Dioulasso-Imprimerie de la Manutention
 D.G.U.T. - D.R.U.T à Mayenne octobre 1990 - 545 pages.

Ministère de l'Équipement : Schéma de Développement
 Secrétariat d'État à l'Habitat et et d'Aménagement Urbain de Bobo-
 à l'Urbanisme Dioulasso (Accroissement du Tissu Urbain)
 Janvier 1987 chez l'auteur - 29 pages.

Ministère des travaux Publics Bobo-Dioulasso 1981 - 1990.
 Transports et de l'Urbanisme (H.V) Document de travail N°3
 Université
 Direction Urbanisme Architecture Libre des Pays Bas.
 et de l'Habitat Section Planification Urbaine Avril 1981 143 pages.

Pierre George: Dictionnaire de la Géographie - PUF 3^e édition revue et
 augmentée - Juin 1984 - 485 pages.

SANOU Joseph Marie: Plein feux sur Bobo-Dioulasso Comité de Rédaction
 du jumelage avec Chalon sur Marne chez l'auteur 66 pages

Truchard: Monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso année 1920 chez
 l'auteur 59 pages.

Anonyme: Pédagogie pratique pour l'Afrique Aubenas - France -
 Librairie Intercontinentale 1987. Volume 3 : Les politiques de
 l'Éducation en Afrique. 271 pages.

Périodiques : et journaux

Jeune Afrique: Les Atlas Jeune Afrique éditions J.A 51, av. des Ternes
 75017 Paris 1975 - 47 pages

Journal Officiel du Mardi 29 Novembre 1955. - 10 pages

Ministère des Transports et des Bulletin pluviométrique annuel 1988
 Communications : 10 pages
 Direction de la Météorologie (B.F)

Carte :

Carte topographique de l'Afrique Occidentale au 1/200.000 IGN Paris
 2^e édition 1965.

Résumé :

Bobo-Dioulasso est une ville de l'Ouest du Burkina Faso, située à 360 km de Ouagadougou la capitale.

Cette ville a accueilli depuis le VIII^e siècle, les populations d'origine mandé : Bobo-fing, Bobo-Dioula notamment. La population s'est accrue numériquement et le colonisateur français y a installé un poste administratif en 1897. Le tracé des routes entrepris par le colonisateur pour relier la côte à l'arrière-pays a fait de Bobo-Dioulasso un carrefour où se croisent les routes Niamey-Abidjan - Abidjan-Mopti. Cette position carrefour et la clémence du climat favoriseront les installations industrielles et la ville exerce un grand pouvoir d'attraction sur les populations en quête d'emploi.

Le dynamisme se manifeste par l'urbanisation qui s'accélère et Bobo-Dioulasso passera de 84 ha en 1897 à 400 ha en 1925, 800 ha en 1945, 1170 ha en 1955, 1750 ha en 1965 et 4600 ha en 1985 et il faut prévoir 10 000 ha en l'an 2010. Cette extension s'accompagne de problèmes de viabilisation et d'équipement.

C'est alors que les Fonctions Urbaines prennent de l'importance en se diversifiant pour desservir une population en constante augmentation : 2 500 en 1897, 231 000 en 1985 et il faut prévoir plus de 800 000 en l'an 2010. Parmi les fonctions urbaines; on retiendra les fonctions résidentielle, administrative, commerciale, les services et d'autres fonctions spécialisées.

La structuration de l'espace bobolais reflète l'histoire de son évolution. Aussi, la période coloniale se caractérise par une taille plus petite de l'agglomération qui se montre plus hospitalière en offrant une parcelle à tous ses habitants. La ville attire plus après l'indépendance en 1960 et les opérations de lotissement se ralentissent et sont espacées dans le temps. En réaction à cela, les citadins, nouveaux comme anciens, se sont mis à construire leurs maisons en dehors des quartiers structurés. C'est la naissance des quartiers spontanés.

Les équipements deviennent caducs ou insuffisants devant l'ampleur des besoins. La Révolution d'Août a fait un effort à ce niveau en lotissant 1206,1 ha mais les problèmes demeurent et l'urgence de leurs solutions s'impose. Quelle perspective ?

Mots clés : Burkina Faso - Urbanisation - Dynamique urbaine - Bobo-Dioulasso - Fonctions urbaines - Structuration - Perspectives urbaines